RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

ANSD
Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION KEDOUGOU

2020-2021

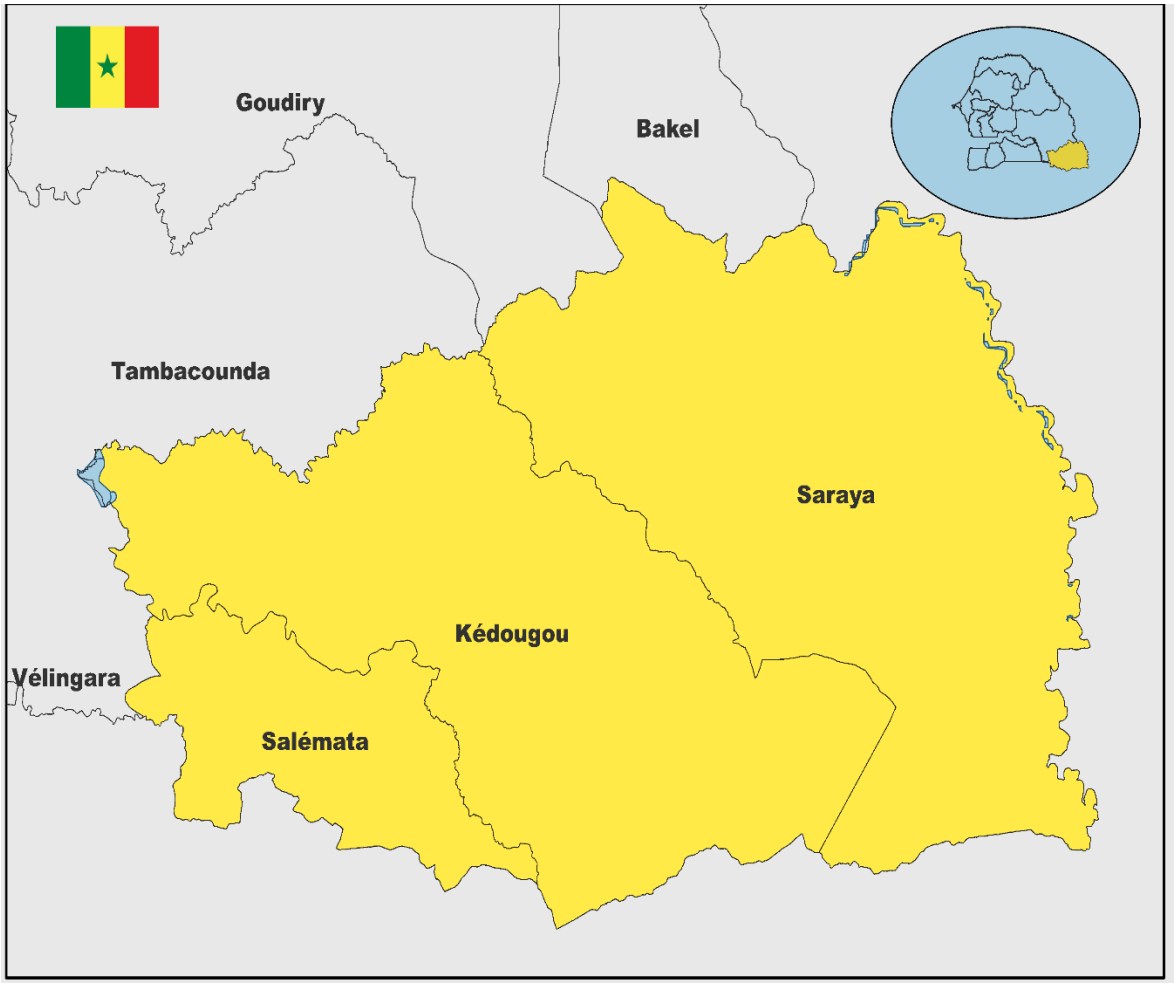

Décembre 2023

COMITE DE DIRECTION

Directeur général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Abdou DIOUF
Conseiller à l'Action Régionale	Jean Rodrigue MALOU
Président du Comité de Lecture et de Validation	Elhadji Omar SENGHOR

COMITE DE REDACTION

Chef du service régional	Mor LO
Adjoint	Samba Demba KA
Agents d'appui	Djiby DIALLO

COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION

Direction générale	Elhadji Omar SENGHOR
	Jean Rodrigue MALOU
	Papa Ibrahima Sylmang SENE
	Mbaye FAYE
	Insa SADIO
	Birane CISSE
Direction des Systèmes d'Informations et de la Diffusion	Elhadji Malick GUEYE
	Alain François DIATTA
	Fodé DIEDHIOU
	Augustin Ndiangue NDIAYE
Direction des Statistiques démographiques et sociales	Djiby DIOP
	Mamadou SIDIBE
Direction de l'Administration générale et des Ressources humaines	N'Deye Binta Diémé COLY
Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie des Ménages	Macoumba DIOUF
Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale	Mambodi FALL
	Manga NDIAYE
	Iphygénie SARR
	Bintou DIACK
	Khady BA
Direction de la Méthodologie, de la Coordination statistique et de l'Innovation	Oumy DIOP
	Awa CISSOKHO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE
Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal
Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15
Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn
Distribution : Division de la Diffusion
ISSN 0850-1491

Table des matières

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION 12

CHAPITRE I : TERRITOIRE 13
I.1 LA REGION DE KEDOUGOU DANS LE SENEGAL 14
I.2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE 16

CHAPITRE II : POPULATION 18
II.1 STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION 19
II.2 REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE 21
II.3 DYNAMIQUE DE LA POPULATION (FECONDITE, MORTALITE, MIGRATION) 23

CHAPITRE III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT 25
III.1 OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE 26
III.2 RESSOURCES FORESTIERES, FAUNIQUES ET RISQUES ENVIRONNEMENTAUX 28
III.3 CONDITIONS CLIMATIQUES 30

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL 32

CHAPITRE IV : EMPLOI 33
IV.1 POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER 34
IV.2 POPULATION EN EMPLOI REMUNERE 36
IV.3 ETABLISSEMENTS OUVERTS, CONFLITS ET CONTRATS DE TRAVAIL 38

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE 40
V.1 TRAVAIL FAMILIAL 41
V.2 CHOMAGE 43

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES 45

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES 46
VI.1 LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES 47
VI.2 ACCES A INTERNET 49

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE 51
VII.1 EAU 52
VII.2 ASSAINISSEMENT 54
VII.3 SOURCES D'ENERGIE DES MENAGES 56

CHAPITRE VIII : POPULATION VULNERABLE 58
VIII.1 SITUATION DES ENFANTS (0-14 ANS) 59
VIII.2 SITUATION DES FEMMES 61
VIII.3 SECURITE ALIMENTAIRE 63

SECTION D. SERVICES SOCIAUX 65

CHAPITRE IX : ASSISTANCE SOCIALE 66
IX.1 ASSISTANCES SOCIALES ET SECOURS AUX VICTIMES 67
IX.2 PROGRAMMES D'ASSISTANCE SOCIALE 69

CHAPITRE X : JUSTICE **71**
X.1 ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES ET PERSONNEL JUDICIAIRES 72
X.2 POPULATION PENALE 74

CHAPITRE XI : SANTE **76**
XI.1 PERSONNELS ET EQUIPEMENTS DE SANTE 77
XI.2 RESULTATS DES PROGRAMMES DE SANTE 79
XI.3 ANALYSE FINANCIERE DU SECTEUR DE LA SANTE 81

CHAPITRE XII : EDUCATION **83**
XII.1 PRESCOLAIRE 84
XII.2 ELEMENTAIRE 86
XII.3 MOYEN ET SECONDAIRE GENERAL 88
XII.4 FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE 90
XII.5 ANALYSE FINANCIERE DU SECTEUR DE L'EDUCATION 92

CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS **94**
XIII.1 CULTURE ET LOISIRS 95
XIII.2 JEUNESSE ET SPORTS 97

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES 99

CHAPITRE XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION **100**
XIV.1 SITUATION DES MARCHES 101
XIV.2 PRIX A LA CONSOMMATION 103

CHAPITRE XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE **105**
XV.1 ACTIVITES DES SFD 106
XV.2 ACTIVITES POSTALES 108

CHAPITRE XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES **110**
XVI.1 RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 111
XVI.2 DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES 113

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF 115

CHAPITRE XVII : ENTREPRISES **116**
XVII.1 FORMALISATION DES ENTREPRISES 117
XVII.2 CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES 119

CHAPITRE XVIII : AGRICULTURE **121**
XVIII.1 CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS 122
XVIII.2 PRODUCTION 124

CHAPITRE XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE **126**
XIX.1 ELEVAGE 127
XIX.2 SYLVICULTURE 129
XIX.3 PECHE – AQUACULTURE 131

CHAPITRE XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES **133**
XX.1 ENERGIE 134
XX.2 MINES ET CARRIERES 136

CHAPITRE XXI : COMMERCE - SERVICES **138**
XXI.1 COMMERCE 139
XXI.2 TRANSPORT 141
XXI.3 TOURISME 143

SECTION G. ANNEXES 145

CHAPITRE XXII : GLOSSAIRES 146

CHAPITRE XXIII : INDEX MOTS CLES 151

Liste des Tableaux

Tableau I.1: Population et densité des régions du Sénégal en 2021 15
Tableau I.2: Densités de population de la région de Kédougou selon le département 17
Tableau II.1 : Répartition de la population par groupes d'âges quinquennaux et grands groupes d'âge, selon sexe et rapport de masculinité 20
Tableau II.2 : Répartition de la population par département et milieu de résidence 22
Tableau II.3 : Synthèse des indicateurs sur la dynamique de la population 24
Tableau III.1 : Evolution des lotissements et attribution de parcelles 27
Tableau III.3 : Répartition du nombre de pépinières et de plants produits selon le mode de production 29
Tableau III.4: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce 29
Tableau III.5 : Situation des feux de brousse par circonscription administrative 29
Tableau IV.1: Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe 35
Tableau IV.2 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe, le milieu de résidence, le groupe d'âges, le niveau d'instruction 35
Tableau IV.5 : Répartition de la population en emploi selon le sexe, le milieu de résidence, le groupe d'âges et le niveau d'instruction en 2021 37
Tableau IV.7 : Evolution des indicateurs de l'emploi 39
Tableau IV.8: Evolution de la situation des conflits de travail 39
Tableau V.1: Taux d'aide familial par sexe et le milieu de résidence. 42
Tableau V.2 : Répartitions des travailleurs familiaux par âge, par sexe, le milieu de résidence et niveau d'instruction 42
Tableau V.4 : Répartition de la population au chômage au sens du BIT selon le milieu de résidence, le sexe, le niveau d'instruction et l'âge en 2021 44
Tableau VI.3 : Indicateurs de l'accès à la téléphonie et à l'internet par région 50
Tableau VII.1: Evolution des indicateurs hydrauliques 53
Tableau VII.2 : Répartition des ménages selon le type d'aisance utilisé par région 55
Tableau VIII.1 : Indicateur de flux au cycle primaire 60
Tableau VIII.2 : Indicateur sur la Santé des enfants 60
Tableau VIII.4 : Pourcentage de femmes de 15-19 selon la nature de violence subie 62
Tableau IX.1: Répartition (%) des interventions de la compagnie d'incendie par nature d'intervention 68
Tableau X.1 : Effectifs du personnel de l'éducation surveillée selon la formation et le sexe en 2021 73
Tableau X.2 : Evolution effectifs pris en charge par l'AEMO selon le sexe 73
Tableau X.3 : Répartition du nombre d'écroués en 2019 et 2020 75
Tableau XI.3 : Indicateurs de santé de la reproduction selon les districts en 2021 80
Tableau XII.1: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative 85
Tableau XII.2 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative en 2021 85
Tableau XII.4 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut 87
Tableau XII.6 : Indicateurs des flux de l'enseignement élémentaire en 2020 et 2021 87
Tableau XII.7 : Nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire 89
Tableau XII.9: Répartition de l'effectif des élèves du moyen secondaire selon le sexe et le statut de l'établissement 89
Tableau XII.10 : Evolution du nombre d'établissements de l'enseignement technique et professionnel 91
Tableau XII.11 : Répartition de l'effectif du personnel et des élèves de l'enseignement technique et professionnel selon la filière en 2021 91
Tableau XII.12 : Résultats du baccalauréat technique en 2019 et 2020 91
Tableau XIII.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative 96
Tableau XIII.2 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites) 96
Tableau XIII.3 : Répertoire des activités culturelles de la région 96
Tableau XIII.4 : Evolution des infrastructures de jeunesse 98
Tableau XIII.5 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative 98

Tableau XIV.1: Evolution du nombre de marchés selon le type, par département 102
Tableau XIV.2: Evolution du nombre de commerçants selon le type, par département 102
Tableau XIV.3 : Evolution du niveau des stocks des principales denrées 102
Tableau XIV.4 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative 104
Tableau XV.1: Indicateurs clés des activités des SFD 107
Tableau XV.2 : Répartition de la production de crédit selon l'objet et le secteur d'activités 107
Tableau XVI.2 : Recettes des collectivités en 2021 112
Tableau XVI.2 : Structure des dépenses des collectivités en 2021 114
Tableau XVII.1 : Répartition des immatriculations suivant le régime juridique 118
Tableau XVII.2: Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité en 2020 et 2021 dans la région de Kédougou 120
Tableau XVIII.1: Taille moyenne des ménages par région 123
Tableau XVIII.3: Evolution des quantités de semences par culture en tonnes 125
Tableau XVIII.4 : Evolution des quantités d'engrais 125
Tableau XVIII.5 : Répartition des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions 125
Tableau XIX.1: Evolution du cheptel et de la volaille 128
Tableau XIX.2 : Production de viande en tonnes et abats par espèce 128
Tableau XIX.3 : Production en quantité et en valeur des produits de la sylviculture 130
Tableau XIX.4 : Evolution des plantations réalisées par département en 2021 130
Tableau XIX.5 : Evolution des captures et de leur destination entre 2018 et 2021 132
Tableau XX.1 : Evolution et répartition des ventes d'électricité par département 135
Tableau XX.2 : Situation des mines et des carrières de la région 137
Tableau XX.3: Production des mines et des carrières en quantité et en valeur 137
Tableau XXI.1 : Caractéristiques des entreprises de commerces de Kédougou en 2020 et 2021 140
Tableau XXI.2: Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par circonscription administrative 142
Tableau XXI.3: Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état 142
Tableau XXI.4: Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis 142
Tableau XXI.6: Evolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative 2020 144

Liste des Graphiques

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kédougou en 2020 20
Graphique II-2 : Tendances de la fécondité par âge en 2017 24
Graphique III-1 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation 27
Graphique III-2 : Evolution de la pluviométrie moyenne annuelle (mm) en 2021 31
Graphique III-3 : Evolution des températures moyenne mensuelle maximales en 2021 (degrés Celsius) 31
Graphique III-4 : Evolution relevés mensuels de l'insolation en 2021 (Heure/Jour) 31
Graphique IV-1 : Evolution du taux d'activité au niveau régional selon le sexe 35
Graphique IV-2: Evolution du taux d'emploi au niveau régional selon le sexe 37
Graphique IV-3: Répartition au niveau régional de la population en emploi selon le statut dans l'emploi en 2021 37
Graphique V-1 : Taux de chômage au sens du BIT en fonction du sexe et du milieu de résidence 2021 44
Graphique VI-1 : Répartition des logement (%) selon le type au niveau régional et national 48
Graphique VI-2 : Répartition des ménages de la région (en%) selon le statut d'occupation 48
Graphique VII-1 : Répartition des ménages de Kédougou selon la sources d'accès à l'eau de boisson au niveau régional 53
Graphique VII-2: Répartition des ménages par mode d'évacuation des eaux usées (en %) 55
Graphique VII-3: Taux d'accès à l'électricité par région 57
Graphique VII-4 : Evolution et répartition des ménages (%) selon le type de combustible utilisé pour la cuisson 57
Graphique VIII-1 : Nature des violence conjugales (%) 62
Graphique VIII-2 : Prévalence de l'insécurité alimentaire basée sur la FIES (%) 64
Graphique VIII-3 : Taux d'insécurité alimentaire selon le Cadre Harmonisé par département en 2021 64
Graphique IX-1: Evolution annuelle des bénéficiaires de bourses de sécurité familiales 70
Graphique IX-2 : Répartition des ménages bénéficiant de la Bourse de Sécurité familiale, de la CEC enrôlés dans la couverture maladie universelle en 2021 70
Graphique X-1 : Répartition des personnes écroués en 2020 selon la nationalité 75
Graphique X-2: Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe en 2020 75
Graphique XI-1 : Couverture en personnel et normes OMS 78
Graphique XI-2 : Couverture en structures sanitaires et normes OMS 78
Graphique XI-3: Nombre d'accouchements et césariennes selon le district en 2021 80
Graphique XI-4 : Part du budget des collectivités territoriales allouées à la santé par département 82
Graphique XI-5 : Niveau d'exécution des budgets des CT alloués à la santé par département 82
Graphique XII-1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le par circonscription administrative en 2021 85
Graphique XII-2: Evolution annuelle du Taux Brut de Scolarisation (TBS) 87
Graphique XII-3: Répartition des enseignants selon le statut en 2021 89
Graphique XII-4 : Part des dépenses des investissements destinés à la santé des CT par circonscription 93
Graphique XII-5: Niveau d'exécution des dépenses d'investissements du secteur de l'éducation des CT par circonscription 93
Graphique XIII-1 : Répartition des infrastructures sportives selon le type 98
Graphique XIV-1 : Prix moyens des denrées de première nécessité au niveau régional et national 2021 104
Graphique XV-1 : Répartition des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination 109
Graphique XVI-1 : Répartition des Prévisions et des réalisations de recettes par département en 2021 112
Graphique XVI-2 : Taux d'exécution des dépenses prévues (en milliards de FCFA) par département 114
Graphique XVII-1 : Répartition des propriétaires/chefs des unités immatriculées selon le sexe 118
Graphique XVII-2 : Répartition des entreprises par taille (critère : chiffre d'affaires) en 2020 et 2021 dans la région de Kédougou 120
Graphique XVIII-1 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage 123
Graphique XIX-1 : Evolution des résultats des campagnes de chasse 130

Graphique XIX-2 : Evolution des débarquements pêche de capture (en tonnes) 132
Graphique XX-1: Evolution de la consommation annuelle d'électricité dans la région de Kédougou 135
Graphique XX-2 : Répartition des unités de production de l'extraction traditionnelle du minerai d'or par commune..... 137
Graphique XXI-1 : Evolution du taux de valeur ajouté du secteur du commerce et du taux de valeur ajouté moyen des secteurs d'activités 140

Liste des cartes

Carte I.1 Carte de la Région de Kédougou 15
Carte I.2 : Découpage administrative de la région avec ses départements 17
Carte II.1: Carte des densités de Population 22
Carte II.2: Fécondité par région (ISF EDS 2017) 24
Carte VII.1 : Taux d'accès des ménages à une source d'eau potable selon la région 53
Carte XI.1 : Carte Région Médicale de Kédougou 78

AVANT PROPOS

La Situation économique et sociale régionale (SESR) est une publication annuelle qui fait la synthèse des informations statistiques émanant de l'ANSD et des autres structures du Système statistique national (SSN), dans le cadre de l'exécution de leurs tâches quotidiennes.

La SESR essaie d'embrasser la quasi- totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative, fournissant ainsi les principaux indicateurs économiques, sociaux et démographiques de la région.

Réalisée pour une année (N) en utilisant les données de l'année précédente (N-1), la SESR constitue un outil de consolidation des données régionales et un véritable instrument de planification et d'aide à la prise de décision pour les principaux acteurs du développement de notre pays.

Exceptionnellement, la présente édition traite de la situation économique et sociale des années 2020 et 2021 pour résorber, en partie, le retard de publication accusé.

La collaboration franche et précieuse de l'ensemble des partenaires de l'ANSD, constitués des membres du SSN, a été le socle de cette réalisation. Je les en remercie vivement.

Vous en souhaitant une bonne lecture, nous serons heureux de mettre vos remarques et suggestions à profit pour améliorer la qualité de ce précieux document.

Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur général Agence nationale
de la Statistique et de la
Démographie

SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION

CHAPITRE I : TERRITOIRE

CHAPITRE II : POPULATION

CHAPITRE III : OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

Chapitre I : TERRITOIRE

I.1 La région de Kédougou dans le Sénégal

La région de Kédougou est située à l'extrême sud-est du Sénégal. Elle est bordée par la région de Tambacounda à l'ouest et au nord, par le Mali à l'est, et par la Guinée au sud.

La géographie de Kédougou est dominée par des collines verdoyantes, des montagnes, des cascades et des rivières, créant un paysage pittoresque. Les montagnes du Fouta Djalon s'étendent jusqu'à cette région, s'ajoutant à sa beauté naturelle. Les chutes de Dindefelo, l'une des plus hautes cascades d'Afrique de l'Ouest, sont l'une des principales attractions de Kédougou, attirant les amateurs de nature et les randonneurs.

La faune et la flore de la région sont également remarquables, avec une variété d'espèces animales et végétales endémiques. Les parcs nationaux tels que le parc national du Niokolo-Koba, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, offrent aux amateurs de nature l'opportunité d'observer des éléphants, des lions, des chimpanzés et une myriade d'oiseaux exotiques dans leur habitat naturel.

Les habitants de Kédougou appartiennent principalement à des groupes ethniques tels que les Peuls, les Malinkés, les Bassaris et les Bédiks, chacun contribuant à la richesse culturelle de la région. Les traditions, la musique et la danse locales offrent aux visiteurs un aperçu de la diversité culturelle sénégalaise.

L'agriculture, l'élevage et l'exploitation minière sont les principales activités économiques de la région. Kédougou est également réputée pour sa richesse en or.

Le secteur économique secondaire de la région a connu une croissance significative ces dernières années, principalement grâce au développement de l'exploitation minière. Cette croissance a eu un impact positif sur le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et des petites et moyennes industries (PMI) opérant dans le secteur tertiaire.

De plus, le secteur touristique de la région est en constante évolution et, avec une structuration adéquate, pourrait bénéficier davantage de l'attrait naturel de la région.

Définitions :

Le parc national du Niokolo-Koba est situé dans la région de Kédougou, dans l'extrême sud-est du Sénégal. Il a été créé en 1954 et a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1981 en raison de sa biodiversité exceptionnelle et de son importance pour la conservation. Ce parc couvre une vaste superficie de plus de 9 000 kilomètres carrés, ce qui en fait le parc le plus étendu du Sénégal. Il se caractérise par une variété de paysages, allant de savanes arborées à des forêts denses, de grandes étendues de prairies et de zones de montagnes escarpées. La rivière Gambie traverse le parc, créant des écosystèmes variés et soutenant une faune diversifiée.

Le Fouta Djalon est réputé pour ses paysages montagneux spectaculaires et sa topographie accidentée. Les montagnes s'étendent sur une grande partie de la région centrale de la Guinée, créant un système montagneux complexe et diversifié. Les sommets du Fouta Djalon sont souvent recouverts de végétation luxuriante, de forêts tropicales, de rivières et de cascades.

En savoir plus :

Visiter le Sénégal

Tableaux et graphiques

Carte I.1 Carte de la Région de Kédougou

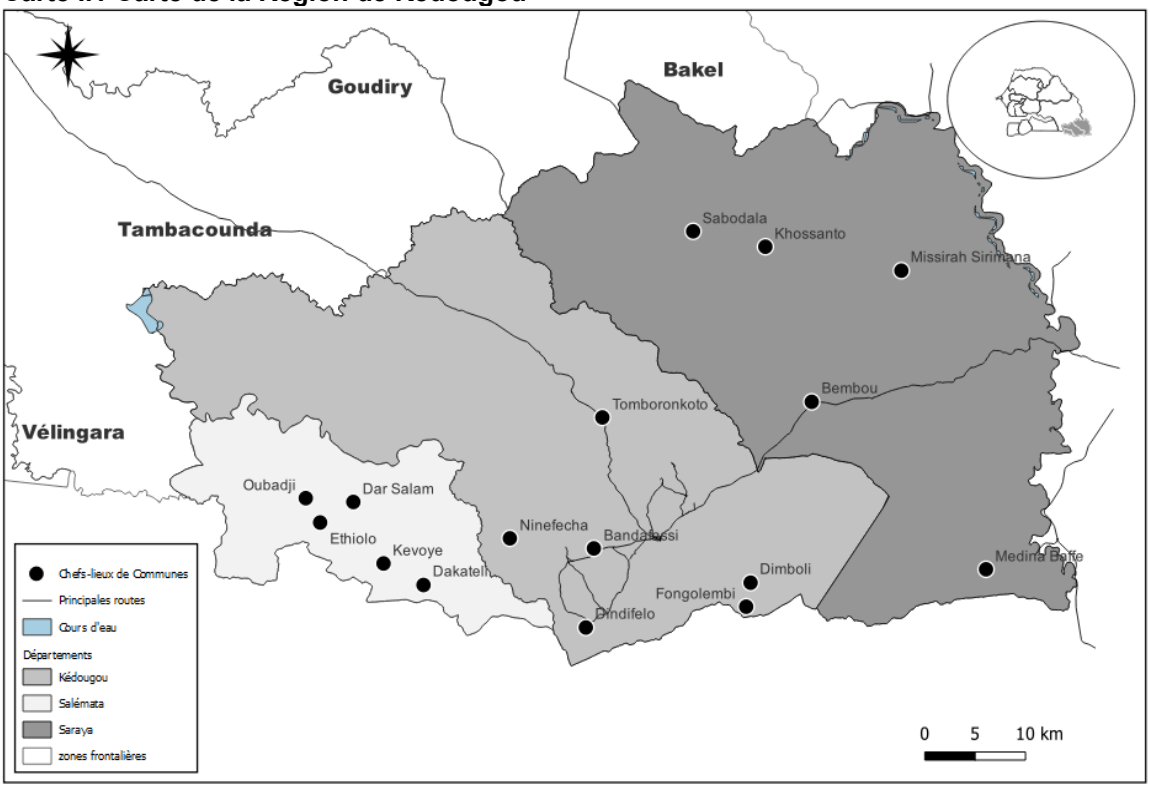

Source : Service régional de la Statistique et de la démographie, 2021

Tableau I.1: Population et densité des régions du Sénégal en 2021

Région	Sexe		Ensemble	Poids démographique (%)
	Masculin	Féminin		
Dakar	1 967 728	2 002 786	3 970 514	23,0%
Diourbel	929 953	995 235	1 925 187	11,1%
Tambacounda	456 403	446 575	902 977	5,2%
Saint-Louis	566 929	563 385	1 130 314	6,5%
Thiès	1 122 416	1 116 845	2 239 262	12,9%
Fatick	463 544	469 085	932 629	5,4%
Kaffrine	375 026	379 682	754 708	4,4%
Kaolack	610 980	622 699	1 233 679	7,1%
Kédougou	**101 818**	**95 173**	**196 991**	**1,1%**
Kolda	429 974	421 078	851 053	4,9%
Louga	547 260	551 864	1 099 124	6,4%
Matam	375 448	383 309	758 757	4,4%
Sédhiou	299 773	292 547	592 320	3,4%
Ziguinchor	363 670	344 460	708 130	4,1%
Ensemble	8 611 182	8 684 715	17 295 897	100,0%

Source : ANSD, projection démographique 2021

I.2 Organisation administrative et territoriale

Ancien département de la région de Tambacounda, Kédougou est érigée en région en 2008 par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Elle s'étend sur une superficie de 16 896 Km^2 et affiche une densité de population de 11 habitants au km^2 en 2021.

La région compte vingt-deux (22) collectivités territoriales, comprenant trois (3) départements (Kédougou, Salémata et Saraya), six arrondissements et dix-neuf (19) communes.

Le département de Kédougou, qui couvre 36,4% de la superficie de la région, soit 6 149 km², abrite plus de la moitié de la population régionale (51,9%). En ce qui concerne la division administrative, le département est composé de deux (02) arrondissements, à savoir l'arrondissement de Fongolimbi et celui de Bandafassi. Ces derniers comptent respectivement deux (02) communes (Fongolimbi et Dimboli) et quatre (04) communes (Bandafassi, Dindéfélo, Tomboronkoto et Ninéfécha).

Le département de Salémata s'étend sur une superficie de 1 970 km² et est habité par une population estimée à 28 777 habitants en 2021, ce qui équivaut à une densité de 14 habitants au km^2. Il est constitué de deux (2) arrondissements Dar Salam et Dakatély et de six (6) communes, à savoir Salémata, Dar Salam, Oubadji, Dakatély, Kévoye et Ethiolo.

Le département de Saraya est le plus vaste de la région en termes de superficie, couvrant plus de 52,0% de la surface totale de la région. En 2021, il abritait 66 017 habitants, représentant 33,5% de la population totale de la région. La densité de population est de 7 habitants par km^2. Sur le plan administratif, il est divisé en deux (02) arrondissements : l'arrondissement de Bembou, qui comprend les communes de Bembou et de Médina Baffé et l'arrondissement de Sabodala, composé des communes de Sabodala, Missirah Sirimana et Khossanto.

En matière d'urbanisation, la région ne compte que trois zones urbaines, qui correspondent aux communes chefs-lieux des départements (Kédougou, Saraya et Salémata). Cette situation se traduit par un faible taux d'urbanisation de 24,8% en 2021.

En ce qui concerne la subdivision administrative locale, la région de Kédougou comprend 467 localités en 2021, dont 22 quartiers, 253 villages et 192 hameaux.

Définitions :

Le hameau est constitué d'une ou de plusieurs concession(s) située(s) dans une aire géographique isolée de son village d'appartenance administrative. Plus précisément, c'est un groupement de quelques habitations situées en dehors de l'agglomération principale d'un village administratif, qui n'a pas de chef reconnu administrativement. Le hameau est toujours rattaché à un village administratif, il a la caractéristique d'être plus ou moins fixe.

La densité de population est un indicateur qui mesure le nombre moyen de personnes vivantes par unité de superficie dans une région donnée, généralement exprimée en habitants par kilomètre carré Elle permet d'évaluer la concentration de la population dans une zone géographique donnée et donne une idée de la pression démographique sur cette zone.

En savoir plus :

Projection démographique 2013- 2025

Rapport définitif du RGPHAE 2013

Agence nationale de L'aménagement du Territoire

Tableaux et graphiques

Tableau I.2 : Densités de population de la région de Kédougou selon le département

Circonscriptions	Superficie (km^2)	Population (habitants)		Densité (habitants/km^2)	
		2020	2021	2020	2021
Kédougou	6 149	98 836	102196	16	17
Salémata	1 970	27 831	28777	14	15
Saraya	8 777	63 846	66017	7	8
Région	16 896	190 512	196991	11	12

Source : ANSD, Projection démographique 2021

Carte I.2 : Découpage administrative de la région avec ses départements

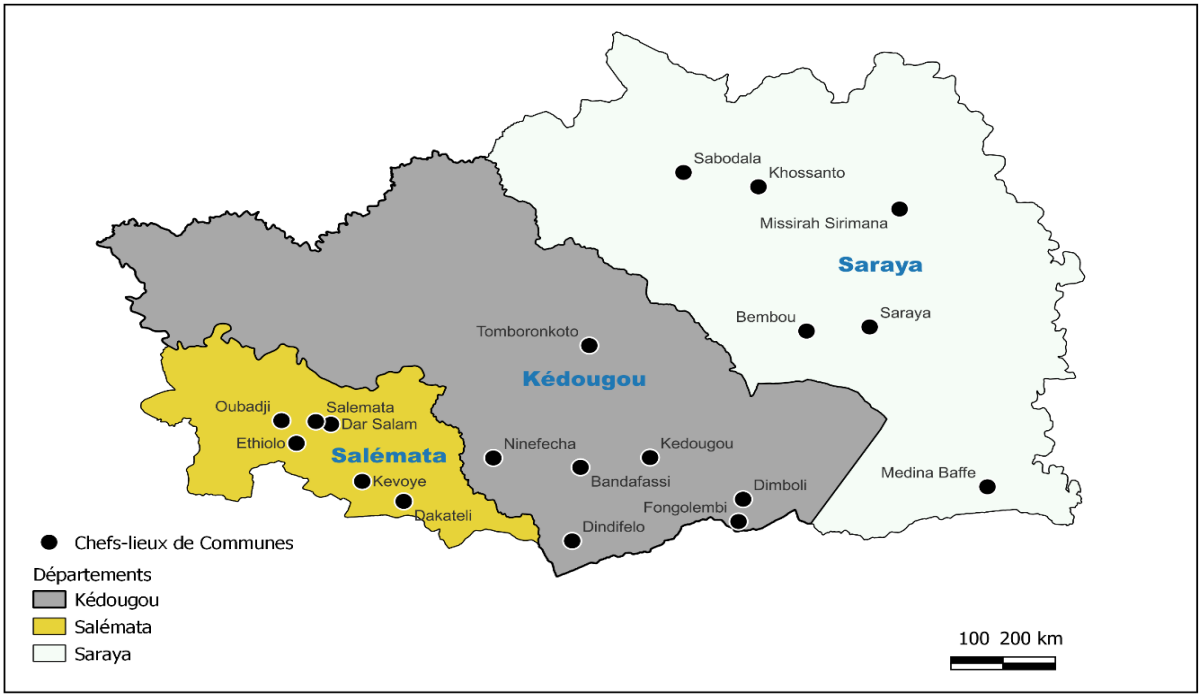

Source : Service régional de la Statistique et de la Démographie de Kédougou, 2021

Chapitre II : POPULATION

II.1 Structure globale de la Population

La structure de la population, en termes d'âge et de répartition homme-femme, a un impact direct sur les besoins en matière d'éducation et de soins de santé. Sa compréhension est cruciale pour élaborer des politiques sociales et économiques efficaces, en tenant compte des besoins spécifiques des différents groupes d'âge et de sexe.

L'effectif de la population de la région de Kédougou est estimé à 196 991 habitants en 2021 contre 190 509 habitants en 2020, ce qui équivaut à un taux d'accroissement annuel estimé à 3,4%. Cependant, elle demeure la région la moins peuplée du pays, avec un poids démographique de 1,1% par rapport à la population nationale estimée à 17 223 497 habitants en 2021. La répartition par sexe indique une prédominance masculine avec un pourcentage de 51,7% d'hommes.

La pyramide des âges représente le modèle démographique typique des régions situées dans les pays en développement. Elle se caractérise par une base très large et un sommet étroit, reflétant ainsi une forte natalité, une espérance de vie relativement courte et un taux élevé de dépendance. En conséquence, la population de la région de Kédougou est principalement constituée de jeunes, avec environ 51,5% de la population ayant moins de 18 ans. D'autre part, la population potentiellement active, c'est-à-dire celle âgée de 15 à 64 ans, représente 51,8% de la population régionale, tandis que les personnes de moins de 15 ans constituent 45,2 %, et celles de 65 ans et plus représentent 3,0%. Le rapport de dépendance démographique est de 0,93, ce qui signifie qu'il y a 93 personnes dépendantes pour chaque groupe de 100 personnes en âge de travailler.

Le rapport global de masculinité est de 107,0% en 2021, ce qui indique qu'il y a 107 hommes pour chaque groupe de 100 femmes. L'examen du rapport de masculinité selon la tranche d'âge montre que, quel que soit le groupe considéré, les hommes sont en plus grand nombre que les femmes. L'écart entre les effectifs des hommes et des femmes est maximal chez les personnes âgées entre 40 et 44 ans.

En ce qui concerne le milieu de résidence, la majorité de la population de la région habite en milieu rural, avec une estimation de plus de 75,0%. Cette répartition peut être expliquée par la configuration de la région, qui ne compte que trois zones considérées comme urbaines.

Définitions :

Le rapport de dépendance démographique est un indicateur démographique qui mesure la proportion de personnes dépendantes (jeunes et personnes âgées) par rapport à la population en âge de travailler (population active). Cet indicateur est généralement exprimé en pourcentage.

Une pyramide des âges est un graphique en forme de pyramide qui représente la répartition de la population d'une région, d'un pays ou d'une autre entité géographique par groupes d'âge et par sexe. C'est un outil visuel qui permet de comprendre la structure démographique d'une population à un moment donné.

En savoir plus :

Projection démographique 2013- 2025

Rapport définitif du RGPHAE 2013

Tableaux et graphiques

Graphique II-1 : Pyramide des âges de la population de la région de Kédougou en 2020

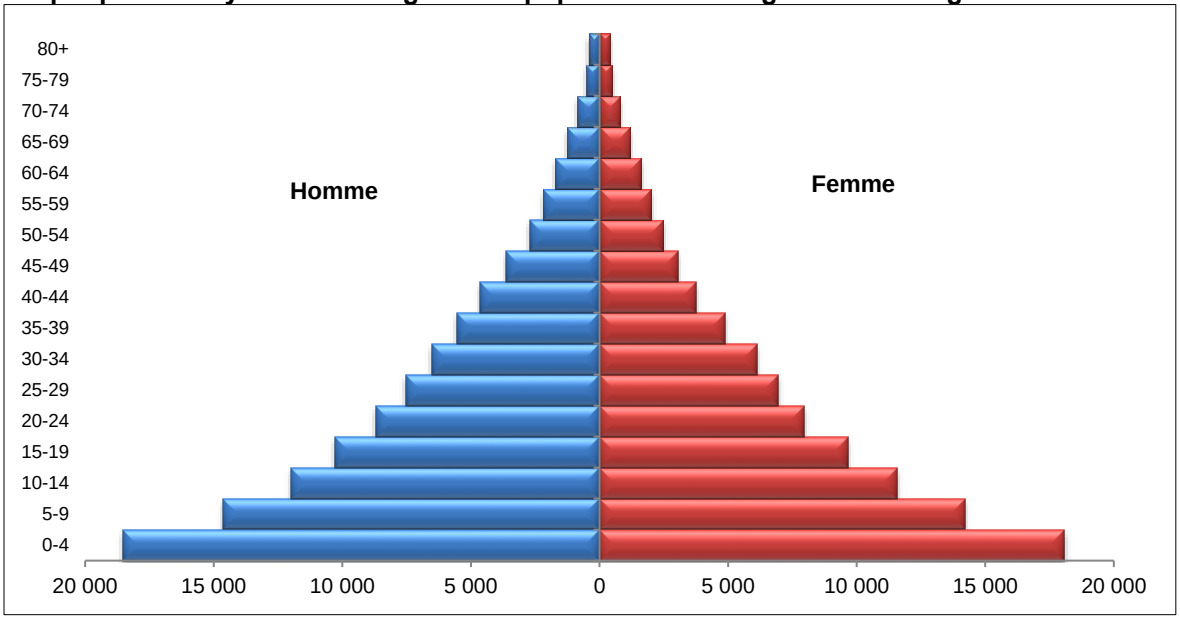

Source : ANSD, Projection démographique 2021

Tableau II.1 : Répartition de la population par groupes d'âges quinquennaux et grands groupes d'âge, selon sexe et rapport de masculinité

Age	Homme	Femme	Ensemble	Masculinité
0-4	18552	18080	36632	102,6%
5-9	14646	14201	28847	103,1%
10-14	12002	11581	23583	103,6%
15-19	10304	9656	19960	106,7%
20-24	8710	7954	16664	109,5%
25-29	7545	6954	14499	108,5%
30-34	6535	6113	12648	106,9%
35-39	5562	4889	10451	113,8%
40-44	4636	3754	8390	123,5%
45-49	3635	3052	6687	119,1%
50-54	2721	2460	5181	110,6%
55-59	2179	2012	4191	108,3%
60-64	1718	1613	3331	106,5%
65-69	1265	1181	2446	107,1%
70-74	861	788	1649	109,3%
75-79	520	478	998	108,8%
80+	427	409	836	104,4%
Global	101818	95175	196991	107,0%

Source : ANSD, Projection démographique 2021

II.2 Répartition de la population par département et milieu de résidence

La connaissance de la répartition de la population par département et milieu de résidence est d'une grande importance. Elle améliore la compréhension de la dynamique démographique en identifiant les concentrations de population dans les différents départements, ce qui permet aux gouvernements d'attribuer de manière stratégique les ressources et les investissements afin de répondre aux besoins locaux en matière d'éducation, de santé, de transport et d'emploi.

La région de Kédougou est habitée par 196 991 individus en 2021. La répartition par département de sa population n'est pas uniforme. En effet, Kédougou reste le département le plus peuplé, en abritant plus de la moitié de la population régionale, soit 51,9%. Les départements de Saraya et de Salémata, quant à eux, comptent respectivement 33,5% et 14,6% de la population régionale.

La population de la région réside principalement en milieu rural, représentant plus de 75% de la population totale. Cette tendance peut être attribuée à la configuration de la région, qui compte seulement trois zones considérées comme urbaines, à savoir les communes chefs-lieux de département. En 2021, la population urbaine du département de Kédougou est estimée à 39 111 habitants, ce qui équivaut à 38,3% de la population totale du département. Quant au département de Saraya, sa population rurale est établie à 62 469 habitants en 2021, représentant ainsi 94,6% de la population totale du département. En ce qui concerne le département de Salémata, 8 personnes sur 10 résident en milieu rural.

En ce qui concerne la répartition par sexe, la région de Kédougou présente beaucoup plus d'hommes que de femmes. La taille de la population masculine de la région est de 101 818 habitants en 2021, représentant 52,1% de la population totale. Cette tendance est principalement influencée par la prédominance des hommes dans le département de Saraya, où ils représentent 54,2% de la population, et dans le département de Kédougou, où ils constituent 51,5% de la population.

Définitions :

La dynamique de la population fait référence aux changements et aux tendances observées dans la taille, la composition, la répartition géographique et les caractéristiques de la population d'une région, d'un pays ou du monde entier au fil du temps. Il s'agit d'un domaine d'étude clé en démographie et en sciences sociales, et il englobe divers aspects de la population

Le taux d'urbanisation est un indicateur démographique qui mesure la proportion de la population d'une région, d'un pays ou du monde qui vit dans des zones urbaines par rapport à la population totale. Il est généralement exprimé en pourcentage.

En savoir plus :

Projection démographique 2013- 2025

Rapport définitif du RGPHAE 2013

Tableaux et graphiques

Tableau II.2 : Répartition de la population par département et milieu de résidence

Milieu de résidence		Kédougou		Salémata		Saraya		région	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Urbain	Masculin	19 892	20 569	3 037	3 140	1 872	1936	24 801	25 645
	Féminin	17 932	18 542	2 944	3 044	1 558	1 611	22 434	23 197
	Ensemble	37 825	39 111	5 980	6183	3 431	3 548	47 236	48 842
Rural	Masculin	31 029	32 084	10 713	11 076	32 726	33840	74 468	77 000
	Féminin	29 982	31 001	11 138	11 517	27 689	28 632	68 809	71 150
	Ensemble	61 010	63 085	21 850	22 594	60 416	62 469	143 276	148 148
Ensemble	Masculin	50 921	52 653	13 750	14216	34 598	35776	99 269	102 645
	Féminin	47 914	49 543	14 082	14561	29 247	30 242	91 243	94 346
	Ensemble	98 835	102 196	27 830	28777	63 847	66 017	190 512	196 991

Source : ANSD, projection démographique 2020

Carte II.1: Carte des densités de Population

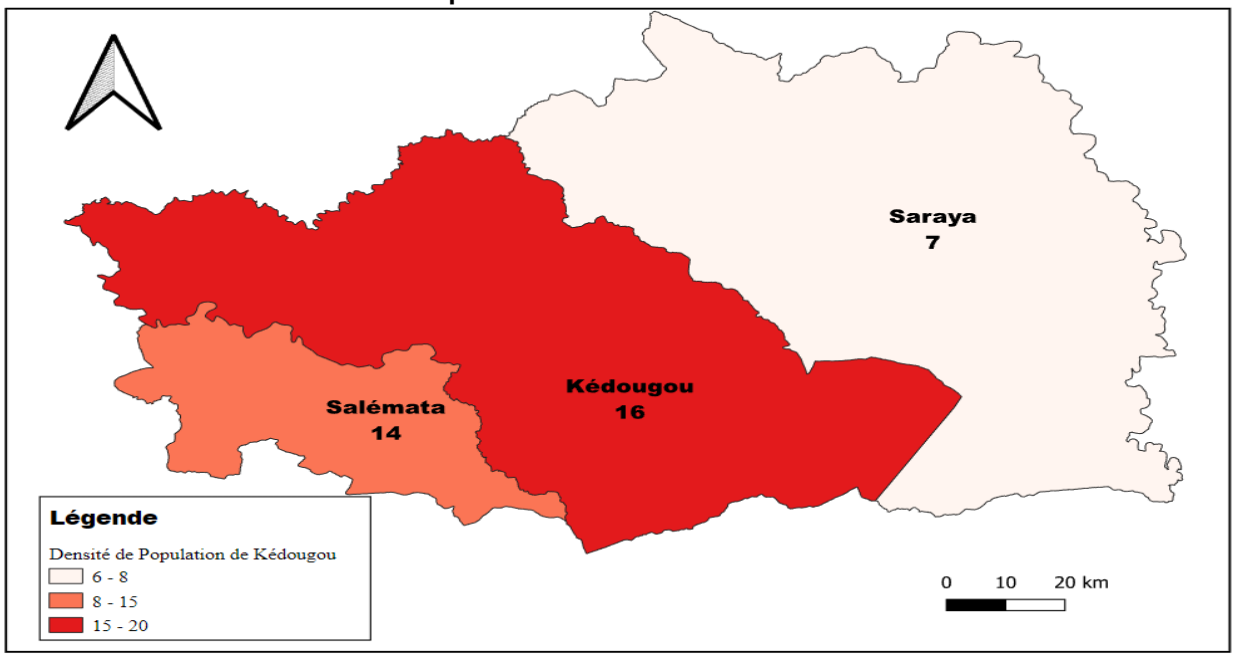

Source : Service régional de la Statistique et de Démographie

II.3 Dynamique de la population (Fécondité, Mortalité, Migration)

La dynamique démographique des nations en développement se distingue généralement par des taux de fécondité élevés, des taux de mortalité fluctuants et d'importants mouvements migratoires. Néanmoins, les progrès enregistrés dans les domaines de la planification familiale, de l'éducation, de la santé et de la diminution de la mortalité infantile sont des indicateurs du début d'une transition démographique.

Le niveau de fécondité à Kédougou était estimé à 6,4 enfants par femme en 2017, au-dessus de la moyenne nationale estimé à 4,6 enfants par femme. L'indice synthétique de fécondité (ISF) de la région a enregistré une timide baisse de 0,2 point, passant de 6,6 enfants par femme en 2013 à 6,4 en 2017. La région se distingue également par une fécondité précoce, illustrée par un taux de fécondité évalué à 10‰ chez les filles âgées de 10 à 14 ans. La fécondité varie en fonction de l'âge, et atteint son pic chez les femmes âgées de 25 à 29 ans, avec un taux proche de 299‰.
Le taux de fécondité global, qui représente le nombre moyen annuel de naissances vivantes parmi les femmes en âge de procréer, est estimé à 211‰ à l'échelle régionale contre 152‰ pour le niveau national. Le nombre moyen d'enfants désirées par les femmes est de 6,1 au niveau régional en 2017.

L'âge médian à la première naissance désigne l'âge auquel la moitié des femmes ont eu leur premier enfant. Il est de 19,5 ans chez les femmes âgées de 20 à 49.

La mortalité est un déterminant du niveau d'une population. En parallèle, le niveau de mortalité maternelle et des enfants sont des indicateurs pertinents pour évaluer la performance d'un système de santé. Le taux brut de mortalité régional était estimé à 12,4‰ en 2013, le plus élevé du pays (7,0‰). En ce qui concerne, la mortalité maternelle, elle s'élevait à 921 décès pour 100 000 naissances. Au niveau national, ce rapport se situait à 434 décès pour 100 000 naissances vivantes selon le RGPHAE de 2013. En ce qui concerne la mortalité infanto juvénile, les résultats de l'EDS 2017 indiquent un taux de 74,0‰ dans la région de Kédougou, contre 56,0‰ au niveau national.
L'espérance de vie à la naissance dans la région était estimée à 55 ans en 2013, ce qui était en deçà de la moyenne nationale de 64,8 ans.
La migration est également un facteur important qui peut influencer le niveau d'une population. La région de Kédougou a enregistré 4 297 entrées contre 14 941 sorties soit un solde migratoire relatif de -8,1 au cours des cinq dernières précédentes 2013.

Définitions :

La mortalité maternelle fait référence au décès de femmes pendant la grossesse, l'accouchement ou dans les 42 jours suivant la fin de la grossesse, quelle qu'en soit la cause.

La mortalité infanto-juvénile fait référence au décès d'enfants âgés de moins de cinq ans. Cet indicateur englobe les décès d'enfants de la naissance jusqu'à leur cinquième anniversaire.

En savoir plus :

Rapport définitif du RGPHAE 2013

The DHS Program

Tableaux et graphiques

Carte II.2: Fécondité par région (ISF EDS 2017)

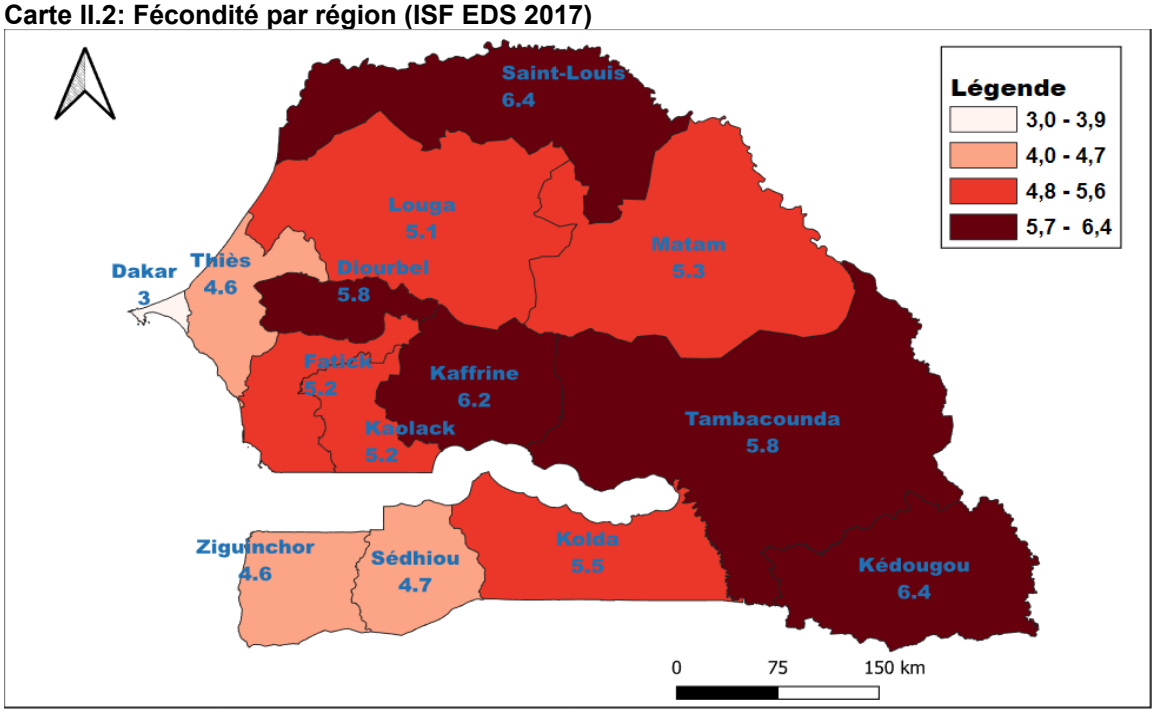

Source : EDS 2017

Tableau II.3 : Synthèse des indicateurs sur la dynamique de la population

INDICATEUR	2017	2013			
	ISF	Espérance de vie	Taux de mortalité	Solde migratoire	taux d'accroissement
Kédougou	6,4	55	12,4‰	-8,1	3,5%
National	4,6	64,8	7,0‰.		

Source : EDS 2017 et RGPHAE 2013

Graphique II-2 : Tendances de la fécondité par âge en 2017

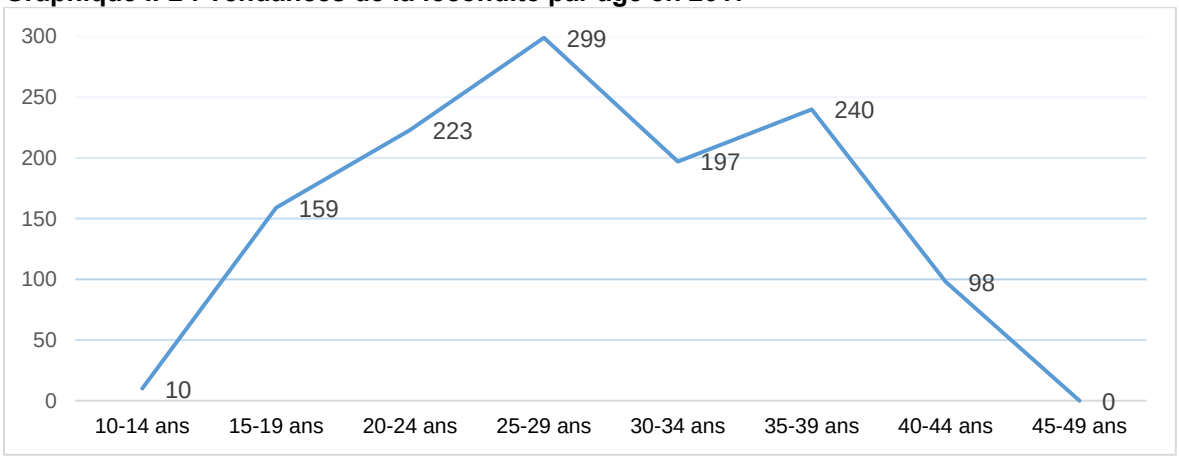

Source : EDS 2017

Chapitre III : OCCUPATION DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

III.1 Occupation physique du territoire

Une compréhension approfondie de l'occupation physique du territoire ainsi qu'une planification et une gestion rationnelle de l'espace sont essentielles pour répondre aux besoins actuels des populations et des générations futures en matière d'accès aux ressources foncières.

La région de Kédougou présente un relief accidenté, avec des plaines dans certaines zones et des plateaux et collines dans d'autres. Son point culminant se situe à 581 mètres à Sambangallou, au sud, préfigurant les contreforts du Fouta-Djalon. A l'ouest, les collines du pays Bassari et le mont Assirik dominent le Parc National de Niokolo – Koba (PNNK). Le paysage est marqué par la présence de plateaux et de vallées qui constituent les principales zones de culture. Les principaux types de sols de la région sont les sols minéraux bruts d'érosion (lithosols), les sols peu évolués d'érosion gravillonnaire, les sols ferrugineux tropicaux (non lessivés, lessivés sans concrétions et lessivés avec concrétions), les vertisols et les sols hydromorphes et halomorphes avec une prédominance des sols ferrugineux tropicaux et des sols peu évolués d'érosion. La nature du relief et des types de sol confère à la région une biodiversité très importante. En effet, quasiment toutes les espèces de la flore guinéenne et une bonne partie de la faune de l'Afrique de l'Ouest dont plusieurs espèces d'antilopes sont présents dans la région. Les formations végétales de la région couvrent une superficie de près de 1 606 514 ha, soit 95% du territoire régional. La végétation comprend plusieurs types de formation dont les principaux sont : la steppe, la savane, la forêt claire, la forêt galerie, les prairies marécageuses et les boisés.

L'expansion de la superficie occupée par les établissements humains peut être appréhendée en observant le développement des lotissements. En 2020, 244 nouvelles parcelles ont été loties contre 535 en 2019, ce qui correspond à une baisse de 54,4%. Durant ces années consécutives, toutes les parcelles loties ont été attribuées.

.

Définitions :

La faune désigne l'ensemble des animaux vivants dans une région ou un écosystème particulier. Elle englobe une grande variété d'espèces, des plus petites aux plus grandes, terrestres et aquatiques. La faune comprend des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des amphibiens, des poissons, des insectes et bien d'autres organismes.

La flore fait référence à l'ensemble des plantes, y compris les arbres, les arbustes, les herbes, les fleurs, les algues et autres végétaux, présents dans une zone géographique donnée. La flore joue un rôle essentiel dans la création d'habitats pour la faune et dans la régulation des écosystèmes.

Une formation végétale est une zone spécifique caractérisée par une combinaison particulière de types de plantes. Les formations végétales varient en fonction de facteurs tels que le climat, le sol, la topographie et la géographie. Elles peuvent inclure des forêts, des prairies, des déserts, des marais, des savanes, des tourbières, etc. Chacune de ces formations végétales abrite des communautés spécifiques de faune et de flore adaptées à ses conditions particulières.

En savoir plus :

Direction Régional de l'urbanisme et de l'Habitat, Téléphone : 33 985 18 07

Tableaux et graphiques

Tableau III.1 : Evolution des lotissements et attribution de parcelles

Circonscription administrative	Année	Nombre de parcelles loties	Nombres de parcelles attribuées	Nombre de localités concernées
Kédougou	2018	2515	25151	1
	2019	193	193	1
	2020	244	244	1
Saraya	2018	840	840	1
	2019	0	0	0
	2020	0	0	0
Salémata	2018	0	0	0
	2019	342	342	1
	2020	0	0	0
Région	2018	3355	3355	**2**
	2019	535	535	**2**
	2020	244	244	**1**

Source : Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat

Graphique III-1 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation

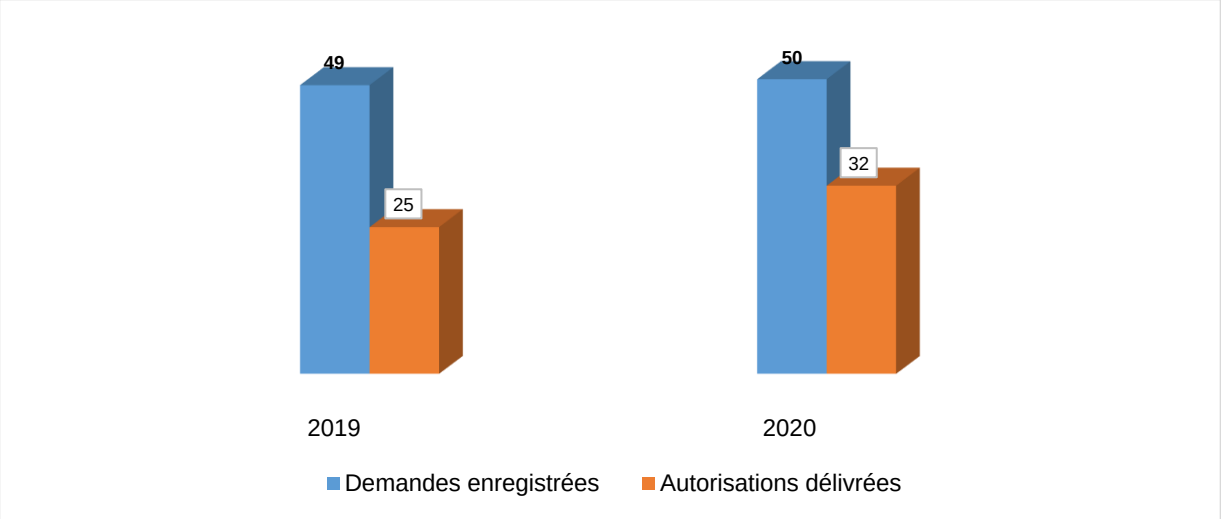

Source : Direction Régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat

III.2 Ressources forestières, fauniques et risques environnementaux

Les écosystèmes forestiers et les habitats fauniques abritent une grande diversité d'espèces végétales et animales. Cette biodiversité est cruciale pour maintenir l'équilibre écologique, préserver la stabilité des écosystèmes et soutenir la vie sur Terre.

La région de Kédougou est dotée d'une biodiversité très importante aussi bien du point de vue faunique que floristique. Ses formations végétales couvrent une superficie de près de 16065,14 $Km^{2.}$ La région n'a pas de forêts classées, mais elle abrite la Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) de la Falémé, le Parc National de Niokolo (PNNK) et cinq Réserves naturelles communautaires (Niéméniké, Thiabédji, Dindéfélo, Oubadji et Bandafassi-Tomboronkoto) lesquels composent le domaine protégé de la région.
La ZIC couvre une superficie de 13 360 km² et abrite une faune exceptionnelle, notamment des troupeaux d'antilopes prestigieuses telles que l'hippotragus (antilope cheval ou Koba) et l'élan de Derby, ainsi que des hippopotames, des buffles, des lions, des panthères et des crocodiles.

Les campagnes de reboisement permettent de renforcer la couverture forestière et de lutter contre la déforestation. En 2021, 261,1 ha de terres sont consacrés à des plantations massives (PM) contre 214 ha en 2020. Les planatations linéaires (PL) sont réalisées sur une distance de 77,2 Km en 2021 et 76,4 Km en 2020. En ce qui concerne les plantations conservatoires et de réhabilitation (PCR), elles couvrent une étendue de 142 ha en 2021 contre 705,6 ha en 2020.

Les pépiniares de la région ont produit une grande variété de plants en 2021, notamment les espèces forestières (424 495), fruitières (28 9072) et ornementales (440 352).

La protection des forêts, en particulier par la prévention et la lutte contre les feux de brousse est essentiel pour la préservation de la biodiversité et le maintien de l'équilibre des écosystèmes.

De 2020 à 2021, le nombre de comités de lutte contre les feux de brousse est passé de 178 à 291, ce qui représente un surplus de 133 comités. Cependant, près de 95% des comités de lutte ne sont pas équipés. Les départements de Kédougou et Salémata comptent respectivement 92 et 95 comités, tandis que le Saraya en dispose 83. En ce qui concerne les cas de feux de brousse, leur nombre est passé de 25 à 31 entre 2020 et 2021, brûlant respectivement 665,2 et 296 hectares.

Définitions :

Une Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) est une zone désignée spécifiquement pour la gestion et la régulation de la chasse sportive ou cynégétique. Les ZIC sont établies dans le but de préserver la faune sauvage tout en permettant la chasse récréative de manière durable.

En savoir plus :

Inspection régionale des Eaux et Forêt, Téléphone : 33 980 53 52

Tableaux et graphiques

Tableau III.2 : Répartition du nombre de pépinières et de plants produits selon le mode de production

Type de pépinière		Kédougou	Saraya	Salémata	Région
Régie	pépinières	3	1	1	5
	plants	453967	201414	31498	686879
Villageoises	pépinières	12	4	2	18
	plants	346202	15355	114154	475711
Communautaires	pépinières				0
	plants				0
Privées / Individuelles	pépinières	17	21	44	82
	plants	126 089	119872	111341	111341
Scolaires	pépinières	0	0	0	0
	plants	0	0	0	0
Privés/ONG	pépinières	0	0	0	0
	plants	0	0	0	0
Total	pépinières	**32**	**26**	**47**	**105**
	plants	**926 258**	**336 641**	**256 993**	**1 519 892**

Source : IEF,2021

Tableau III.3: Répartition et évolution du nombre de plants produits selon l'espèce

Espèces	2020	2021	Proportions (en %)
Forestières	542 265	424495	-21,7%
Fruitières	246 339	289072	17,3%
Fruitières forestières	384 108	365973	-4,7%
Ornementales	423 972	440352	3,9%
Total	1 596 684	1519892	-4,8%

Source : IEF,2021

Tableau III.4 : Situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	2020		2021		Variation	
	Nombre de cas	Superficies brulées (ha)	Nombre de cas	Superficies brulées (ha)	Nombre de cas (absolu)	Superficies brulées (ha)
Kédougou	13	43,2	8	28	-5	-15,2
Saraya	7	17	1	5	-6	-12
Salémata	5	605	22	263	17	-342
Région	25	665,2	31	296	6	-369,2

Source : IEF,2021

III.3 Conditions climatiques

Le climat est un élément transversal qui touche de nombreux ODD, car il est un facteur déterminant des défis mondiaux en matière de développement durable. En particulier, ODD 13 (Action pour le climat) vise à lutter contre les changements climatiques et leurs impacts, notamment sur les ressources en eau.

La région de Kédougou est l'une des régions les plus pluvieuses du pays en raison de sa géographie, son climat tropical et sa topographie montagneuse. La saison des pluies s'étend sur une période de six (06) mois, allant de mai à octobre. Sa pluviométrie se distingue par une grande variabilité spatio-temporelle, atteignant son niveau maximal au cours des mois d'août et septembre.
La pluviométrie de la région a chuté de 84,5% en 2021 comparés à 2020, passant de 1 166,4 mm à 985,1 mm. Au fil des 10 dernières années, la pluviométrie de la région a connu des tendances oscillatoires, avec des variations significatives d'une année à l'autre. Au cours de cette période, la région a enregistré son niveau de pluviométrie le plus bas et maximal successivement en 2014 et 2015.

La région a un climat de type soudano-guinéen, avec deux grandes périodes de régime thermique. Une période de basses températures, allant de juillet à janvier avec plus de fraîcheur aux mois d'août et de janvier et une période de hautes températures de février à mai. Les températures sont généralement élevées avec des maximas variant entre 32° et 42°.

L'humidité relative y est très élevée en hivernage. En 2021, elle a atteint 96,7% au mois de septembre. De janvier à mars, elle baisse pour atteindre une valeur minimale voisine de 13,6%.

Sous l'effet de l'anticyclone des Açores, la région est soumise aux types de vents que sont les alizés continentaux de direction nord-est, l'harmatan du secteur avec de l'air chaud et sec et la mousson avec de l'air chaud et humide. Entre avril et mai, la vitesse des vents à Kédougou dépasse 2 m/s.

L'analyse des relevés mensuels d'insolation met en évidence les variations saisonnières typiques de cette région. Les périodes allant de janvier à mai et celle allant de novembre à décembre ont enregistré les niveaux d'ensoleillement les plus élevés avec un pic de 9,45 heures par jour au mois de mars, tandis que de juillet à septembre une légère baisse est enregistré avec une moyenne d'insolation de 5,5 heures par jour.

Définitions :

La "**topographie montagneuse**" fait référence à un type de relief géographique caractérisé par la présence de montagnes, de collines et de crêtes.

L'insolation fait référence à l'exposition à la lumière du soleil reçue par une région, un lieu ou un objet spécifique. Cela peut être mesuré en termes de la quantité de rayonnement solaire reçue par unité de surface pendant une période donnée

En savoir plus :

Agence nationale de l'aviation Civile

Tableaux et graphiques

Graphique III-2 : Evolution de la pluviométrie moyenne annuelle (mm) en 2021

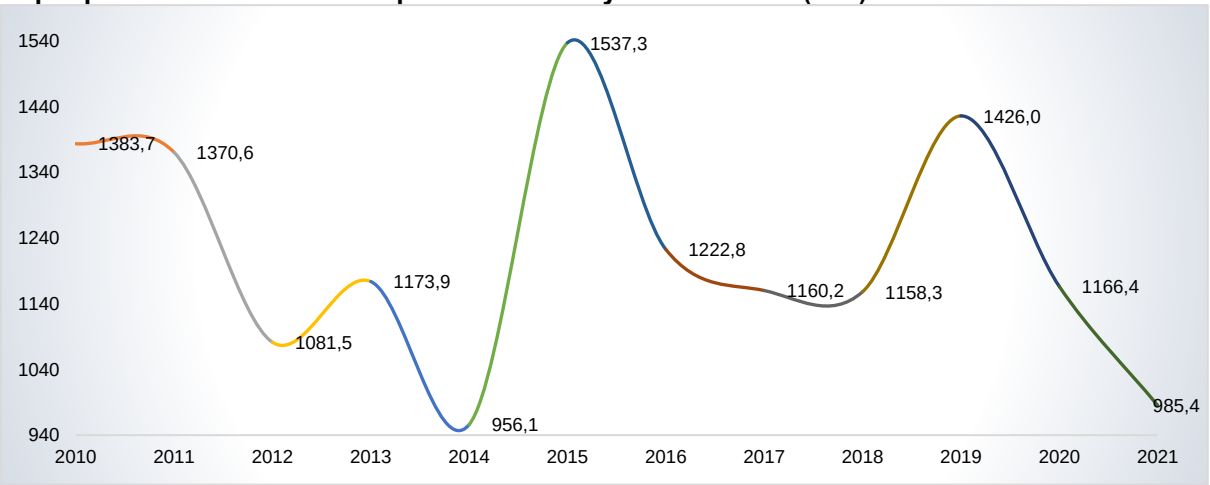

Source : Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie

Graphique III-3 : Evolution des températures moyenne mensuelle maximales en 2021 (degrés Celsius)

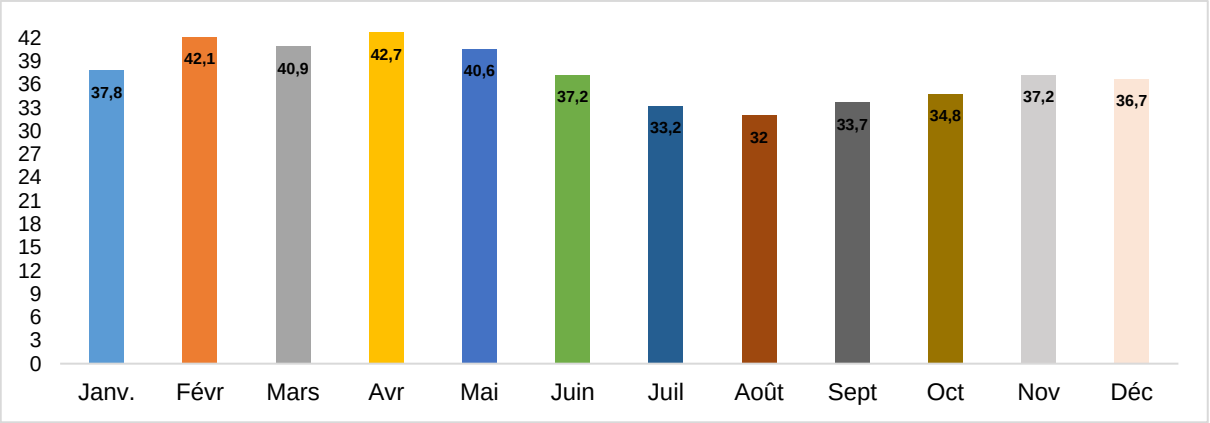

Source : Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie

Graphique III-4 : Evolution relevés mensuels de l'insolation en 2021 (Heure/Jour)

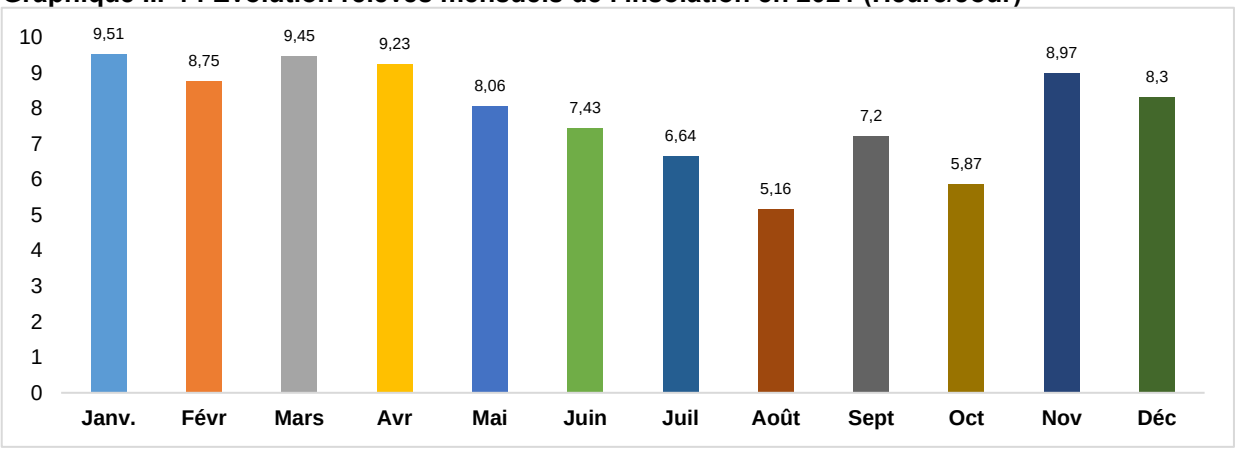

Source : Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie

SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL

CHAPITRE IV : EMPLOI

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

Chapitre IV : EMPLOI

IV.1 Population en âge de travailler

La population en âge de travailler est un facteur important pour l'économie d'un pays, car elle représente la main-d'œuvre potentielle. De plus, sa structure est un élément clé pour évaluer le capital humain disponible.

L'effectif de la population en âge de travailler de la région est évalué à 102 002 personnes en 2021 contre 98 906 individus en 2020, ce qui correspond à une hausse de 3,1%. Elle représente près 51,9% de la population régionale.

L'analyse de la répartition de la population en âge de travailler selon le milieu de résidence fait apparaitre une prédominance rurale. En effet, près de 7 personnes sur 10 (69,2%) des individus potentiellement actifs résident en milieu rural.

La répartition par groupe d'âges et par sexe laisse entrevoir une prédominance des jeunes et des hommes. En effet, la population masculine représente 50,3% de la population en âge de travailler contre 49,3% de femmes. Selon l'âge, la population active est majoritairement constituée des jeunes de la tranche d'âge 15-34 ans (63,2%). Parallèlement, les individus âgés entre 15 et 25 ans représentent 34,3%.

L'analyse de la répartition selon le niveau d'instruction fait ressortir que la majorité des individus en âge de travailler (54,9%) n'ont jamais fréquenté l'école, tandis que 18,9% et 1,5% ont respectivement un niveau scolaire primaire et supérieur.

Le taux d'activité, selon la comptabilité nationale, est un indicateur économique qui mesure la proportion de la population en âge de travailler (généralement entre 15 et 64 ans) qui est actif sur le marché du travail, c'est-à-dire qui est soit employée, soit à la recherche active d'un emploi. En 2021, 69,6% de la population en âge de travailler ont participé au marché du travail. L'analyse du taux d'activité selon le sexe montre qu'il est plus élevé chez les hommes (76,5%) que chez les femmes (62,5%).

Selon le milieu de résidence, le taux de participation est plus important en milieu rural où il est estimé à 70,7% contre 67,0% en milieu urbain.

Le taux d'inactivité (population ni en emploi, ni en formation) est estimé à 41,7% en 2021. Il est légèrement plus élevé en milieu rural (41,7%) qu'en milieu urbain (41,6%). Selon le sexe, la population inactive chez les femmes est estimée à 55,9% contre 26,2% chez les hommes.

Définitions :

Le taux d'inactivité, en économie et en statistiques, fait référence à la proportion de personnes dans une population donnée qui ne sont pas actives sur le marché du travail. Ces personnes ne sont ni employées ni au chômage. Le taux d'inactivité peut varier en fonction de divers facteurs, tels que l'âge, le sexe, la situation géographique et les politiques économiques d'un pays. Les principales catégories de personnes inactives comprennent généralement les étudiants, les retraités, les personnes au foyer, les personnes découragées qui ont abandonné la recherche d'emploi et d'autres personnes qui ne recherchent pas activement du travail.

Le capital humain désigne l'ensemble des compétences, des connaissances, de l'expérience, de l'éducation et de la formation qu'une personne ou une population possède. C'est une ressource économique précieuse qui peut être investie et développée pour améliorer la productivité, la croissance économique et le bien-être d'une société.

En savoir plus :

Enquête Emploi, ANSD

Sénégal Portail des données

Tableaux et graphiques

Tableau IV.1: Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe

Années	Hommes	Femmes	Ensemble
2020	51 979	46 927	98 906
2021	53 545	48 457	102 002
Evolution 2021/2020	3,0%	3,3%	3,1%

Source : ANSD, projections démographiques 2021

Tableau IV.2 : Répartition de la population en âge de travailler selon le sexe, le milieu de résidence, le groupe d'âges, le niveau d'instruction

Modalités	Proportion (en %)
Milieu de résidence	
Urbain	30,8%
Rural	69,2%
Sexe	
Masculin	50,3%
Féminin	49,7%
Groupe d'âges	
[15-24]	34,3%
[25-35]	28,9%
[36-44]	16,0%
[46 et plus]	20,9%
Niveau d'instruction	
Aucun	54,9%
Primaire	18,9%
Secondaire	24,7%
Supérieur	1,5%

Source : ENES 2021

Graphique IV-1 : Evolution du taux d'activité au niveau régional selon le sexe

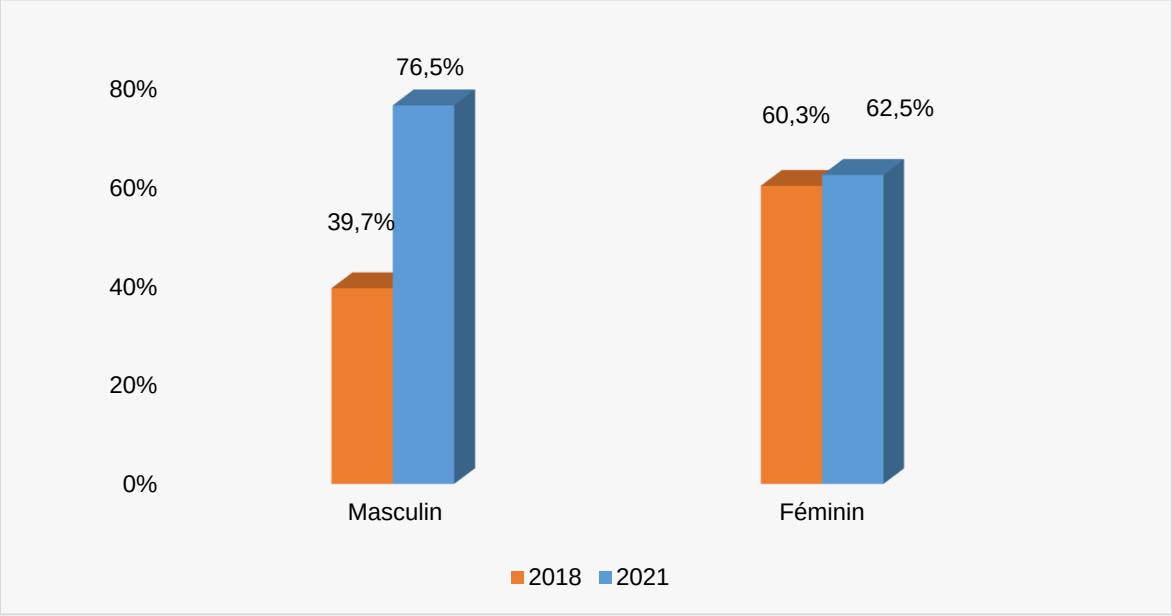

Source : ENES 2021

IV.2 Population en emploi rémunéré

En comptabilité nationale, l'emploi rémunéré est défini comme toute activité économique réalisée par des individus ou des entreprises pour lesquelles une rémunération ou un salaire est versé en contrepartie des services fournis. Cela signifie que les personnes occupant un emploi rémunéré ont reçu un paiement monétaire ou en nature en échange de leur travail. Le taux d'emploi, selon la comptabilité nationale, est un indicateur économique qui mesure la proportion de la population active occupée par rapport à la population en âge de travailler. Il s'agit d'un pourcentage qui permet d'évaluer l'utilisation des ressources humaines dans une économie à un moment donné.

En 2021, le taux d'emploi est estimé, au niveau régional, à 47,0% contre 58,7% en 2018, ce qui correspond à une baisse de 11,7 points de pourcentage. L'analyse du niveau d'emploi selon le milieu de résidence fait ressortir de légères disparités entre le milieu urbain et rural. En effet, le taux d'emploi est d'environ 48,3% en milieu rural contre 44,1% en milieu urbain.
Par rapport au sexe, le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes (59,3%) que chez femmes (34,4%).
L'analyse de la structure des personnes en emploi selon d'âge indique une participation relativement élevée des jeunes de la tranche d'âges 15-35 ans sur le marché du travail, représentant 50,8% des personnes en emploi.
En ce qui concerne le niveau d'instruction, (61,0%) de la population occupée n'ont jamais fréquenté l'école, tandis que seulement 1,7% ont atteint le niveau supérieur. Cette situation présage le caractère informel de l'économie de la région de Kédougou.

L'examen de la structure des personnes en emploi selon le statut laisse entrevoir une prédominance des travailleurs informels. En effet, 35,5% et 42,4% sont respectivement des travailleurs indépendants non agricoles et des travailleurs indépendants agricoles. Les salariés représentent 16,0% de la population occupée, tandis que les patrons/employeurs constituent 0,1%.

L'analyse de la répartition de la population en emplois selon le secteur d'activité fait ressortir que 43,1% des personnes s'activent dans l'agriculture. Le secteur de l'industrie absorbe 28,6% de la main d'œuvre locale, tandis que 15,0% s'activent dans les services de commerce et réparation.

Définitions :

Le taux d'emploi fait référence à la proportion de personnes en âge de travailler au sein d'une population donnée qui a effectivement un emploi rémunéré, que ce soit à temps plein, à temps partiel ou sous d'autres formes d'emploi. Il s'agit d'un indicateur clé pour évaluer l'utilisation de la main-d'œuvre dans une région ou un pays spécifique.

La comptabilité nationale est une méthode de comptabilité économique qui vise à mesurer et à analyser l'activité économique d'une nation dans son ensemble. Elle permet de suivre et d'enregistrer systématiquement toutes les transactions économiques qui ont lieu dans un pays sur une période donnée. Le principal objectif de la comptabilité nationale est de fournir une image complète et précise de l'économie d'un pays, de mesurer sa taille, sa croissance, sa structure et de comprendre comment les différents secteurs interagissent.

En savoir plus :

Enquête Emploi, ANSD

Sénégal Portail des données

Tableaux et graphiques

Graphique IV-2: Evolution du taux d'emploi au niveau régional selon le sexe

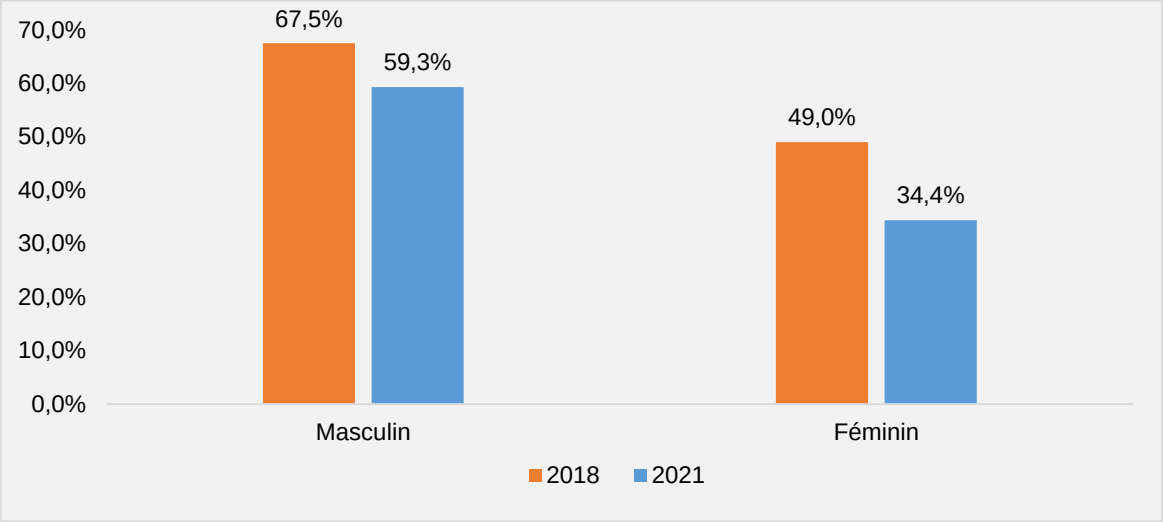

Source : ENES 2021

Tableau IV.3 : Répartition de la population en emploi selon le sexe, le milieu de résidence, le groupe d'âges et le niveau d'instruction en 2021

Modalités	Proportion (en %)
Selon le sexe	
Masculin	63,7%
Féminin	36,3%
Milieu de résidence	
Urbain	28,9%
Rural	71,1%
Groupe d'âge	
[15-24]	16,3%
[25-35]	34,5%
[36-45]	23,2%
[46 et plus]	26,0%
Niveau d'instruction	
Aucun	61,0%
Préscolaire/Primaire	20,1%
Secondaire	17,1%
Supérieur	1,7%

Source : ENES 2021

Graphique IV-3: Répartition au niveau régional de la population en emploi selon le statut dans l'emploi en 2021

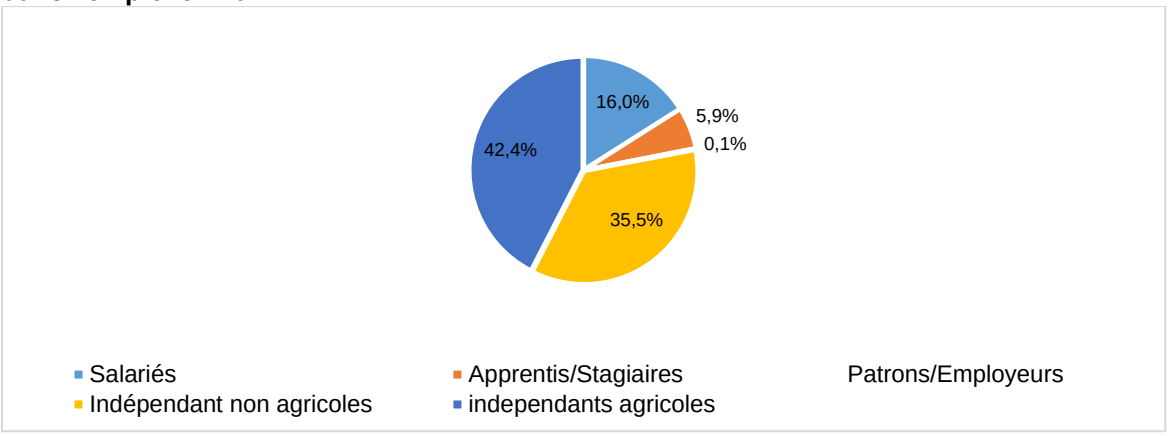

Source : ENES 2021

IV.3 Etablissements ouverts, conflits et contrats de travail

La réglementation du travail et la protection des travailleurs sont essentielles pour garantir la justice, l'équité et la stabilité dans le monde du travail. Le règlement des conflits est un aspect essentiel de la législation. Au Sénégal, le Code du travail, dans son Titre XIII consacré aux différends du travail, contient des dispositions spécifiques pour le règlement des conflits entre employeurs et travailleurs.

Le nombre d'établissements ouverts à l'échelle régionale est passé de 02 à 73 de 2020 à 2021. L'expansion des établissements en 2021 est un facteur déterminant dans la création d'emplois. En effet, le nombre d'emplois générés a considérablement progressé au cours de cette période, passant de 13 en 2020 à 299 en 2021. Il est important de souligner que la morosité du marché du travail en 2020 est consécutive à la pandémie de Covid-19.
En 2021, le marché du travail de la région est également caractérisé par un déséquilibre significatif entre l'offre et la demande. En effet, le nombre de demandeurs d'emploi enregistrés par l'inspection régionale du travail et de la sécurité sociale (821) est nettement supérieur au nombre d'opportunités d'emploi disponibles (75). Une situation similaire a été observée en 2020, avec 718 demandes d'emploi pour seulement 62 offres d'emploi disponibles.

En ce qui concerne les enregistrements de contrats, le nombre a augmenté de 31,7% au cours de la période sous revue, passant de 2 104 à 2 772 contrats enregistrés de 2020 à 2021. Le nombre de travailleurs immatriculés en est passé de 90 à 178 de 2020 à 2021.
La résolution des conflits entre travailleurs et employeurs relève en premier lieu de l'inspection régionale du travail, en collaboration avec les parties impliquées. En cas de désaccord, le règlement du conflit sera porté devant le tribunal du travail.
Le nombre de conflits individuels enregistré est passé de 10 à 20 conflits de 2020 à 2021. Parmi les cas de conflits intervenus en 2021, l'inspecteur régional du travail en a concilié 14, soit un taux de conciliation de 70,0%. Par conséquent, 6 cas de conflits sont transmis au tribunal du travail en 2021, contre 3 en 2020.

Définitions :

Le taux de conciliation est une mesure statistique qui indique le pourcentage de cas ou de conflits qui ont été résolus ou conciliés avec succès par rapport au nombre total de cas ou de conflits traités ou examinés. Il est souvent utilisé pour évaluer l'efficacité d'un processus de médiation, d'arbitrage ou de résolution des litiges.

Le code du travail est un ensemble de lois et de réglementations qui régissent les relations entre les employeurs et les travailleurs au sein d'un pays donné. Il vise à protéger les droits et les intérêts des travailleurs, à établir des normes pour les conditions de travail, la rémunération, la sécurité au travail, et à définir les responsabilités et les obligations des employeurs.

En savoir plus :

Inspection régionale du travail et de la Sécurité Sociale de Kédougou, Téléphone : 33 985 18 21

Tableaux et graphiques

Tableau IV.4 : Evolution des indicateurs de l'emploi

Indicateurs	2020	2021	Variation en point
Etablissements ouverts	2	73	35,5
Emplois générés	13	290	21,3
Contrats enregistrés	2 104	2 772	0,3
Demandes d'emplois	718	821	0,1
Offre d'emplois	62	75	0,2
Nombre de travailleurs immatriculés	90	178	1,0

Source : IRTSS de Kédougou, juillet 2021

Tableau IV.5: Evolution de la situation des conflits de travail

Type de conflit	2020	2021
Conflits individuels	10	20
Conciliations réalisées	07	14
Conflits individuels transmis au Tribunal du Travail	03	6

Source : IRTSS de Kédougou, juillet 2021

Chapitre V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

V.1 Travail familial

En comptabilité nationale, le travail familial fait référence à une forme particulière de travail non rémunéré exercé au sein d'un ménage ou d'une exploitation agricole. Ce type de travail est souvent effectué par des membres de la famille résidant dans le même foyer et vise principalement à soutenir les activités domestiques, les soins aux enfants, les tâches ménagères et les travaux agricoles sans qu'il y ait de salaire formel ou d'autres formes de rémunération. L'offre globale de travail des aides familiaux est captée à partir de la proportion des aides familiaux dans la main-d'œuvre.

La région de Kédougou est connue pour son économie dominée par l'agriculture et l'exploitation artisanale minière, où l'emploi informel, notamment en tant qu'aides familiales, joue un rôle crucial. Cette analyse vise à examiner la répartition des aides familiales dans la main-d'œuvre de la région en prenant en compte le sexe, les groupes d'âges, le milieu de résidence et le niveau d'instruction des individus.
La proportion d'aides familiales dans la main-d'œuvre est estimée à 5,0% en 2021 à l'échelle régionale, ce qui correspond à une baisse de 4,2 points de pourcentage par rapport à 2018. La part des aides familiaux dans l'offre de travail globale est plus importante en milieu rural, où il est estimé à 5,9%, qu'en milieu urbain (2,8%.)
Selon le sexe, elle est plus élevée chez les femmes (6,8%) que chez les hommes (3,5%).

L'analyse de la répartition des aides familiales selon le milieu de résidence indique que 83,2% résident en zone rurale contre 16,8% en zone urbaine. Ce qui met en évidence la prépondérance des activités agricoles et domestiques en milieu rural.
Selon le groupe d'âge, les aides familiaux sont majoritairement constitués des personnes âgées entre 15 et 24, représentant 33,1% des actifs concernés. Cette situation indique que les jeunes contribueraient de manière considérable aux activités familiales.
Selon le sexe, les emplois d'aides familiaux sont majoritairement occupés par des femmes, avec une représentation de 61,2%. Cette tendance peut être expliquée par des facteurs culturels et sociaux qui encouragent davantage les femmes à s'engager dans des métiers liés à la domesticité et à l'informel.
La plupart des aides familiales, soit 65,8%, n'ont aucun niveau d'instruction.

Définitions :

Emploi informel : Il s'agit de travaux qui ne sont pas réglementés ou officiellement enregistrés. Les travailleurs informels peuvent exercer des emplois non déclarés, temporaires ou occasionnels, sans contrat de travail formel.

La "main-d'œuvre" est un terme qui fait référence à l'ensemble des travailleurs ou des employés disponibles dans une entreprise, une industrie, un secteur économique ou un pays. Elle englobe toutes les personnes qui participent à la production de biens ou de services, qu'elles soient employées à temps plein, à temps partiel, temporaires ou indépendantes.

En savoir plus :

Enquête Emploi, ANSD

Sénégal Portail des données

Tableaux et graphiques

Tableau V.1: Taux d'aide familial par sexe et le milieu de résidence.

Modalités	Taux d'aide familial (en %)
Milieu de résidence	
Urbain	2,8
Rural	5,9
Sexe	
Masculin	3,5
Féminin	6,8
Ensemble	5,0

Source : ENES 2021

Tableau V.2 : Répartitions des travailleurs familiaux par âge, par sexe, le milieu de résidence et niveau d'instruction

Modalités	Proportion
Milieu de résidence	
Urbain	16,8%
Rural	83,2%
Sexe	
Masculin	38,8%
Féminin	61,2%
Niveau d'instruction	
Aucun	65,8%
Primaire	14,1%
Secondaire	15,4%
Supérieur	4,7%
Tranche d'âges	
[15-24]	33,7%
[25-35]	31,4%
[36-45]	21,9%
[46 et plus	13,0%
Ensemble	**100%**

Source : ENES 2021

V.2 Chômage

Le chômage se réfère à la situation dans laquelle une personne qui a la capacité de travailler et le désir de le faire, et qui ne parvient pas à trouver un emploi rémunéré. Le chômage est souvent mesuré en pourcentage de la population active.

Le taux de chômage au sens du BIT de la région de Kédougou est estimé à 27,5% en 2021. Le niveau du chômage diffère selon le milieu de résidence. Il est plus accentué en milieu urbain où il est estimé à 31,4% contre 25,9% en rural. En fonction du sexe, il est plus élevé chez les femmes (38,1%) que chez les hommes (19,1%).

L'analyse de la structure de la population au chômage en fonction de l'âge montre qu'elle est majoritairement composée des jeunes âgés de 15 à 24 ans (42,1%) et de 25 à 34 ans (32,4%). Selon le sexe, le chômage touche davantage les femmes, avec une représentation de 61,6%.
Par rapport au niveau d'instruction, plus de la moitié des chômeurs (58,3%) n'ont aucun niveau scolaire. Par ailleurs, 21,3% et 0,7% des personnes au chômage ont respectivement le niveau secondaire et supérieur.
Suivant le milieu de résidence, la majorité (66,1%) des chômeurs réside en zone urbaine.

La main-d'œuvre au chômage ou le chômage élargi comprend les personnes sans emploi, qui sont disponibles, qui cherche un emploi ou non pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté. Cette approche de calcul du taux de chômage est mieux adaptée au contexte sénégalais, caractérisé par un marché du travail peu structuré à la recherche d'emploi.
Le taux de chômage au sens élargi est estimé à 45,0% en 2021 au niveau régional. Il est plus élevé en milieu urbaine (50,0%) qu'en milieu rural (43,2%). En fonction du sexe, il est évalué à 56,6% chez les femmes et 34,9% chez les hommes.
L'examen de la main-d'œuvre au chômage élargi selon les dimensions transversales (sexe, âge et niveau d'instruction) laisse entrevoir qu'elle est majoritairement composée de femmes, de jeunes et de personnes ayant un faible niveau d'instruction. En effet, un peu plus de six chômeurs sur dix (61,6%) sont des femmes, plus de 7sur dix (74,5%) des jeunes et plus de sept sur dix (78,1%) ont au plus le niveau primaire.

Définitions :

Le Bureau international du Travail (BIT) définit le chômage de manière spécifique et précise. Selon le BIT, une personne est considérée comme au chômage si elle remplit trois critères :

1. Elle est sans emploi : Cela signifie qu'elle n'a pas travaillé pendant une période donnée (généralement une semaine ou un mois, selon les méthodes de collecte de données) et qu'elle est disponible pour travailler.

2. Elle est en recherche active d'un emploi : Elle doit être engagée dans une recherche active d'un emploi, ce qui signifie qu'elle a entrepris des démarches spécifiques pour trouver du travail. Cela peut inclure la consultation d'offres d'emploi, l'envoi de candidatures, la participation à des entretiens d'embauche, etc.

3. Elle est disponible pour commencer à travailler immédiatement : La personne doit être prête et capable de commencer un emploi immédiatement si une opportunité se présente.

En savoir plus :

Enquête Emploi, ANSD

Sénégal Portail des données

Tableaux et graphiques

Graphique V-1 : Taux de chômage au sens du BIT en fonction du sexe et du milieu de résidence 2021

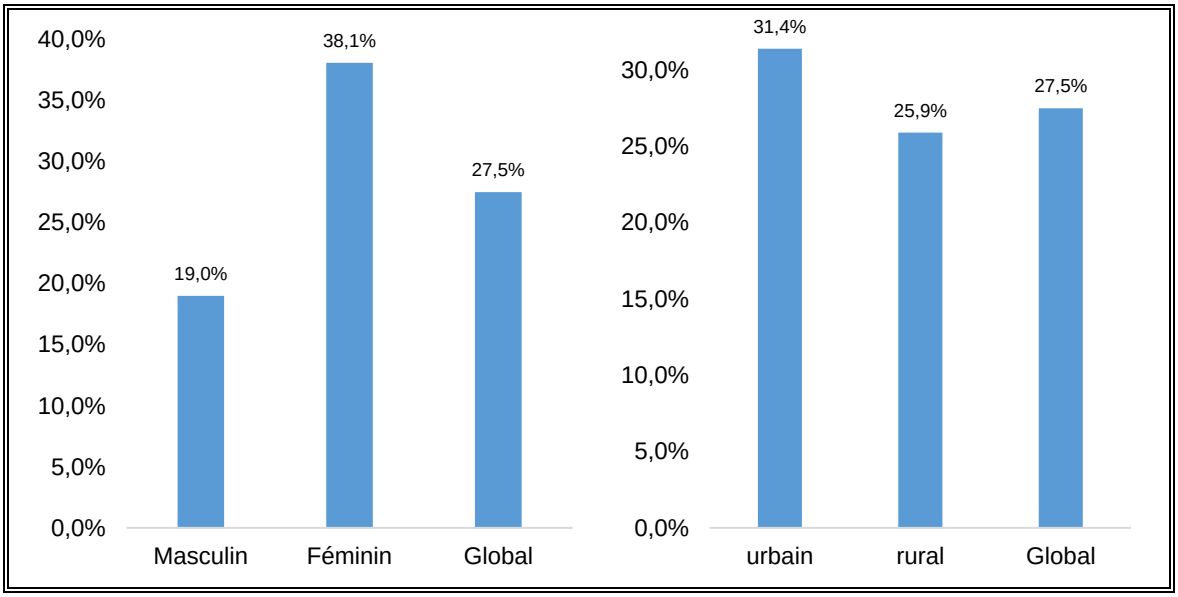

Source : ENES 2021

Tableau V.3 : Répartition de la population au chômage au sens du BIT selon le milieu de résidence, le sexe, le niveau d'instruction et l'âge en 2021

Modalités	Proportion
Milieu de résidence	
Urbain	33,9%
Rural	66,1%
Sexe	
Masculin	38,4%
Féminin	61,6%
Niveau d'instruction	
Aucun	58,3%
Primaire	19,8%
Secondaire	21,3%
Supérieur	0,7%
Tranche d'âges	
[15-24]	42,1%
[25-35]	32,4%
[36-45]	14,3%
[46 et plus	11,2%
Ensemble	**100%**

Source : ENES 2021

SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

CHAPITRE VIII: POPULATION VULNERABLES

Chapitre VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

VI.1 Logement et équipement des ménages

L'ODD 11 vise à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables d'ici 2030. Ce qui inclut la promotion de l'accès au logement adéquat et abordable pour tous. Pour mesurer les progrès vers l'atteinte de cet objectif, il existe des indicateurs spécifiques qui seront analysés dans ce chapitre.

Au Sénégal, d'après les résultats de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) de 2018/2019, plus de 7 ménages sur 10 sont propriétaires de leur logement. Parmi eux, 39,9% sont des propriétaires avec titre et 31,8% des propriétaires sans titre. Les locataires représentent 17,8% des ménages. En revanche, une partie des ménages bénéficie d'un logement gratuit, soit grâce à des parents ou des amis (7,3%), ou fournis par leur employeur (0,4%). Selon le milieu de résidence, la zone urbaine de Dakar totalise plutôt des propriétaires avec titre (45,8%) et des locataires (42,8%). De même, dans les autres milieux urbains du Sénégal, les propriétaires avec titre (54,3%) dominent avec une présence non négligeable de locataires (19,3%). Les ruraux par contre sont à plus de 88,0% propriétaires de leur logement, dont 59,8% de propriétaires sans titre et 28,6% de propriétaires avec titre. Les locataires sont faiblement représentés en milieu rurale (1,7%).
La répartition de la population régionale selon le statut d'occupation du logement en 2018/2019 est caractérisée par une prédominance des propriétaires, représentant 83,0% des ménages. Parmi eux 20,4% disposent d'un titre de propriété, tandis que 62,6% sont des propriétaires sans titre. Ils sont suivis par les ménages locataires avec 10,6%. En outre, une proportion de 5,5% des ménages sont hébergés par des parents ou amis, et 0,6% sont logés par l'employeur.

L'examen de la typologie des logements montre que la maison basse constitue le type de logement le plus fréquent dans la structure de l'habitat au Sénégal en 2018/2019, quel que soit le milieu de résidence. En effet, au niveau national plus de 6 ménages sur 10 résident dans des maisons basses. Dans les autres centres urbains et au niveau de la zone urbaine de Dakar, cette proportion s'établit à 81,9% et à 45,4% respectivement contre 70,0% pour les ménages ruraux. [1]

Dans la région de Kédougou, l'habitat est caractérisé par la prédominance des cases. En effet, 51,5% des ménages vivaient dans des cases en 2018/2019, tandis que 45,0% résidaient dans des maisons basses. Les maisons en étage et les immeubles sont faiblement représentés dans le parc immobilier de la région avec des proportions respectives de 2,2% et 0,3%.

Définitions :

Le terme **« auto-construction »** désigne généralement le processus par lequel un individu ou un ménage construit sa propre maison ou sa propre structure.

Le titre de propriété est un document essentiel pour prouver la propriété légale d'un bien immobilier. Il est souvent utilisé lors de transactions immobilières, telles que la vente, l'achat, la location ou la location-vente d'une propriété, pour établir la légitimité de la transaction et protéger les droits du propriétaire.

En savoir plus :

Sénégal Portail des données

Enquête harmonisée sur les Conditions de vie des Ménages (EHCVM 2018-2019) au Sénégal

[1] Extrait Rapport EHCVM 2018-2019

Tableaux et graphiques

Graphique VI-1 : Répartition des logements (%) selon le type au niveau régional et national

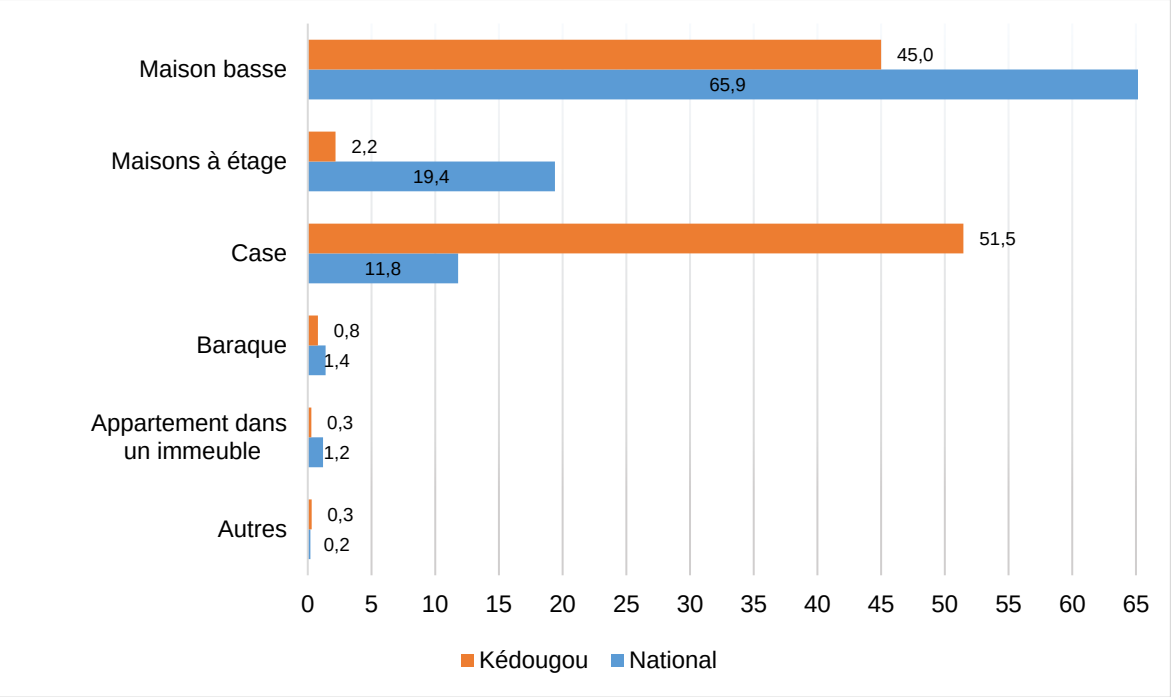

Source : EHCVM 2018/2019, ANSD

Graphique VI-2 : Répartition des ménages de la région (en%) selon le statut d'occupation

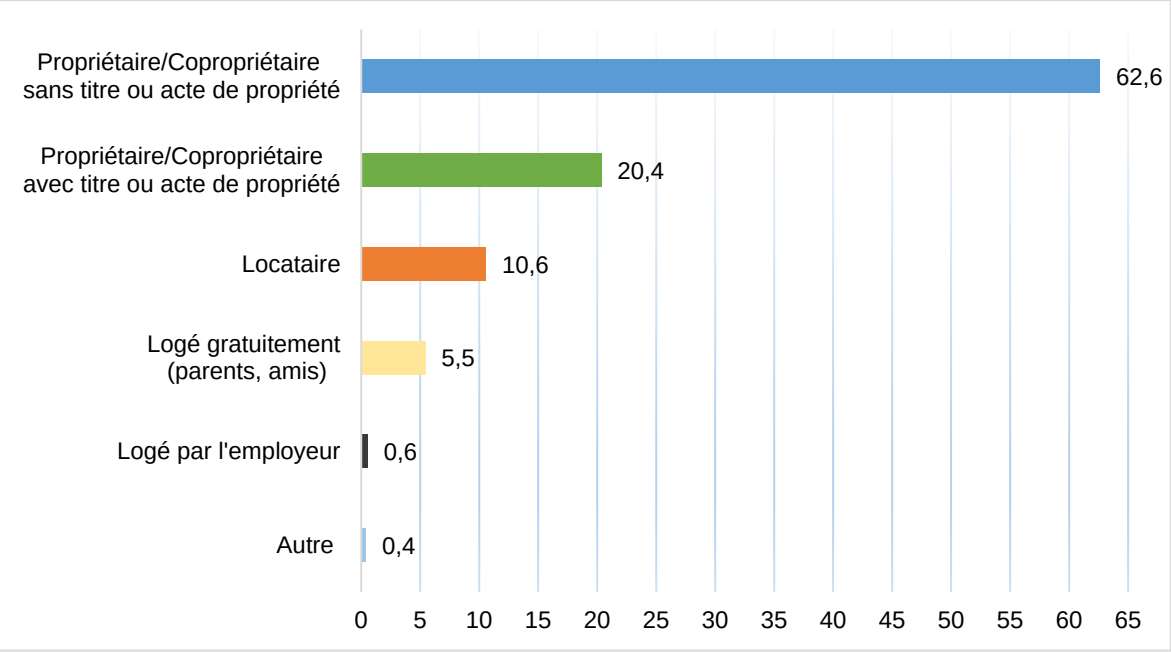

Source : EHCVM 2018/2019, ANSD

VI.2 Accès à Internet

L'accès à Internet revêt une importance cruciale dans ODD 9, qui cherche à édifier une infrastructure résiliente, à promouvoir une industrialisation durable bénéfique à tous et à encourager l'innovation. Cet objectif encourage spécifiquement l'expansion de l'accès à Internet afin de favoriser l'innovation, de stimuler la croissance économique et d'améliorer la connectivité à l'échelle mondiale.

À l'échelle du pays, le téléphone mobile a grandement contribué à l'augmentation de la connectivité au cours des dernières décennies, avec un taux de pénétration estimé à 98,0% en 2018/2019. Cependant, dans la région de Kédougou, ce taux est inférieur à la moyenne nationale, atteignant 93,2%. En ce qui concerne l'accès à la téléphonie mobile, la proportion de la population (âgée de plus de 12 ans) disposant d'un téléphone mobile est estimée à 53,4% au niveau régional, contre 63,7% au niveau national.

Le taux d'accès à Internet fait référence à la proportion de la population qui a la possibilité d'utiliser Internet, que ce soit à travers une connexion à domicile, sur un appareil mobile ou dans un lieu public. En 2018/2019, l'accès à Internet est demeuré limité à l'échelle nationale, avec un taux estimé à 31,7%. En d'autres termes, seules 3 personnes sur 10 ont la possibilité d'utiliser Internet. La région de Kédougou présente le taux le plus bas du pays, à seulement 10,0%.

En 2021, la couverture mobile de la région s'est considérablement améliorée. En effet, les réseaux mobiles 2G et 3G étaient accessibles à plus de 99% de la population. En ce qui concerne le réseau mobile 4G, il était disponible pour 53,1% de la population.

L'analyse des dépenses en téléphonie révèle qu'au Sénégal, en moyenne, une personne dépense mensuellement 3 476 FCFA en téléphonie mobile, tandis qu'à l'échelle régionale, cette dépense s'élève en moyenne à 2 608 FCFA.

Définitions :

La couverture mobile fait référence à l'étendue de la zone géographique dans laquelle un réseau de téléphonie mobile spécifique, tel que la 2G, la 3G, la 4G ou la 5G, est disponible pour les utilisateurs. Elle mesure la portée du réseau mobile et la disponibilité du signal dans une région donnée.

Le taux de pénétration du téléphone, également appelé taux de pénétration de la téléphonie mobile, est une mesure qui indique le pourcentage de la population d'une région ou d'un pays qui dispose d'un téléphone mobile par rapport au nombre total d'habitants. Il s'agit d'un indicateur clé pour évaluer l'adoption de la téléphonie mobile dans une région donnée.

En savoir plus :

Sénégal Portail des données

Enquête harmonisée sur les Conditions de vie des Ménages (EHCVM 2018-2019) au Sénégal

Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes

Tableaux et Graphiques

Tableau VI.1 : Indicateurs de l'accès à la téléphonie et à l'internet par région

Région	Taux de pénétration du téléphone	Taux d'accès au téléphone	Usage du téléphone	Accès à internet	dépense moyenne mensuelle en téléphonie mobile
Dakar	99,3	78,9	83,0	56,5	6 268
Diourbel	99,4	62,0	66,4	25,3	2 215
Fatick	98,0	58,3	61,8	16,1	1 899
Kaffrine	97,3	49,4	52,5	13,2	2 471
Kaolack	96,8	60,8	63,6	29,1	3 082
Kédougou	**93,2**	**53,4**	**58,8**	**10,0**	**2 608**
Kolda	96,3	49,4	55,9	13,0	2 405
Louga	97,8	60,3	62,8	17,1	1 996
Matam	94,7	51,7	53,8	19,9	1 962
Saint Louis	97,7	60,1	61,1	24,8	2 504
Sédhiou	97,1	52,8	56,8	21,8	2 188
Tambacounda	94,3	48,1	53,3	19,6	2 786
Thiès	98,9	63,3	66,8	29,1	2 971
Ziguinchor	97,1	64,3	66,1	30,4	2 467
Total	98,0	63,7	67,3	31,7	3 476

Source : EHCVM 2018/2019

Chapitre VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

VII.1 Eau

Pour évaluer les progrès vers la réalisation de la cible 6.1 des objectifs de développement durable (ODD), qui vise à garantir l'accès universel et équitable à l'eau potable à un coût abordable d'ici 2030, les indicateurs relatifs au secteur hydraulique sont analysés dans ce chapitre.

Le niveau d'accès à une source d'eau potable dans la région de Kédougou est supérieur à la moyenne nationale. En effet, le taux d'accès à l'échelle régionale est estimé à plus de 78,7% en 2018/2019. En d'autres termes, presque 8 ménages sur 10 ont accès à une source d'eau potable dans la région.

Selon les résultats de l'EHCVM 2018/2019, les les sources aménagées constituent le principal mode d'approvisionnement en eau potable des ménages (48,1%). Les puits traditionnels sont la seconde source d'accès. En effet, le pourcentage de ménages qui s'approvisionnent auprès des puits est respectivement évalué à 15,5%. En milieu urbain, le robinet constitue la principale source d'avpprivisionnement en eau des ménages. Il est utilisé par 37,2% des ménages urbains. Par contre, en milieu rural, 3 ménages sur 5 s'apprivisionnent auprès des sources d'eau aménagées.

Les sources d'eau améliorées sont conçues pour réduire les risques de contamination bactérienne et chimique de l'eau. La proportion de ménages utilisant une source d'eau améliorée pour boire est estimé à 57,0% au niveau régional. Pour ce qui concerne la potabilisation, le pourcentage de ménage ayant utiliser au moins une méthodes de traitement est évalué à 59,9%.

Au titre des infrastructures hydrauliques, le nombre de forages que compte la région est passé de 100 en 2020 à 118 en 2021, ce qui correspond à une hausse de 18,0%. En ce qui concerne le nombre d'abonnés desservis par la Sen'eau, ils s'élèvent à 2 172 en 2021 contre 2 108 clients en 2020, ce qui représente une augmentation de 3,0%. La production d'eau est estimée à 545 981 m^3 en 2020.

Définitions :

Une source d'eau améliorée est un terme utilisé dans le domaine de l'approvisionnement en eau pour désigner une source d'eau qui a été aménagée ou modifiée pour répondre à des normes sanitaires et de sécurité minimales, de manière à garantir la fourniture d'une eau de meilleure qualité et plus sûre pour la consommation humaine.

La potabilisation est le processus par lequel l'eau brute, généralement prélevée à partir de sources naturelles telles que les rivières, les lacs, les puits ou les nappes phréatiques, est transformée en eau potable. L'objectif de la potabilisation est de rendre l'eau propre et sûre à la consommation humaine en éliminant ou en particulier les contaminants, les impuretés et les agents pathogènes qui pourraient rendre l'eau dangereuse pour la santé.

En savoir plus :

Sénégal : le Portail des Données

Rapport EHCVM 2018/2019

Rapport Définitif du RGPHAE

Tableaux et Graphiques

Carte VII.1 : Taux d'accès des ménages à une source d'eau potable selon la région

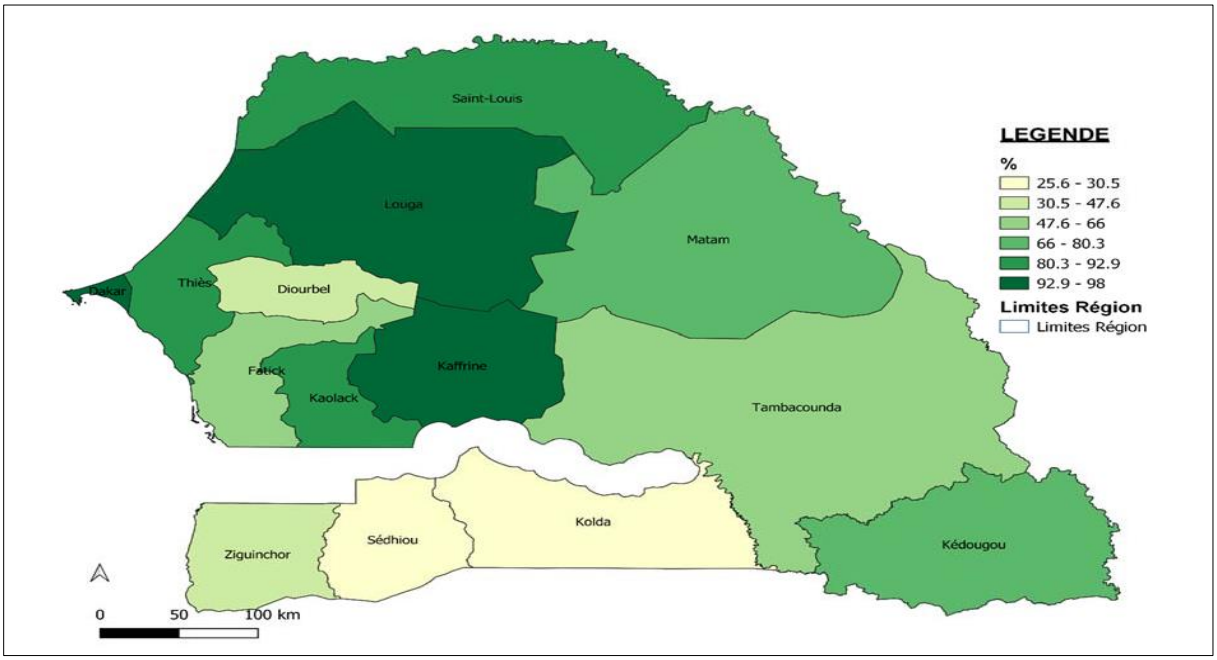

Source : EHCVM 2018/2019

Tableau VII.1: Evolution des indicateurs hydrauliques

Indicateurs	2020	2021	2021/2020
Le nombre d'abonnés à la Sen' eau	2108	2172	3,0%
Nombre de ménages bénéficiaires de branchements sociaux	37	16	-56,8%
Nombre de forages	83	100	20,5%
Production d'eau en m^3	545 981	-	-

Source : Service régional de l'hydraulique, Sen 'eau

Graphique VII-1 : Répartition des ménages de Kédougou selon la sources d'accès à l'eau de boisson au niveau régional

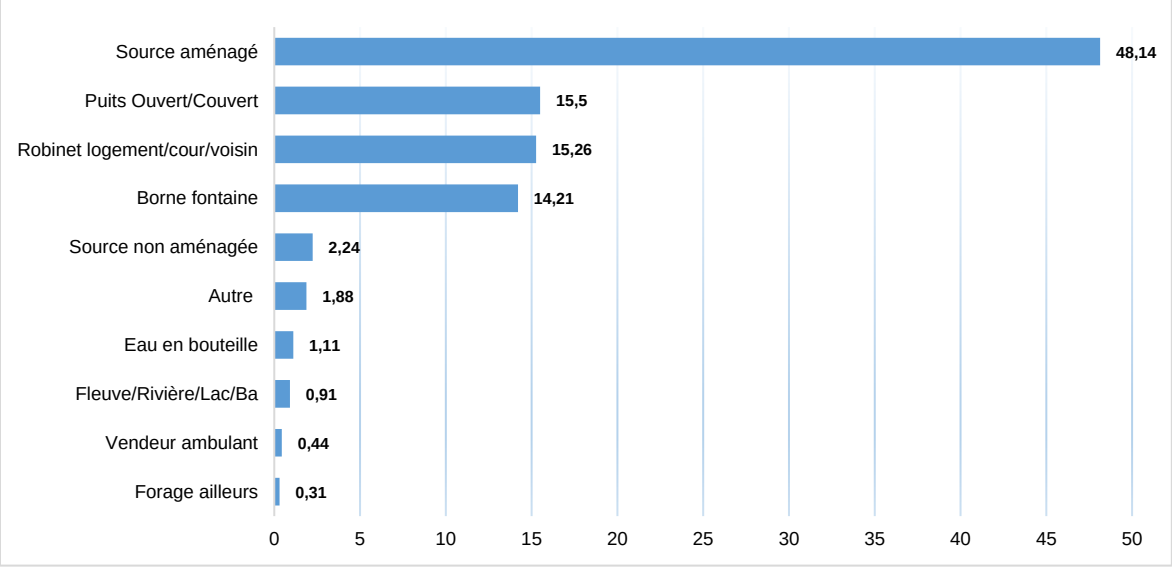

VII.2 Assainissement

L'Objectif de Développement Durable (ODD) 6.2 des Nations Unies vise à garantir l'accès à des services d'assainissement adéquats pour tous les habitants, en mettant particulièrement l'accent sur les femmes, les filles et les personnes vulnérables, tout en éliminant la défécation en plein air. L'analyse des indicateurs du secteur de l'assainissement dans ce chapitre permet d'évaluer les progrès enregistrés dans l'amélioration de l'accès aux services d'assainissement.

Les résultats de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages 2018/2019 montrent qu'au Sénégal, 9,1% des ménages ne disposent pas de toilettes dans leur logement et font leurs besoins soit dans la nature (8,4%) soit dans des toilettes publiques (0,7%). En revanche, six ménages sur dix utilisent les W.C avec chasse d'eau, moins de deux ménages sur dix des latrines dallées, et 11,8% des fosses rudimentaires et/ou des trous ouverts.
A l'échelle régional, l'analyse de la répartition des ménages selon le type d'aisance utilisé révèle une prédominance des fosses rudimentaires et/ou des trous ouverts. En effet, une proportion de 43,4% des ménages utilisent ce type d'aisance contre 30,0% pour les latrines dallées. Le pourcentage de ménages disposant de WC avec chasse d'eau reste faible (6,0%). Par contre, le taux de défécation en plein air est l'un des plus élevés au niveau national, avec 18,9%. Toutefois, la région a réalisé des progrès significatifs dans la lutte contre cette pratique. En effet, le taux de la défécation en plein air a considérablement diminué par rapport à son niveau de 2013 (40,3%). Le poucentage de ménages utilisant des toilletes partagés est estimé à 19,1%.

La rue et/ou la nature constitue le principal mode mode d'évacuation des eaux usées (82,0%) au niveau régional d'après les résultats l'EHCVM 2018/2019. Elle est suivie par les fosses modernes utilisées par 5,7% de la population. Les réseaux d'égôut sont utilisés par moins de 1% de la population régionale.

Définitions :

Le taux de défécation en plein air désigne la pratique de la défécation (l'élimination des déchets corporels sous forme de matières fécales) en plein air, c'est-à-dire à l'extérieur, sans l'utilisation de toilettes ou d'installations sanitaires adéquates. C'est une pratique insalubre et non hygiénique qui peut avoir des conséquences graves sur la santé publique et l'environnement.

En savoir plus :

Sénégal : le Portail des Données

Rapport EHCVM 2018/2019

Rapport Définitif du RGPHAE

Tableaux et Graphiques

Tableau VII.2 : Répartition des ménages selon le type d'aisance utilisé par région

Région	WC	Latrine dallée	Fosse Rudimentaire	Toilette Publique	Autre	Nature
Dakar	87,1	10,6	0,2	0,8	1,0	0,2
Diourbel	64,3	17,3	5,2	0,3	2,7	10,1
Fatick	55,5	19,7	5,4	0,1	1,2	18,0
Kaffrine	27,2	27,5	17,4	0,6	0,4	26,7
Kaolack	49,8	26,8	7,7	1,1	0,8	13,8
Kédougou	6,0	30,0	43,4	0,6	1,1	18,9
Kolda	10,3	16,5	68,1	0,7	0,7	3,8
Louga	48,8	24,6	6,2	1,7	1,0	17,7
Matam	29,0	27,4	14,8	2,8	1,4	24,6
Saint Louis	55,0	25,9	5,4	0,0	0,5	13,1
Sédhiou	9,1	34,4	53,2	0,1	0,3	2,8
Tambacounda da	17,3	30,8	34,0	1,2	0,8	15,9
Thiès	82,5	9,6	2,8	0,0	0,4	4,7
Ziguinchor	34,2	27,2	34,8	1,9	0,5	1,5
Sénégal	59,7	18,4	11,8	0,7	1,0	8,4

Source : EHCVM 2018/2019

Graphique VII-2: Répartition des ménages par mode d'évacuation des eaux usées (en %)

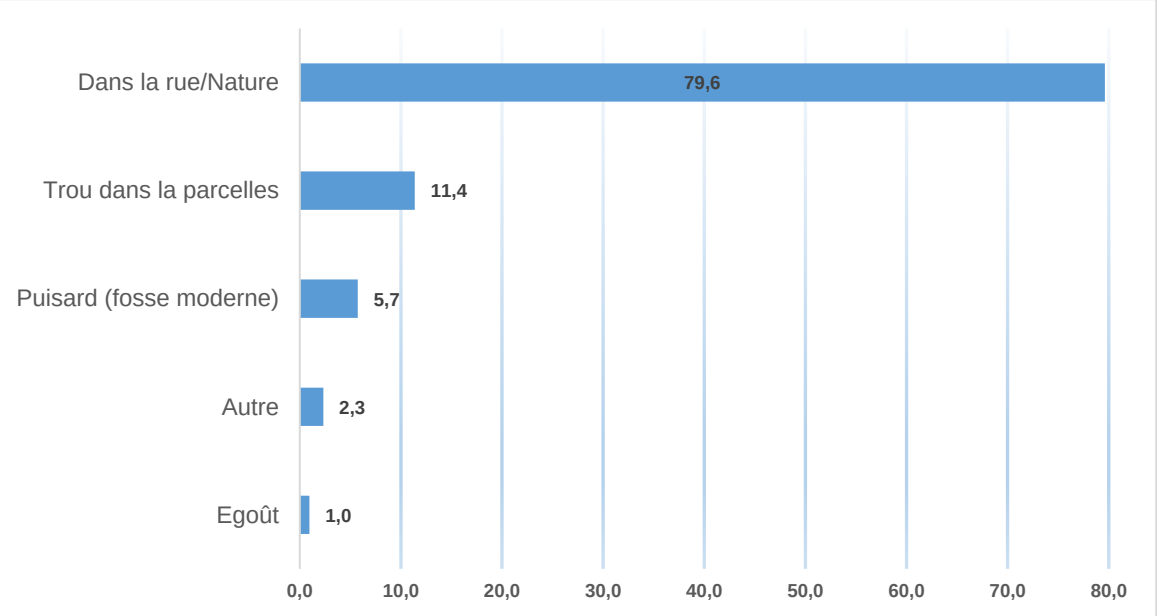

Source : EHCVM 2018/2019, ANSD

VII.3 Sources d'énergie des ménages

L'Objectif de Développement Durable (ODD) 7.1 vise à garantir l'accès universel, fiable, durable et moderne à un service énergétique abordable d'ici 2030. L'analyse des indicateurs relatifs au secteur de l'énergie permet de mesurer les progrès issus des actions de l'État en lien avec cet objectif.

La source d'énergie la plus utilisée pour l'éclairage reste l'électricité. Au niveau national, elle est utilisée par 63,8% des ménages dont 59,4% sont branchés au réseau électrique et 4,4% à un générateur. En ce qui concerne l'accès à l'électricité, il n'est pas universel à l'échelle nationale. En effet, 7 ménages sur 10, soit 74,3% de la population, ont accès à l'électricité. Cependant, la région de Kédougou présente le taux d'accès le plus bas au niveau pays, avec 17,4%. Les ménages de la région qui utilisent l'électricité comme mode d'éclairage représentent 19,5% en 2018/2019, contre 15,7% en 2013, ce qui équivaut à une augmentation de 3,8 points de pourcentage. Par ailleurs, le nombre de ménages disposant des plaques solaires pour s'éclairer est passé de 5,6% en 2013 à 13,3% en 2018/2019.

En ce qui concerne les sources d'énergie pour la cuisson, le bois demeure le combustible couramment utilisé dans la région de Kédougou. En effet, la proportion de ménages utilisant ce type de combustible est estimée à 78,1% en 2018/2019 (EHCVM) contre 84,8% en 2013 (RGPHAE). Cependant le charbon de bois est utilisé par environ 16,2 en 2018/2019, comparé à 11,6% en 2013. Le taux d'utilisation du gaz pour la cuisson est passée de 2,2% en 2013 à 5,2% en 2017 (DHS).

Définitions :

Le taux d'accès à l'électricité, également appelé taux d'électrification, mesure la proportion de la population d'une région, d'un pays ou d'une zone géographique qui a accès à l'électricité. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Une source d'énergie est une substance, un matériau ou un phénomène naturel qui peut être utilisé pour produire de l'énergie sous une forme utilisable. Les sources d'énergie sont essentielles pour alimenter diverses activités humaines, telles que la production d'électricité, le chauffage, le transport, la fabrication, etc.

En savoir plus :

Sénégal : le Portail des Données

Rapport EHCVM 2018/2019

Rapport Définitif du RGPHAE

Rapport DHS 2017

Tableaux et Graphiques

Graphique VII-3: Taux d'accès à l'électricité par région

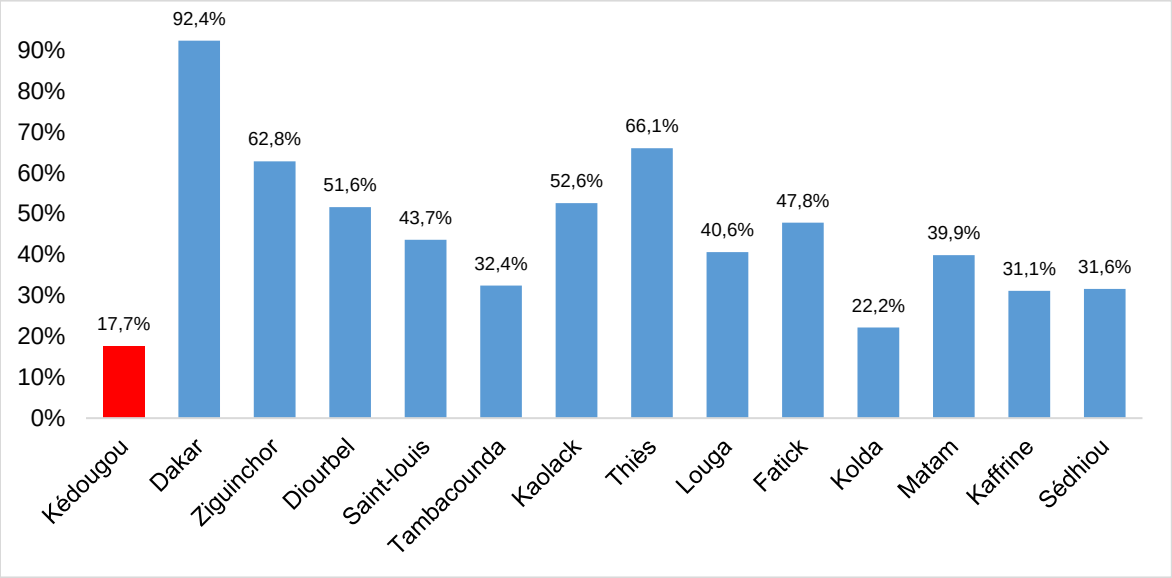

Source : EHCVM 2018/2019

Graphique VII-4 : Evolution et répartition des ménages (%) selon le type de combustible utilisé pour la cuisson

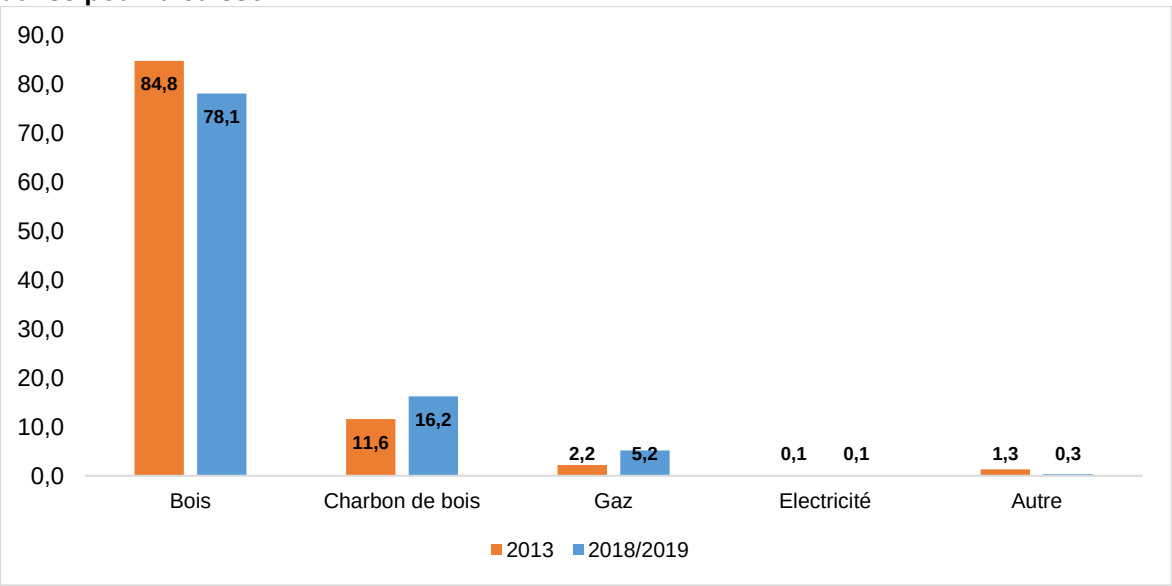

Source : RGPHAE 2013, EHCVM 2018/2019

Chapitre VIII : POPULATION VULNERABLE

VIII.1 Situation des enfants (0-14 ans)

Les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, en particulier l'ODD 4 (Éducation de qualité), l'ODD 2 (Faim zéro) et l'ODD 3 (Santé et bien-être), ont établi un cadre mondial pour garantir le bien-être des enfants. Dans cette optique, ce chapitre traite la situation actuelle des enfants de la région de Kédougou à travers des indicateurs spécifiques.

Au cours des cinq dernières années, une nette intensification de la scolarisation des enfants est observée à l'échelle régionale. En effet, le taux brut de scolarisation à l'école élémentaire est passé de 115,8% en 2017 à 122,2% en 2021, ce qui reflète les progrès réalisés dans ce domaine. Cependant, la scolarisation et le maintien des filles à l'école restent des enjeux cruciaux. En effet, le taux brut de scolarisation (TBS) des filles au cycle primaire est d'environ 122,2% en 2021. Malgré ce niveau élevé, la déperdition scolaire demeure significative parmi les filles, avec un taux d'abandon de 10,9% en 2021.

En ce qui concerne la santé de l'enfant, les taux de couverture vaccinale réalisés en 2021 est satisfaisant par rapport aux objectifs fixés. En effet, les taux de couverture des vaccins pentavalent (PENTA-3), contre l'hépatite B (Hépatite B (< 24 h)) et contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (RR1) sont respectivement évalués à 95,0%, 105,0% et 98,0%, contre un objectif de 90%.
En ce qui concerne la situation nutritionnelle, l'insuffisance pondérale est présente chez 3,4% des enfants de moins de 59 mois en 2021, tandis que le retard de croissance touche près de 0,8%. De plus, la prévalence de la malnutrition aiguë parmi les enfants de moins de 5 ans est d'environ 5,3% en 2021.

Dans la région de Kédougou, la mutilation génitale demeure une réalité, affectant la vie de nombreuses filles et femmes. Cette pratique continue de persister malgré les efforts pour la combattre. Ainsi, en 2017, parmi les filles de 0-14 ans, 45,4 % ont été excisées.

Au titre de l'enregistrement des naissances à l'état civil, les résultats de l'EDS 2017 montrent que la proportion des enfants dont la naissance est enregistrée est de 79,1%. Par contre, un enfant sur 10 ne dispose pas d'acte de naissance.

Définitions :

L'insuffisance pondérale à la naissance, également connue sous le nom de "faible poids de naissance", se réfère à un état où un nouveau-né tire moins que la normale à la naissance, généralement définie comme un poids de naissance inférieur à 2 500 grammes (ou 2,5 kilogrammes).

La prévalence du retard de croissance également appelée « retard de croissance staturale » ou « retard de croissance linéaire », est un indicateur de la malnutrition chronique chez les enfants. Elle mesure le pourcentage d'enfants qui ont une taille (stature) inférieure à ce qui est considéré comme normal pour leur âge.

En savoir plus :

RAPPORT EDS 2017

The DHS Program

Tableaux et Graphiques

Tableau VIII.1 : Indicateur de flux au cycle primaire

Indicateur de flux	2021	
	Garçons	**Filles**
Taux de promotion	86,5%	87,2%
Taux de redoublement	1,8%	1,9%
Taux d'abandon	11,6%	10,9%

Source : Inspection d'Académie, 2021

Tableau VIII.2 : Indicateur sur la Santé des enfants

Indicateurs	**Réalisations 2021**	**Cibles**
Santé infantile		
Pourcentage (%) d'enfants (0-59 mois) présentant une insuffisance pondérale	3,4%	10,0%
Prévalence du retard de croissance chez les enfants de 0 – 59 mois	0,8%	10,0%
Prévalence de la malnutrition aigüe globale chez les enfants de moins de 05 ans	5,3%	15,0%
Couverture vaccinale		
Taux de couverture Hépatite B < 24 h	95,0%	90,0%
Taux de couverture vaccinale en PENTA-3	105,0%	90,0%
Taux de couverture en RR1	98,0%	90,0%

Source : Région Médicale, 2021

VIII.2 Situation des femmes

Les violences basées sur le genre (VBG) affectent la vie de nombreuses femmes et filles. Ces violences, qu'elles soient physiques, sexuelles, psychologiques ou économiques, ont des répercussions dévastatrices sur les victimes, compromettant leur bien-être physique et mental, leurs opportunités éducatives et économiques, ainsi que leur participation active dans la société.

Selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) de 2017, dans la région de Kédougou, le pourcentage de femmes âgées de 15 à 49 ans ayant été victimes de violences physiques depuis l'âge de 15 ans s'élève à 41,8%, contre 26,5% au niveau national. Les maris ou les partenaires des victimes sont les auteurs de 55% des violences signalées. De plus, 1,4% des femmes ont déclaré avoir subi des violences physiques pendant leur grossesse.
À un moment quelconque de leur vie, 5,1% des femmes âgées de 15 à 49 ans ont rapporté avoir été victimes d'actes de violence sexuelle. Cette prévalence est inférieure à la moyenne nationale qui est de 8%.
En ce qui concerne la violence conjugale, 30% des femmes âgées de 15 à 49 ans dans la région de Kédougou ont déclarés avoir subi des violences de la part de leur mari ou partenaire. De façons spécifique, parmi les femmes en union de la même tranche d'âge, 28,9% ont déclaré avoir été victimes de violences conjugales physiques à un moment donné de leur vie, tandis que 8,4% ont déclaré avoir subi des violences de nature émotionnelle perpétrées par leur mari ou partenaire. Enfin, 5,8% des femmes ont fait état de violences sexuelles exercées par leur mari ou partenaire.
Il est alarmant de noter que dans la plupart des cas, les victimes de violence conjugale n'ont pas cherché d'aide ni parlé à quelqu'un pour mettre fin à la violence. En effet, 87,7% des femmes victimes ont déclaré n'avoir ni recherché d'aide ni parlé à personne

Définitions :

Les violences basées sur le genre (VBG) désignent un ensemble de violences, de discriminations et d'abus perpétrés contre des individus en raison de leur sexe. Les VBG englobent diverses formes de violence.

Violence physique : inclut les coups, les blessures corporelles, les agressions physiques et les meurtres motivés par le genre.

Violence sexuelle : Il s'agit de violences sexuelles, de harcèlement sexuel, de viol, de mariages forcés et d'autres formes de coercition sexuelle.

Violence psychologique ou émotionnelle : Cela comprend les menaces, l'intimidation, le chantage, la manipulation émotionnelle, la dégradation verbale et la violence

En savoir plus :

RAPPORT EDS 2017

The DHS Program

Tableaux et Graphiques

Graphique VIII-1 : Nature des violences conjugales (%)

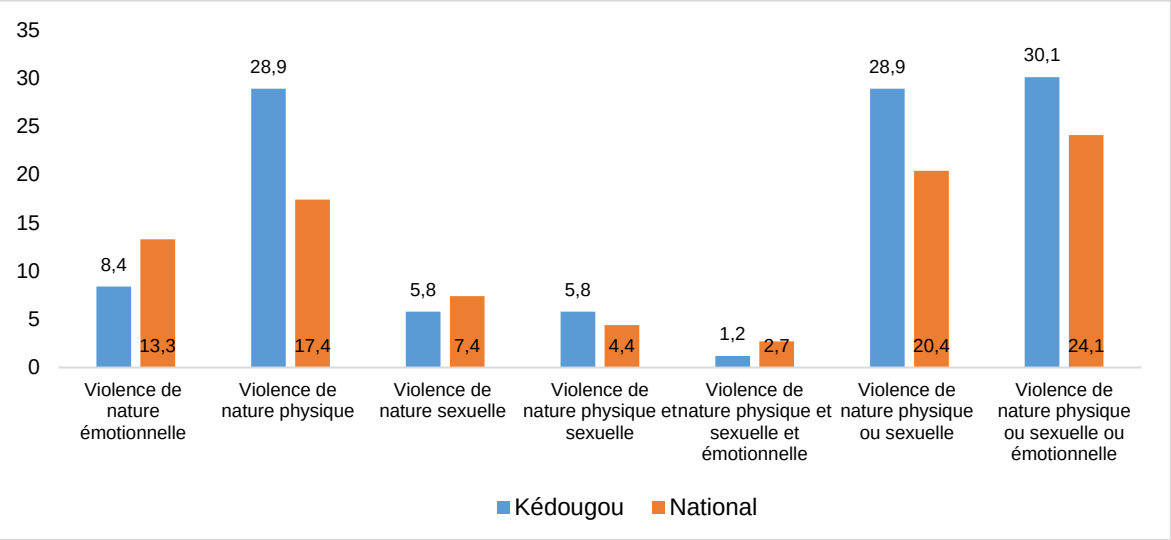

Sources: The DHS Program

Tableau VIII.3 : Pourcentage de femmes de 15-19 selon la nature de violence subie

Région	Violence physique	violence sexuelle	violences pendant leur grossesse
Kédougou	41,8	5,1	1,4
Région	26,5	8,4	3,4

Source : The DHS Program

VIII.3 Sécurité alimentaire

La lutte contre l'insécurité alimentaire est une préoccupation majeure dans le cadre des politiques publiques de l'État du Sénégal et des Objectifs de développement durable (ODD2). Les politiques nationales visent à améliorer la sécurité, à garantir l'accès à une alimentation suffisante et nutritive, et à réduire la prévalence de la malnutrition. L'analyse de la situation alimentaire permet d'évaluer les progrès réalisées.

La situation nutritionnelle au niveau de la région de Kédougou s'est légèrement améliorée au fil des années. En effet, la prévalence de la malnutrition aiguë est de 5,3% en 2021, en deça des objectifs fixés. En ce qui concerne la malnutrition chronique, le taux de retard de croissance chez les enfants de moins 59 mois est de 0,8%.

L'analyse de la situation alimentaire des ménages illustre que 5 540 856 personnes sont touchées par insécurité alimentaire, avec une prévalence globale de 34,7% et une incidence de l'insécurité alimentaire grave de 6,2% au niveau nationale.

La région de Kédougou est l'une des régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire. Ainsi plus de la moitié des personnes (58,9%) sont en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave et 13,1% connaissent la forme grave selon les résultats de l'EHCVM 2018/2019.

Le taux d'insécurité alimentaire (selon le Cadre Harmonisé) du département de Kédougou s'est établit à 30,0% en 2021 contre 17,0% en 2020. Au niveau des départements de Saraya et Salémata, il a diminué à Saraya et Salémata de respectivement de 45,0% et 30,4% à 40,0% et 31,0% de 2020 à 2021. Dans chaque département, plus du quart des personnes en situation d'insécurité alimentaire sont « sous pression » (phase 2). C'est-à-dire elles ont une consommation alimentaire minimale mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles. Dans le département de Kédougou, les personnes en situation de « crise » (phase 3) représentent 1,0%.

Définitions :

Le Cadre Harmonisé est un outil utilisé pour évaluer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Il permet de classer les zones en fonction de leur niveau d'insécurité alimentaire en utilisant différentes phases (Phase 1 à Phase 5), la Phase 5 représentant la situation d'urgence la plus grave.

Phase 1 : Les ménages sont capables de couvrir leurs besoins essentiels (alimentaires et non alimentaires) sans recourir à des stratégies d'adaptation irréversibles pour accéder aux aliments et aux revenus

Phase 2 : Les ménages ont une consommation alimentaire minimale mais ne sont pas capables de se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans s'engager dans des stratégies d'adaptation irréversibles

Phase 3 : Les ménages ont des déficits alimentaires qui se reflètent par des taux de malnutrition aigüe élevés ou supérieurs à la normale ou sont marginalement capables de couvrir le minimum de leurs besoins alimentaires en épuisant les avoirs relatifs aux moyens d'existence ou en employant des stratégies d'adaptation de crise

Phase 4 : les ménages ont des larges déficits alimentaires, ce qui résulte en une malnutrition aiguë très élevée ou une mortalité excessive ou sont capables de mitiger les larges déficits alimentaires employant des stratégies d'adaptation d'urgence et en liquidant leurs avoirs

Phase 5 : Les ménages ont un extrême manque d'aliments et sont incapables de couvrir autres besoins même en employant des stratégies. Mort et taux de malnutritions extrêmement critiques sont évidents. (Pour la classification en Famine, des taux de malnutrition et de mortalité très élevés sont nécessaires).

En savoir plus :

Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA)

Tableaux et Graphiques

Graphique VIII-2 : Prévalence de l'insécurité alimentaire basée sur la FIES (%)

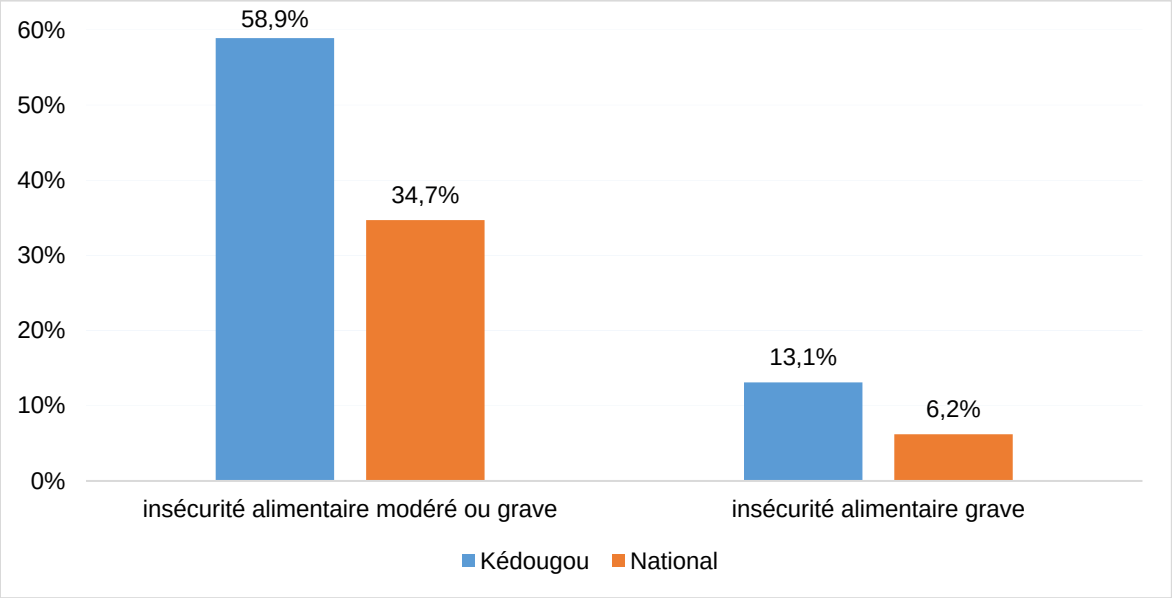

Source : EHCVM, 2018/2019

Graphique VIII-3 : Taux d'insécurité alimentaire selon le Cadre Harmonisé par département en 2021

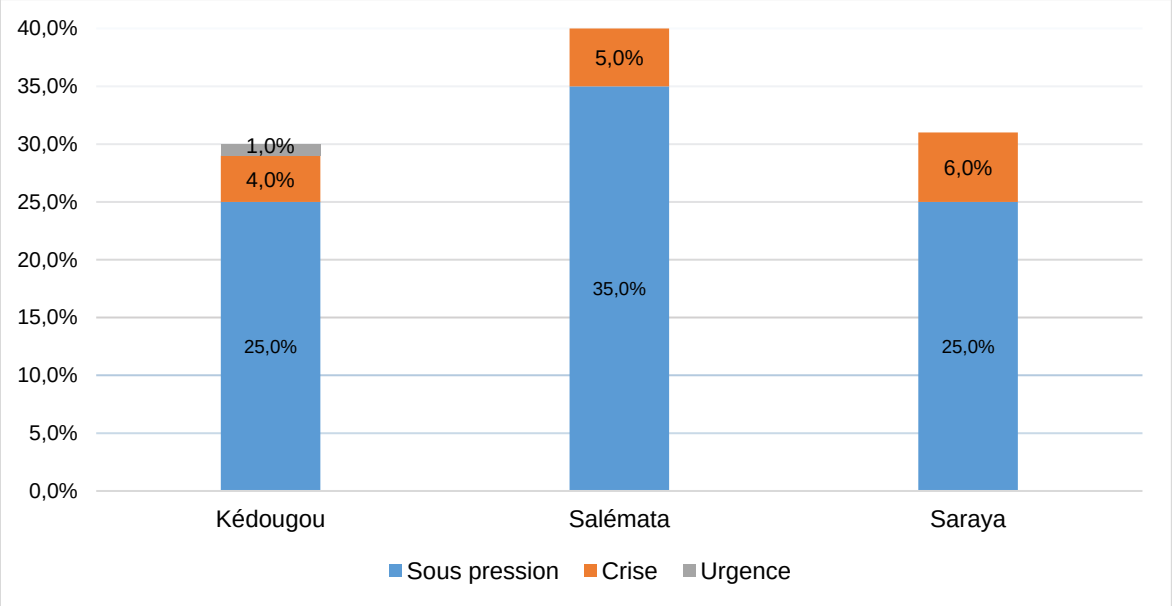

Source : Bureau régional SECNSA de Kédougou

SECTION D. SERVICES SOCIAUX

CHAPITRE IX : ASSISTANCE SOCIALE

CHAPITRE X : JUSTICE

CHAPITRE XI : SANTE

CHAPITRE XII : ÉDUCATION

CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

Chapitre IX : ASSISTANCE SOCIALE

IX.1 Assistances sociales et secours aux victimes

La brigarde des sapeurs-pompiers est spécialisée dans la lutte contre les incendies et la gestion des situations d'urgence, y compris les secours aux victimes. Leur rôle essentiel consiste à protéger la vie, les biens et l'environnement en intervenant dans diverses situations, notamment les incendies, les accidents de la route, les inondations, les catastrophes naturelles et les situations d'urgence médicale.

Les interventions des sapeurs pompiers au niveau de la région de Kédougou se sont inscrites en hausse. En effet, elles sont passées de 742 en 2020 à 776 en 2021, soit une augmentation de 34 interventions en rythme annuel.

Le nombre de sortie pour causes d'incendies qui représentait 10,5% et 12,6% des interventions repectivement en 2020 et 2021 ont augmenté de 25,6% au cours de la période sous revue. Elles sont passés de 78 en 2020 à 98 en 2021.

La grande majorité des interventions effectuées par la brigarde des sapeurs pompiers en 2021 sont des sorties pour secours à victimes et assistances à personnes malades, avec 64,2% des interventions. Les opérations diverses occupent 12,4% du bilan des interventions en 2021 contre 16,6% en 2020.

La majorité des interventions pour secours à victimes et assistances à personnes malades réalisées en 2021 (328 sur 498, soit environ 65,9%) sont liées à des victimes d'accidents de la circulation. En 2020, 229 interventions de secours à victimes pour cause d'accidents de la circulation ont été dénombrées. Le nombre de victimes d'accidents de la circulation secourues est passé de 392 à 636 de 2020 à 2021. Parmi ces victimes 6 et 10 décès sont enregistrés respectivement en 2020 et 2021.

Les secours à victimes pour cause d'accident de baignade sont passés de 8 à 5 interventions de 2020 à 2021.

Les interventions pour assistance à personnes malades sont passées de 237 à 143 de 2020 à 2021, ce qui correspond à une baisse de 0,4%.

Définitions :

Lutte contre les incendies : La lutte contre les incendies est l'une des tâches les plus emblématiques des sapeurs-pompiers. Ils sont formés pour éteindre les incendies, maîtriser les feux de bâtiments, de forêts ou d'autres environnements, et protéger les personnes et les biens.

Secours aux victimes : Les sapeurs-pompiers sont également responsables des secours aux victimes, notamment la fourniture de premiers secours, la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), la stabilisation des blessures et le transport médical d'urgence vers les établissements de soins de santé appropriés.

En savoir plus :

Brigade nationale des sapeurs-pompiers

Tableaux et Graphiques

Tableau IX.1: Bilan général des interventions de la compagnie d'incendie par nature d'intervention en 2021

Nature des interventions	Nombre de sorties	Pourcentage
INCENDIES	98	12,6%
Habitations	49	
Etablissements Recevant du Public	05	
Industries	11	
Agriculture	23	
Autres risques	11	
SECOURS A VICTIMES ET ASSISTANCES A PERSONNES MALADES	498	64,2%
Accidents	328	
Accidents divers	27	
Malades	143	
OPERATIONS DIVERSES	96	12,4%
Corps sans vie	44	
Ravitaillements en eau	02	
Assainissements	18	
Alertes motivées	32	
Fausses alertes		
ACTIVITES DIVERSES	84	10,8%
Services de représentation	61	
Visites de Prévention	11	
Tournées de B.I.	12	
TOTAL	776	100%

Source : Compagnie des sapeurs-pompiers, 2021

Tableau IX-2 : Répartition des accidents et des victimes selon la nature

Nature des accidents	**Nombre d'interventions**	**Nombre de Victimes**	**Victimes**	
			Sauvées	**Décédées**
Accidents sur la voie publique	328	636	626	10
Accidents de travail	02	02	02	
Accidents divers	27	23	21	02
Totaux	**357**	**661**	**649**	**12**

Source : Compagnie des sapeurs-pompiers, 2021

IX.2 Programmes d'assistance sociale

L'État du Sénégal, conformément à son engagement envers les Objectifs de Développement Durable (ODD), en particulier l'ODD 1 (Elimination de la pauvreté) et l'ODD 10 (Réduction des inégalités), a mis en place une série de programmes de protection sociale afin de garantir une meilleure qualité de vie et de réduire les inégalités sociales.

Le nombre de ménages de la région de Kédougou inscrits au Registre National Unique (RNU) est d'environ 11 398 en 2021. Il correspond à un pourcentage de 2,1% des 542 956 ménages inscrits au niveau national. L'analyse de la répartition suivant les départements laisse entrevoir que plus de la moitié (51,9%) des ménages inscrits au RNU se trouvent dans le département de Kédougou, suivi du département de saraya avec 29,2%.

Quant au Programme de la Carte d'Egalité des Chances (CEC), 1 996 bénéficiaires sont enrôlés en 2021 contre 1 037 en 2020, ce qui représente une hausse de 92,8%.

Dans le cadre du Programme national de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), le nombre de ménages enrôlés et bénéficiaires au niveau de la région de Kédougou se situe à 7 083 depuis 2016. L'analyse de la répartition spatiale de ces ménages bénéficiaires de la Bourse de Sécurité Familiale (BSF) fait resortitr que 44,0% résident dans le département de Kédougou, 31,5% à Saraya et 24,5% à Salémata.

Concernant la Couverure Maladie Universelle (CMU), le nombre de ménages enrôlés est passé de 91 121 en 2020 à 93 082 en 2021, soit une progression de 2,2%. Il est noté que 88,7% des ménages enrôlés dans la CMU sont bénéficiaires de la Bourse de Sécurité Familaiale et 11,3% sont détenteurs de la Carte d'Egalité des Chances.

Le taux de pénétration des mutuelles de santé de la région de Kédougou est passé de 62,0% en 2020 à 63,6% en 2021. Il se situe en deça des objectifs fixés à 95,0%.

En 2021, le service de l'Action Sociale a assisté environ 380 sinistrés par rapport à une cible de 250, ce qui correspond à un taux de performance d'environ 152%. En comparaison, en 2020, le service avait assisté 108 sinistrés.

Le taux de satisfaction concernant les demandes de formation professionnelle s'élève à 60,0%. En ce qui concerne les demandes de financement de projets économiques, le taux de satisfaction est d'environ 41,7%, malgré un objectif initial de 75%.

Définitions :

L'ODD 1, ou Objectif de Développement Durable 1, est l'un des 17 objectifs établis par les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. Cet objectif a pour but de "mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde" d'ici à 2030**.**

L'ODD 10, ou Objectif de Développement Durable 10, est l'un des 17 objectifs établis par les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. Cet objectif vise à "réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre" afin de promouvoir un développement plus équitable et inclusif.

Le programme de Carte d'Egalite des Chances est un projet instauré par le Chef de l'Etat permettant l'accès des personnes handicapées aux services essentiels.

En savoir plus :

Agence de la Couverture Maladie Universelle

Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (DGPSSN)

Tableaux et Graphiques

Graphique IX-1: Evolution annuelle des bénéficiaires de bourses de sécurité familiales

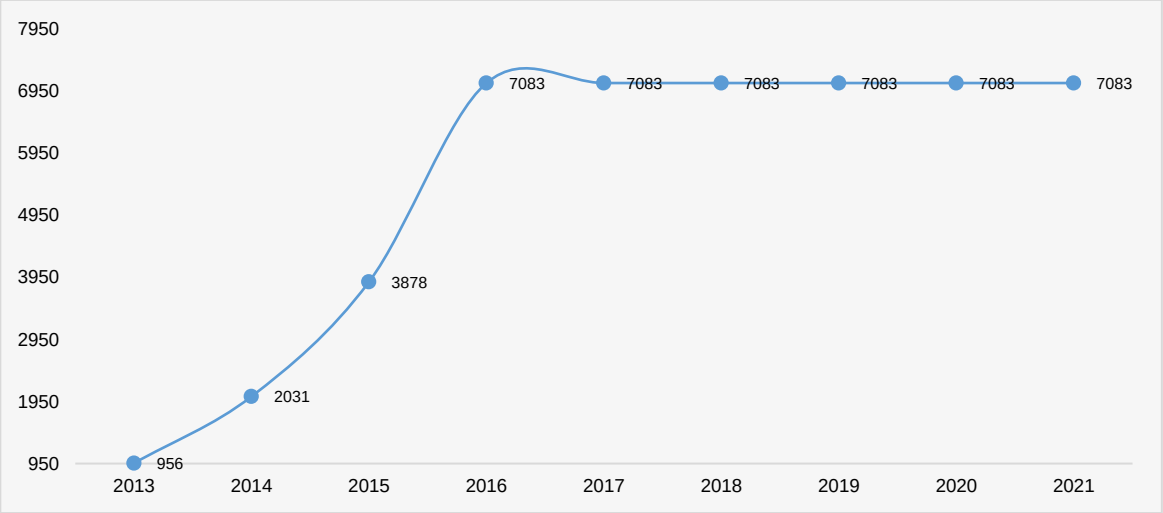

Source : DGPSN

Graphique IX-2 : Répartition des ménages bénéficiant de la Bourse de Sécurité familiale, de la CEC enrôlés dans la couverture maladie universelle en 2021

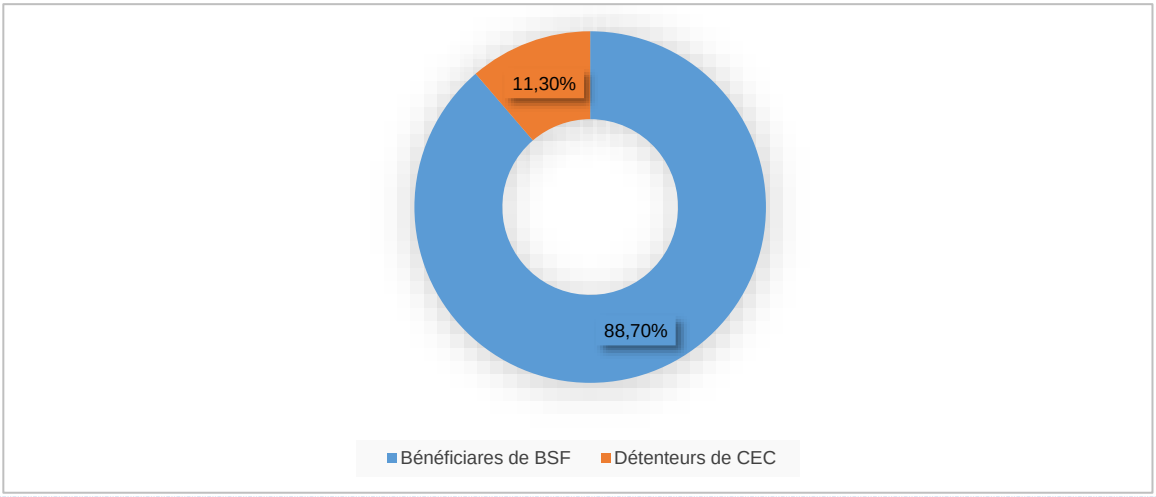

Source : Service régional de l'Agence de la Couverture Maladie Universelle

Chapitre X : JUSTICE

X.1 Établissements pénitentiaires et personnel judiciaires

L'administration pénitentiaire désigne l'ensemble des moyens matériels et humains constituant un service public destiné à assurer l'exécution des condamnations pénales, dans un but d'individualisation de la peine. Au Sénégal, c'est la Direction de l'administration pénitentiaire du ministère de la justice qui a en charge les tâches relatives aux affaires de condamnation. En 2021, le Sénégal comptait 37 établissements pénitentiaires dont huit (8) localisés dans la région de Dakar. La région de Kédougou quant à elle compte un seul établissement. Il s'agit de la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Kédougou. En tant qu'institution clé du système judiciaire, il remplit un double rôle de répression et de réhabilitation. Par conséquent, sa mission est de protéger la société tout en offrant aux détenus une chance de se réintégrer en tant que citoyens responsables.

La Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale (DESPS) est chargée de la prévention, de l'assistance, de la protection de l'enfance, de la médiation familiale, de la formation professionnelle et de la réinsertion socioprofessionnelle des enfants en conflit avec la loi, des enfants âgés de moins de 18 ans et des jeunes majeurs de 18 à 21 ans en danger. Au niveau déconcentré, elle est représentée par la coordination du service de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO).

La répartition des structures de prise en charge de l'éducation surveillée dans la région de Kédougou se résume en une seule structure : une coordination AEMO localisée dans la commune de Kédougou.
Le personnel est composé de 6 agents en 2021, dont 2 éducateurs spécialisés de sexe masculin. Cette situation de déficit de personnel est une des causes du mauvais maillage de l'éducation surveillée dans la région de Kédougou.

Définitions :

L'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) est une approche d'intervention sociale qui vise à soutenir et à accompagner les enfants, les adolescents et leurs familles en dehors du cadre de la famille ou de l'institution scolaire. L'AEMO est souvent mise en œuvre par des professionnels du travail social et de la protection de l'enfance.

Une Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) reçoit en même temps des détenus provisoires et des condamnés dont la peine n'excède pas un (01) an.

En savoir plus :

Ministère de la Justice

Tableaux et Graphiques

Tableau X.1 : Effectifs du personnel de l'éducation surveillée selon la formation et le sexe en 2021

Formation	Sexe	Région
		2021
Educateur spécialisé	Masculin	2
	Féminin	0
	Ensemble	2
Autres personnels	Masculin	3
	Féminin	1
	Ensemble	4
Total	Masculin	5
	Féminin	1
	Ensemble	6

Source : AEMO Kédougou, 2021

Tableau X.2 : Evolution effectifs pris en charge par l'AEMO selon le sexe

Année		2019	2020	2021
Enfants en conflits avec la loi	Garçon	39	47	48
	Fille	1	1	1
	Ensemble	40	48	49
Enfants en dangers	Garçon	42	88	96
	Fille	35	50	47
	Ensemble	77	138	143
Total	Garçon	81	135	144
	Fille	36	51	48
	Ensemble	117	186	192

Source : AEMO Kédougou, 2021

X.2 Population pénale

La région de Kédougou est caractérisée par la présence d'une seule structure pénitentiaire : la Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) de Kédougou. En 2020, le taux d'occupation carcérale était estimé à 127,0%. Cependant, ce taux a augmenté pour atteindre 159,0% en 2021, ce qui indique un surpeuplement de la MAC. De plus, le ratio agent pénitentiaire/détenu est passé de 1 agent pour 12 détenus en 2020 à 1 agent pour 14 détenus en 2021.

La population carcérale, majoritairement composée d'hommes (96,9%), est estimée à 695 détenus en 2021, ce qui représente une hausse de 7,3% par rapport à l'année 2020. En ce qui concerne les tranches d'âge, le nombre de détenus mineurs est passé de 5 en 2020 à 25 en 2021, représentant respectivement 0,7% et 3,6% de la population carcérale en 2020 et 2021.

Selon le statut, il est notable qu'une grande partie des individus incarcérés sont sous le coup d'une condamnation. En 2020, les condamnées étaient au nombre de 179 personnes condamnées, représentant 71,6% de la population carcérale. Parmi ces condamnés, seules 7 sont des femmes, tandis que 172 sont des hommes. Les personnes en détention provisoire étaient estimées à 71 détenus en 2020, soit 28,4 % de la population carcérale. Selon le sexe, tous les détenus provisoires au niveau de la MAC étaient des hommes.

L'analyse de la répartition des détenus selon le type d'infraction fait ressortir que la plupart de la population carcérale est écrouée pour « vol, tentative de vol et recel ». En effet, le nombre d'écroués pour cette infraction se situait à 134 en 2020, soit 20,4% du nombre total de détenus. L'infraction « détention, trafic, usage de chanvre indien » concernait près de 116 détenus soit 17,7% de la population carcérale. Par contre, en 2020 aucune personne n'a été sous le coup d'infraction telles que « Terrorisme », « Enrichissement illicite » et « Infanticide, abandon, avortement ».

La MAC de Kédougou abrite essentiellement des détenus de nationalité sénégalaise, guinéenne, malienne et burkinabaise. Le nombre de sénégalais écroués en 2020 était d'environ 245, soit 38,3% de la population carcérale. Les détenus de nationalité guinéenne, malienne et burkinabaise représentaient respectivement 26,4%, 19,2% et 12,7% de l'effectif carcéral.

Définitions :

Le taux d'occupation carcérale est une mesure qui indique dans quelle mesure les établissements pénitentiaires, tels que les prisons, sont occupés par des détenus par rapport à leur capacité totale. Il est généralement exprimé en pourcentage.

Le type d'infraction fait référence à la catégorie ou à la nature de l'acte criminel ou illégal commis par une personne. Les types d'infractions varient en fonction de la juridiction et des lois en vigueur, mais ils peuvent être classés en plusieurs catégories générales

En savoir plus :

Ministère de la Justice

Tableaux et Graphiques

Tableau X.3 : Répartition du nombre d'écroués en 2019 et 2020

Tranche d'âge	2019			2020			Variation
	Homme	**Femme**	**Ensemble**	**Homme**	**Femme**	**Ensemble**	**2020**
Moins de 18 ans	14	1	15	5		5	-60%
19-26 ans	216	25	241	88		88	-63%
27-36 ans	120	4	124	84	3	87	-30%
37-46 ans	98	3	101	28	3	31	-69%
47-56 ans	40	0	40	15	1	16	-60%
plus de 56 ans	8	0	8	0	0	0	-100%
Total	496	33	529	221	7	228	-57%

Source : MAC de Kédougou, 2020

Graphique X-1 : Répartition des personnes écrouées en 2020 selon la nationalité

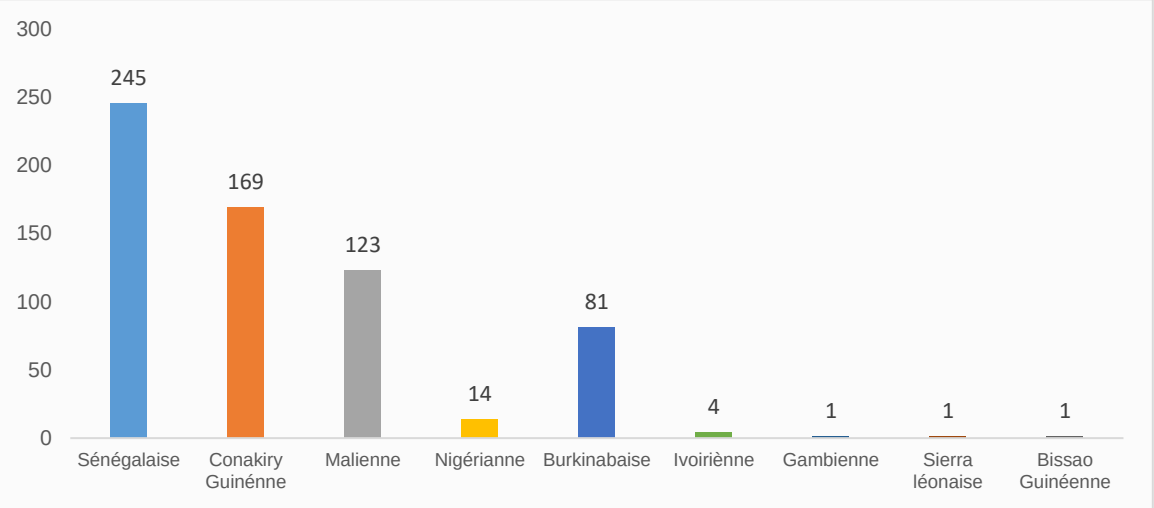

Source : MAC de Kédougou, 2020

Graphique X-2: Répartition des détenus selon la nature des infractions et le sexe en 2020

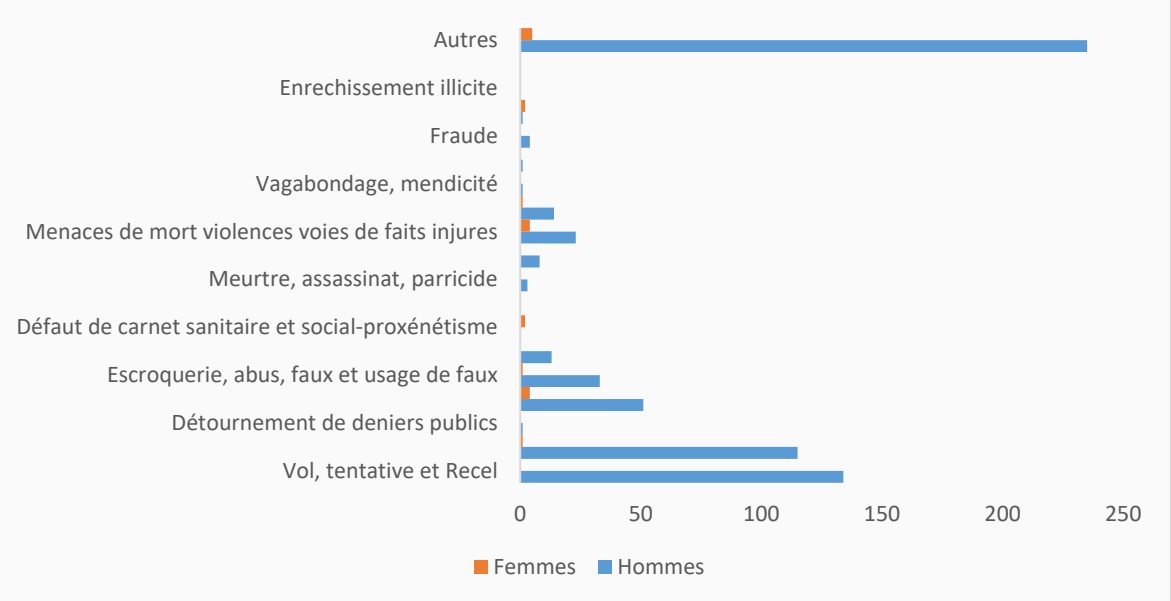

Source : MAC de Kédougou, 2020

Chapitre XI : SANTE

XI.1 Personnels et équipements de santé

L'ODD 3 vise à garantir une vie saine et à promouvoir le bien-être pour tous, partout dans le monde. Cependant, la réalisation de cet objectif au niveau des pays en développement est confrontée à la fragilité des systèmes de santé, principalement les pénuries de professionnels qualifiés. Ce chapitre permet de passer en revue le système régional de santé.

L'analyse de la carte sanitaire de la région de Kédougou en 2021 fait ressortir un plateau technique médical principalement composé de 04 centres de santé, 42 postes de santé, 82 cases de santé et 01 hôpital de niveau 2. Par conséquent, le taux de couverture de la région en centre de santé se situe à 1 centre de santé pour 49 248 habitants en dessous de la norme de l'OMS (50 000 habitants). Concernant la couverture en poste de santé, le ratio est estimé à 1 poste pour 4 282 habitants en 2021.

L'analyse de la répartition spatiale des infrastructures sanitaires montre que le département de Kédougou totalise le plus grand nombre de structures (47,6%), dont 43 cases de santé, 14 postes de santé, 2 centres de santé et un hôpital. Le département de Saraya abrite 32,3% des structures sanitaires au niveau régional constituées de 17 cases de santé, 22 postes de santé et 01 centre de santé. Quant à Salémata, le nombre de structures répertoriées dans le département est principalement composé de 12 cases de santé, 13 postes de santé et 1 centre santé.

Par ailleurs, la région dispose d'autres Etablissements Publics de Santé Non Hospitaliers (EPSNH). Il s'agit de la Pharmacie Régionale d'Approvisionnement (PRA), du Bureau Régional de l'Education et de l'Information pour la Santé (BREIPS), de la Brigade régionale d'Hygiène et du Centre de formation en santé.

Les structures sanitaires privées sont faiblement représentées à Kédougou. La région comptait en tout 5 cliniques en 2020 et 2021 dont 4 localisées dans le département de Kédougou et une à Saraya. Concernant les postes de santé d'entreprises, la région en disposait 7 en 2021 contre 2 en 2018. Elles sont localisées dans les départements de Kédougou et Saraya. Par rapport aux officines de pharmacie, elles étaient aux nombre de 5 en 2021. Celles-ci sont implantées dans les départements de Kédougou (3), Saraya (1) et Salémata (1).

L'effectif du personnel de santé est évalué à 1 185 agents en 2021 contre 588 en 2020. Selon la catégorie, ce personnel est composé principalement de 8 médecins généralistes, 2 médecins spécialistes, 2 chirurgiens-dentistes, 56 sages-femmes et 44 infirmiers. En 2020, ces mêmes catégories composaient l'essentiel du personnel.

Au titre de la couverture de la région en médecin, le taux est d'environ un médecin pour 19 699 habitants en 2021. En ce qui concerne la couverture en sage-femme pour les Femmes en Age de Reproduction (FAR), le taux est estimé 755 FAR pour une sage-femme. Concernant les infirmiers, il se situait à 2 699 habitants pour un infirmier, en dessous de la norme OMS qui est fixé (un infirmier pour 5 000 habitants).

Définitions :

L'Objectif de Développement Durable 3 (ODD 3) est l'un des 17 objectifs définis par les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. L'ODD 3 se concentre spécifiquement sur la santé et le bien-être, et il vise à "garantir une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge". Il comprend plusieurs cibles interconnectées visant à améliorer la santé mondiale de manière holistique.

En savoir plus :

Ministère de la Santé et de l'Action Sociale (MSAS)

Région Médicale de Kédougou: Gomba, Kédougou, Sénégal, Téléphone : 33 985 18 95

Tableaux et Graphiques

Carte XI.1 : Carte Région Médicale de Kédougou

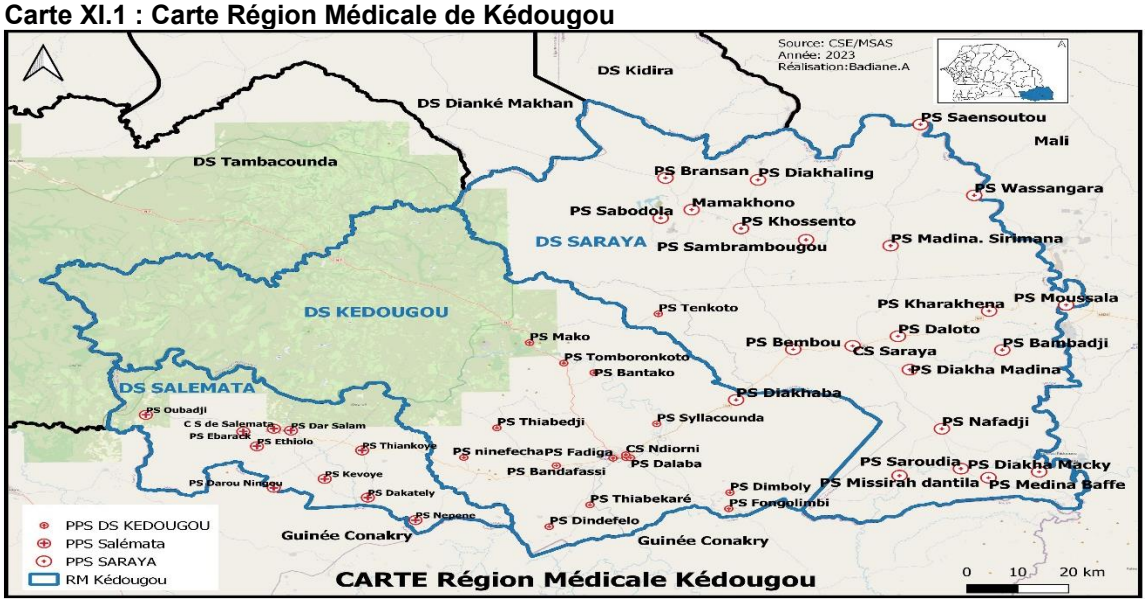

Source : Région Médicale Kédougou

Graphique XI-1 : Couverture en personnel et normes OMS

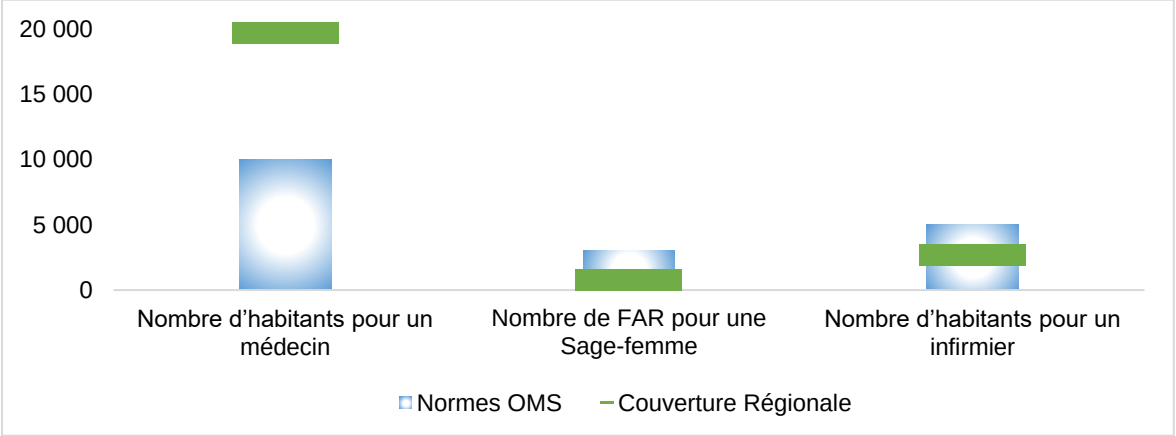

Source : Région Médicale, Kédougou 2021

Graphique XI-2 : Couverture en structures sanitaires et normes OMS

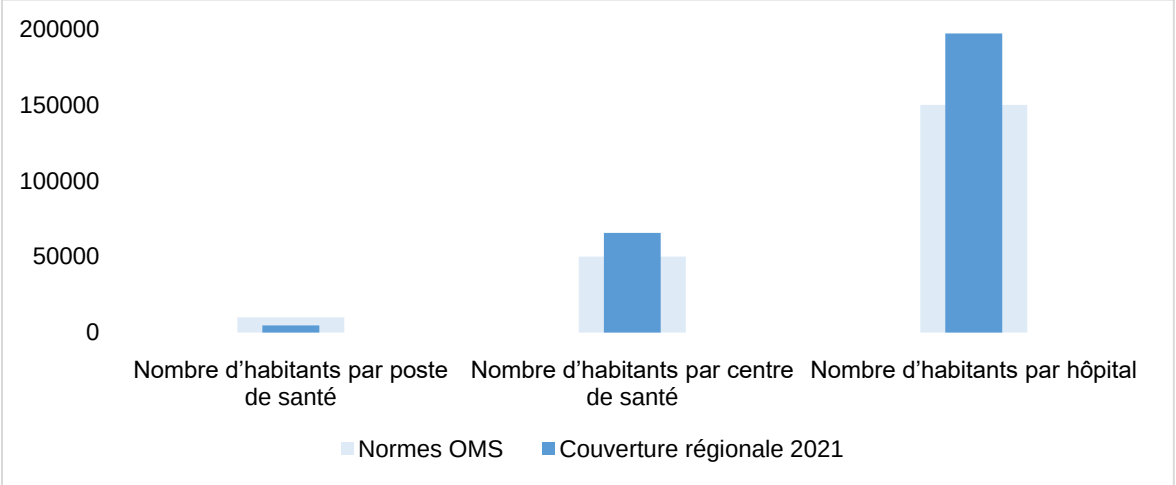

Source : Région Médicale, Kédougou 2021

XI.2 Résultats des programmes de santé

La santé de la reproduction fait référence à l'état de bien-être physique, mental et social lié à la sexualité et à la reproduction. Elle englobe un large éventail de questions et de préoccupations liées à la reproduction, à la santé sexuelle et à la planification familiale.

En ce qui concerne, les soins prénatals et maternels, le taux d'achèvement en CPN au niveau régional est estimé à 55,0% en 2021. Suivant les départements, il se situe à 49,0% (Kédougou), 53,0% (Salémata) et 62,0%(Saraya). Il est encourageant de constater que la proportion d'accouchements assistés par du personnel qualifié est élevée, atteignant 98,0% des 7 133 femmes ayant accouché dans une maternité en 2021. Parmi ces femmes ayant accouché, seulement 4,0% ont eu recours à une césarienne.

Les consultations post-natales (CPoN) font partie intégrante des soins de santé maternelle et infantile et font référence aux visites médicales et de suivi effectués par une femme après avoir donné naissance. En effet, en 2021, 6 800 femmes ont effectué leur CPoN1 contre 5 226 pour la CPoN2 et 2 737 pour la CPoN3. Le taux de prévalence contraceptive est évalué à 24,0% en 2021.

L'analyse des résultats du Programme Elargi de Vaccination montre une nette amélioration de la couverture vaccinale en 2021. Le taux de couverture pour le BCG (tuberculose) est passé de 106,0% en 2020 à 107,2% en 2021. De même, celui du vaccin pentavalent s'est nettement amélioré de 2020 à 2021, passant de 110,0% à 114,0% (PENTA 1). Concernant la vaccination contre la fièvre jaune, 95,1% des cibles sont vaccinés en 2021 contre 82,0% en 2020.

En 2021, la région de Kédougou a enregistré 105 465 cas de paludisme contre 120 759 en 2020, soit une baisse de 12,7%. Ainsi, l'incidence du paludisme s'est élevée à 539‰ en 2021. Le nombre de décès dus à la maladie est estimé à 39 en 2021 contre 60 en 2020. Par conséquent, le taux de létalité imputable au paludisme est de 0,04% en 2021 contre 0,05% en 2020.

Le nombre total de personne vivants avec le VIH régulièrement suivies avec ou sans ARV dans la région de Kédougou est estimé à 3 943 en 2021 contre 369 en 2020. Le nombre de femmes enceintes dont le test de dépistage VIH est positif en 2021 s'élevait à 26.

En ce qui concerne la tuberculose, le nombre de cas dépistés en 2021 est de 83 sur 201 cas attendus, soit un taux de détection de 41,3%. Le taux de guérison des malades tuberculeux pulmonaire à microscopie positive (TPM+) est estimé 61,7%.

L'analyse des résultats de de la riposte Covid-19 fait ressortir que 1 482 tests PCR sont réalisés en 2021 contre 1 487 tests TDR. Le nombre de cas confirmés est de 506, soit un taux de positivé de 17,0%. Le nombre de cas guéris est de 487 contre 19 décès, soit un taux de létalité due au Covid de 0,6%. Le nombre de personnes complètement vaccinées en 2021 est de 4 214.

Définitions :

L'incidence d'une maladie est une mesure épidémiologique qui quantifie le nombre de nouveaux cas d'une maladie spécifique qui se produisent dans une population donnée au cours d'une période définie

Le taux de létalité, également appelé taux de mortalité, est une mesure qui évalue la gravité d'une maladie en mesurant le nombre de décès dus à cette maladie par rapport au nombre total de cas de cette maladie au sein d'une population donnée pendant une période de temps spécifique.

En savoir plus :

Région Médicale de Kédougou: Gomba, Kédougou, Sénégal, Téléphone : 33 985 18 95

Tableaux et Graphiques

Tableau XI.1 : Indicateurs de santé de la reproduction selon les districts en 2021

Indicateurs	District Kédougou	District Salémata	District Saraya	Total
Nombre de premiers contacts	5 578	850	4 037	10 465
CPN1	3 080	590	2 573	6 243
CPN2	4 396	697	3 448	8 541
CPN3	3 620	606	2 575	6 801
CPN4	2 621	437	2 079	5 137
CPN4 correctes	1 505	315	1 590	3 410
CPON1	3 925	547	2 328	6 800
CPON2	2 959	452	1 815	5 226
CPON3	1 323	258	1 156	2 737
SP1	4 655	750	3 151	8 556
SP2	4 085	671	2 605	7 361
Taux d'achèvement en CPN	49%	53%	62%	55%
Taux de césarienne	7,5%	NA	NA	4%

Source : Région médicale de Kédougou, 2021

Graphique XI-3: Nombre d'accouchements et césariennes selon le district en 2021

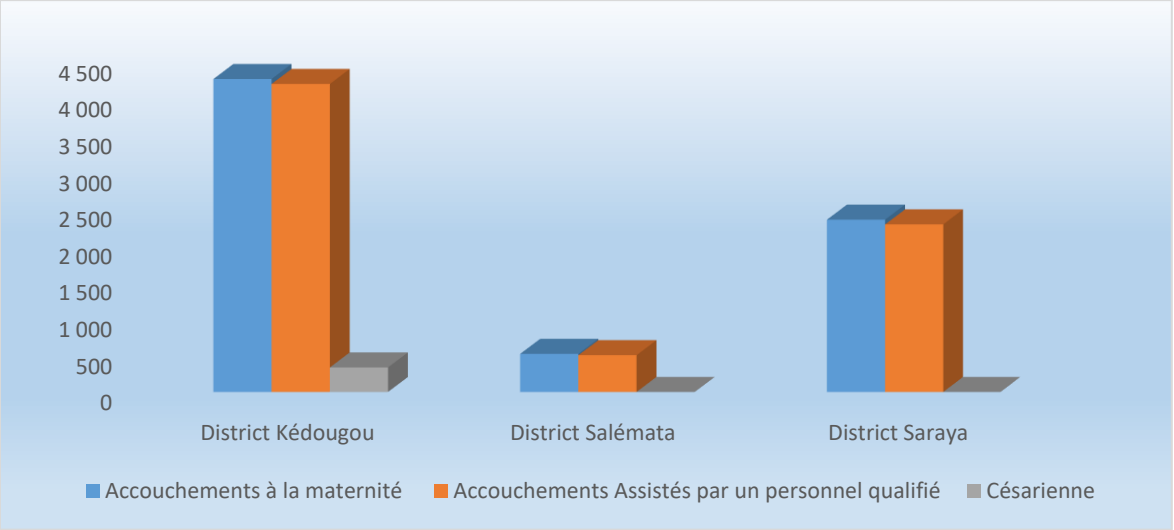

Source : Région médicale de Kédougou, 2021

XI.3 Analyse financière du secteur de la santé

Une part importante des investissements de l'Etat et de ses partenaires dans la région de Kédougou est destinée au secteur de la santé soit 9,8% du montant global investi depuis 2014. Pour rappel, en 2014 l'Etat s'était engagé à relever le plateau médical de la région. L'exécution de cet engagement a permis de doter la région de structures sanitaires telles que l'hôpital régional.

Suite à la mise en œuvre de l'acte 3 de la décentralisation, la santé est devenue l'un des domaines transférés aux collectivités territoriales, ce qui a entraîné une responsabilité accumulée en matière de gestion des dépenses de santé au niveau local. La répartition sectorielle des dépenses d'investissements des collectivités territoriales (CT) laisse entrevoir qu'une bonne partie du budget des CT est alloué au secteur de la santé. Depuis 2014, un peu plus de 14,2% des dépenses d'investissements des collectivités territoriales est destinée au secteur sanitaire.

Pour l'année 2021, la part des dépenses d'investissement des collectivités territoriales prévues pour le secteur sanitaire représentait 15,2% des dépenses d'investissement prévus, soit un montant de 686 382 343 FCFA. Cependant, le taux d'exécution de ces prévisions est d'environ 54,6%. L'analyse des budgets des collectivités territoriales par département montre qu'en moyenne les dépenses d'investissement en santé prévisionnelles des collectivités du département de Saraya représentaient 17,3% des investissements prévus. Pour Salémata et Kédougou, elles sont évaluées respectivement à 14,1% et 12,6%. Concernant l'exécution de dépenses budgétisées pour le secteur de la santé, les collectivités du département de Saraya ont enregistré le taux d'exécution le plus élevé (73,2%). Les taux d'exécution au niveau des départements de Kédougou et Salémata sont respectivement estimés à 29,5% et 37,8%. Selon les collectivités, il apparait que le montant des dépenses d'investissement liées à la santé budgétisée par la commune de Ninefecha est évalué à 2,5% du budget d'investissement, le plus faible dans la région en 2021. Parallèlement, la commune d'Oubadji a avait consacré 25,9% de ses dépenses d'investissement à la santé, soit le plus grand taux au niveau régional. Pour les communes de Kédougou, Saraya et Salémata, chefs-lieux de département, les dépenses d'investissements prévisionnelles pour le secteur de la santé représentaient respectivement 12,0%, 11,2% et 5,2%. Le taux médian est estimé à 14,8%.

Définitions :

Les collectivités territoriales, également appelées collectivités locales, sont des entités administratives et territoriales qui sont responsables de la gestion et de l'administration des affaires locales au sein d'un pays. Elles jouent un rôle essentiel dans la gouvernance décentralisée et sont souvent responsables de la prestation de services publics de proximité, de la planification urbaine, du développement économique local, de l'éducation, de la santé, de la culture, de l'environnement et d'autres domaines importants au niveau local.

En savoir plus :

Ministère des Collectivités territoriales, de l'Aménagement et du Développement des Territoires

Perception de Kédougou : Quartier Gomba, Téléphone : 33 985 10 13

Tableaux et Graphiques

Graphique XI-4 : Part du budget des collectivités territoriales allouées à la santé par département

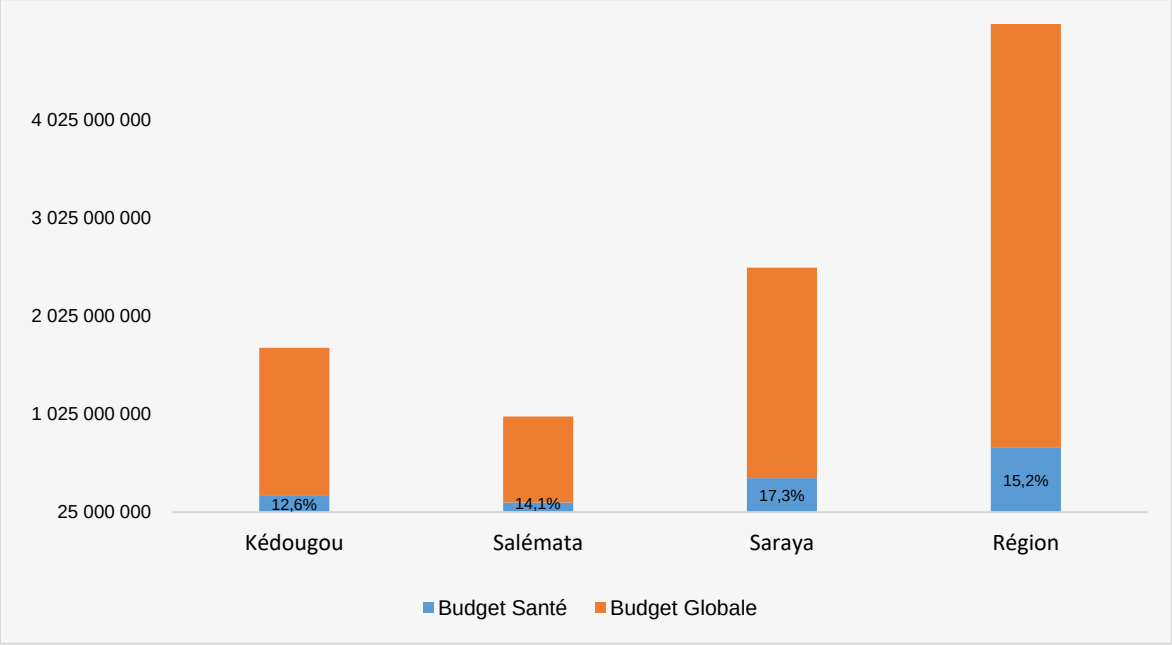

Source : Perception de Kédougou

Graphique XI-5 : Niveau d'exécution des budgets des CT alloués à la santé par département

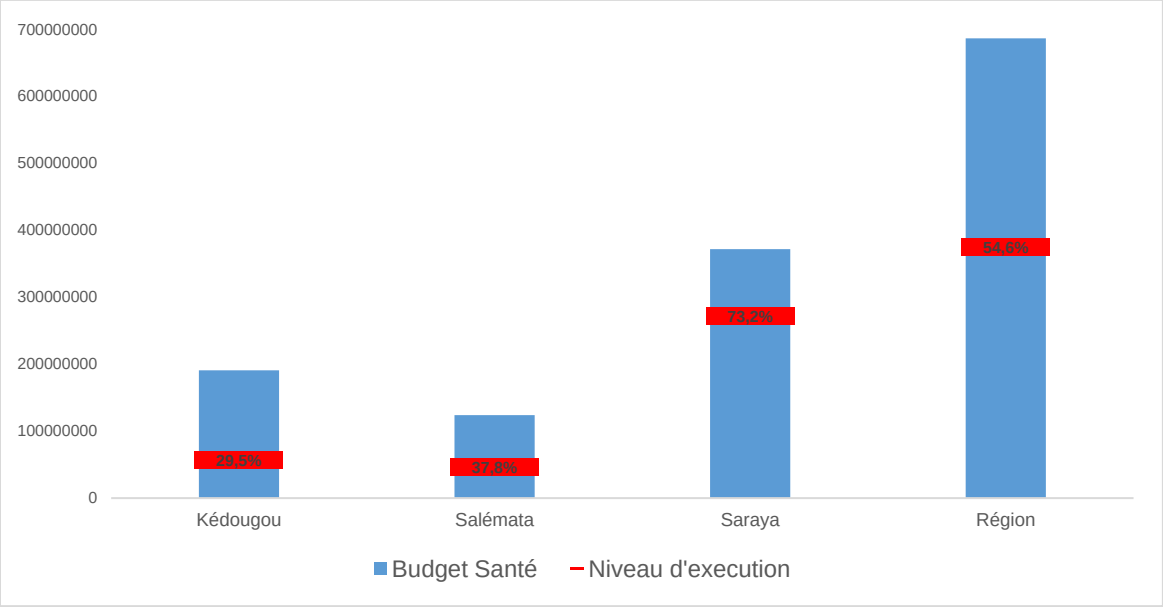

Source : Perception de Kédougou

Chapitre XII : EDUCATION

XII.1 Préscolaire

L'enseignement préscolaire est destiné aux enfants de 3 à 5 ans. Il a pour objectif majeur de préparer l'enfant à aborder avec succès les apprentissages scolaires. Il comprend trois sections : petite, moyenne et grande.

Au titre de la répartition des établissements d'accueil suivant le département, Kédougou dispose de 45 structures d'accueil, dont 40 publiques en 2021, soit une augmentation de 22 unités par rapport à 2020. Ainsi, le département de Kédougou totalise plus de 53,3% des établissements d'accueil de la région. A Saraya, le nombre d'établissements est passé de 11 en 2020 à 13 en 2021, après avoir baissé d'une unité de 2019 à 2020. Le nombre d'établissements d'accueil dans le département de Salémata est resté à 8 unités en 2021, dont 6 publics.

Le niveau de fréquentation des établissements d'accueil de la petite enfance s'est nettement amélioré. En, effet, le nombre d'élèves inscrits est passé de 3 206 en 2020 à 3 598 en 2021, soit une hausse de 12,2%, tirée par celle du nombre de filles (16,0%).

L'analyse de la répartition des élèves de la petite enfance selon le sexe laisse entrevoir une prédominance des filles en 2021 comme en 2020. En effet, la proportion de filles représentait 50,9% de l'effectif des élèves en 2021 et 50,6% en 2020.

Selon le département, l'Inspection de l'Éducation et de la Formation (IEF) de Kédougou concentre plus de 63,0 % de l'effectif des élèves du préscolaire. Cette proportion est principalement composée de filles, représentant 51,6 % en 2021. Le département de Saraya totalise 26,8 % de l'effectif de la région, avec 468 filles et 498 garçons. Quant à Salémata, la proportion de filles était de 53,4% de l'effectif recensé dans le département.

L'analyse de l'intensité de la scolarisation au cycle préscolaire révèle une nette amélioration. En effet, le taux brut de préscolarisation (TBPS) a évolué de 16,5% en 2020 à 17,9% en 2021, ce qui représente une progression de 1,4 point de pourcentage. Cette situation est attribuable à la hausse simultanée de la scolarisation des fille (de 16,6% en 2020 à 18,5% en 2021) et des garçons (de 16,5% en 2020 à 17,3% en 2021). L'indice de parité au cycle préscolaire s'est établi à 1,1%, ce qui indique une prédominance des filles par rapport aux garçons.

.

Définitions :

L'enseignement préscolaire est un niveau d'éducation qui précède l'enseignement primaire. Il est conçu pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. L'objectif principal de l'enseignement préscolaire est de préparer les jeunes enfants à entrer à l'école primaire en leur fournissant des expériences d'apprentissage préliminaires et en développant leurs compétences sociales, émotionnelles et cognitives. Les activités dans l'enseignement préscolaire sont généralement axées sur le jeu, l'exploration et l'apprentissage par le biais d'activités interactives et ludiques. Cette étape de l'éducation vise à favoriser le développement global de l'enfant et à le préparer à une éducation formelle plus structurée à l'école primaire.

Le taux brut de préscolarisation (TBPS) est une mesure statistique utilisée pour évaluer la participation des enfants d'un certain groupe d'âge à l'enseignement préscolaire ou à d'autres formes de programmes d'éducation de la petite enfance

En savoir plus :

Ministère de l'Education nationale

Inspection d'académie de Kédougou : **Téléphone:** 33 985 18 80, **Web:** www.iakedougou.org, Visiter

Tableaux et Graphiques

Tableau XII.1: Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type d'établissement, le sexe et la circonscription administrative

Type d'établissement	Sexe	Kédougou		Salémata		Saraya		Région	
		2020	2021	2020	2021	2020	0	2020	0
Case communautaire	Garçons	0	0	0	0	0	0	0	0
	Filles	0	0	0	0	0	0	0	0
	Ensemble	0	0	0	0	0	298	0	1071
Case des Tout Petits	Garçons	566	664	88	109	219	309	1011	1129
	Filles	607	714	67	106	264	607	976	2 200
	Ensemble	1173	1 378	155	215	483	85	1987	470
Ecole maternelle	Garçons	288	370	0	15	78	75	370	500
	Filles	302	393	0	32	78	160	380	970
	Ensemble	590	763	0	47	156	115	750	225
CPE	Garçons	59	74	109	36	133	84	240	203
	Filles	67	74	129	45	108	199	229	428
	Ensemble	126	148	238	81	241	498	469	1766
Total	**Garçons**	**913**	**1108**	**197**	**160**	**430**	**468**	**1621**	**1832**
	Filles	**976**	**1181**	**196**	**183**	**450**	**966**	**1585**	**3 598**
	Ensemble	**1889**	**2289**	**393**	**343**	**880**	**0**	**3 323**	**0**

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

Graphique XII-1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le par circonscription administrative en 2021

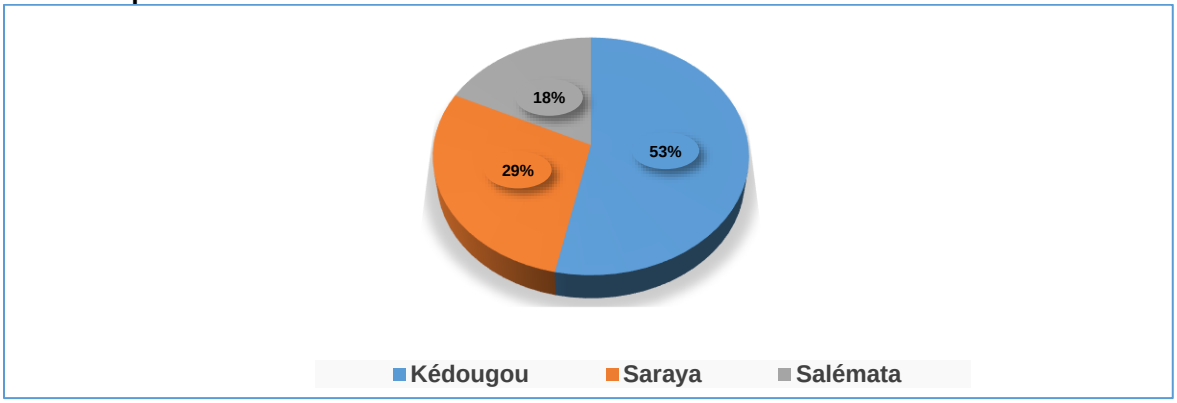

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

Tableau XII.2 : Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et le statut, par circonscription administrative en 2021

Type d'établissement	Statut	Kédougou	Saraya	Salémata	Région
Case communautaire	Public	0	0	0	0
	Privé	0	0	0	0
	Total	0	0	0	0
Case des Tout Petits	Public	16	7	3	26
	Privé	0	0	0	0
	Total	16	7	3	26
Ecole maternelle	Public	2	1	0	3
	Privé	3	0	2	5
	Total	5	1	2	8
Classe préparatoire à l'élémentaire (CPE)	Public	3	5	3	11
	Privé	0	0	0	0
	Total	3	5	3	11
Total	Public	21	13	6	40
	Privé	3	0	2	5
	Total	24	13	8	45

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

XII.2 Elémentaire

Le cycle primaire ou élémentaire, qui s'étend sur six années scolaires pour les enfants de 6 à 11 ans, constitue la première étape du cursus scolaire.

Pour l'année académique 2020/2021, l'effectif des élèves de l'enseignement élémentaire est d'environ 37 660 inscrits contre 36 651 en 2019/2020, soit une hausse de 2,7% au cours de la période sous revue.
Selon les circonscriptions, le nombre d'élèves dénombrés dans le département de Kédougou est passé de 20 311 en 2020 à 21 007 en 2021, ce qui correspond à un relèvement de 3,4%. De même, dans le Saraya, l'effectif des élèves a augmenté de 0,7%, passant de 11 633 élèves en 2020 à 11 720 en 2021. Le nombre d'élèves inscrits dans le département de Salémata a également progressé de 4,8% pour atteindre 4 933 en 2021.

Suivant le sexe, les effectifs des filles et des garçons se sont renchéris au cours de la période sous revue. En effet, le nombre de garçons est passé de 18 763 en 2020 à 19 115 en 2021, soit une hausse de 2,0%, De même, l'effectif des filles s'est apprécié de 3,7% en passant de 17 888 à 18 545 apprenantes de 2020 à 2021.

En ce qui concerne l'intensité de la scolarisation, le taux brut de scolarisation (TBS) de la région de Kédougou est passé de 114,7% en 2020 à 122,2% en 2021, ce qui correspond à une augmentation de 7,5 points. Par rapport au sexe, il est estimé à 122,3% chez les garçons contre 122,2% chez les filles. L'indice de parité à l'élémentaire s'est établit à 99,9%, ce qui indique une quasi équité entre les filles et les garçons en matière d'accès à l'éducation primaire.

Trois indicateurs de flux permettent d'évaluer l'efficacité interne du système éducatif. Il s'agit des taux de promotion, de redoublement et d'abandon. Le taux de promotion de la région de Kédougou s'est dégradé aussi bien chez les garçons que chez les filles. En effet, il est passé de 102,4% à 86,5% chez les garçons et de 104,0% à 87,2% chez les filles de 2020 à 2021. Par rapport au redoublement, les taux de répétition chez les filles (+0,2 point) et chez les garçons (-0,2 points) ont enregistré des variations inverses.
Le taux d'admission au CFEE en 2021 est de 80,7%

Définitions :

L'enseignement élémentaire est une étape fondamentale de l'éducation de base, souvent désignée comme la première phase de l'éducation formelle. Il couvre généralement les premières années de l'éducation formelle d'un enfant, visant à lui fournir des compétences de base en lecture, écriture, mathématiques et autres matières essentielles. Cette étape de l'éducation se situe généralement au niveau de l'école primaire.

Le taux de promotion est le pourcentage d'élèves qui passent d'une classe ou d'un niveau à un niveau supérieur à la fin d'une année scolaire donnée. Il indique la proportion d'élèves qui ont réussi à passer à la classe suivante sans avoir redoublé.

Le taux de redoublement est le pourcentage d'élèves qui doivent redoubler une classe ou un niveau à la fin de l'année scolaire. Cela signifie qu'ils n'ont pas réussi à passer à la classe supérieure et doivent refaire la même année.

Le taux d'abandon est le pourcentage d'élèves qui quittent l'école avant d'atteindre un certain niveau d'éducation.

En savoir plus :

Ministère de l'Education nationale

Inspection d'académie de Kédougou : **Téléphone:** 33 985 18 80, **Web:** www.iakedougou.org, Visiter

Tableaux et Graphiques

Tableau XII.3 : Evolution du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire selon la circonscription administrative et le statut

Circonscriptions administratives	2019			2020			2021		
	Public	**Privé**	**Total**	**Public**	**Privé**	**Total**	**Public**	**Privé**	**Total**
Kédougou	132	3	135	132	3	135	607	37	644
Salémata	59	1	60	60	1	61	175	7	182
Saraya	96	0	96	97	0	97	344	0	344
Région	**287**	**4**	**291**	**289**	**4**	**293**	**1126**	**44**	**1170**

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

Graphique XII-2: Evolution annuelle du Taux Brut de Scolarisation (TBS)

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

Tableau XII.4 : Indicateurs des flux de l'enseignement élémentaire en 2020 et 2021

Indicateur de flux	2022		2021	
	Garçons	**Filles**	**Garçons**	**Filles**
Taux de promotion	102,40%	104,00%	86,5%	87,2%
Taux de redoublement	2,00%	1,70%	1,8%	1,9%
Taux d'abandon	4,40%	5,70%	11,6%	10,9%

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

XII.3 Moyen et secondaire général

Le cycle moyen et le cycle secondaire jouent un rôle essentiel dans la formation des jeunes et les préparent à la vie universitaire ou à une carrière professionnelle après leur diplôme. Le cycle moyen comprend généralement quatre années d'études pour les élèves âgés de 11 à 14 ans. Il prépare les élèves à des études plus approfondies au niveau secondaire lequel s'étend sur trois années, et est destiné aux élèves âgés de 15 à 18 ans.

Le nombre d'établissement du cycle moyen et du cycle secondaire sont respectivement resté à 26 et 15 établissements de 2020 à 2021.

Le personnel enseignant du cycle moyen et secondaire de la région de Kédougou était composé de 472 enseignants en 2021 contre 549 en 2020, soit 77 enseignants de moins. Par rapport au statut, plus de 65,0% des enseignants sont des fonctionnaires et 34,3% sont des contractuels en 2021.

L'effectif des élèves du cycle moyen s'est inscrit en hausse au cours de la période sous revue. En effet, le nombre d'élèves inscrits s'est apprécié de 4,0% au cours de l'année scolaire 2020/2021 pour atteindre 9 673 dont 5 336 garçons. Le département de Kédougou totalise plus de 61,9% de cet effectif. En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le nombre d'inscrits a baissé de 0,2% pour s'établir 2 481 apprenants dont 56,5% sont des garçons. Les établissements publics regroupent 96,2%.

Le TBS du cycle moyen est passé de 54,1% en 2020 à 35,0% en 2021, soit un repli de 19,1 points de pourcentage. En 2021, il apparait que l'intensité de la fréquentation scolaire est plus importante chez les garçons (38,4%) que chez les filles (31,4%). En ce qui concerne le cycle secondaire, le TBS s'est replié de 0,5% de 2020 à 2021, passant de 22,1% à 21,6%. Cette baisse est surtout induite par un faible niveau de fréquentation des filles (16,9%).

L'efficacité interne de l'enseignement dans le cycle moyen et secondaire peut être vérifiée en examinant les taux de promotion, de redoublement et d'abandon. Le taux de promotion au cycle moyen varie selon la classe. Les promotions les plus élevées sont constatées au niveau des classes de 5ème et 4ème, avec des taux respectifs de 59,3% et 70,6%. Par contre, la répétition est plus courante en classe de 6ème avec un taux de redoublement de 24,4%. Par rapport à l'abandon, il est plus important en classe de 3ème (35,2%). Au niveau du secondaire, le taux de promotion le plus élevé est enregistré au niveau des classes de 1ère (93,3%) et de 2nde (82,2%). Les taux de réussite au BEFM et BAC se sont établis respectivement à 83,5% et 41,4%.

Définitions :

Le BEFM, abréviation de Brevet d'Enseignement Fondamental Moyen, est un examen qui intervient généralement à la fin du cycle moyen ou du collège. Il répertorie les compétences et les connaissances des élèves à ce niveau d'éducation et peut être un préalable pour passer au cycle secondaire ou pour obtenir un certificat de fin d'études de base, selon le système éducatif en vigueur.

Le BAC, abréviation de Baccalauréat, est un examen de fin d'études secondaires qui est généralement passé à la fin du lycée. Il varie d'un pays à l'autre, mais il est souvent un examen important pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires et peut être requis pour l'admission à l'enseignement supérieur.

En savoir plus :

Ministère de l'Education nationale

Inspection d'académie de Kédougou : **Téléphone:** 33 985 18 80, **Web:** www.iakedougou.org, Visiter

Tableaux et Graphiques

Tableau XII.5 : Nombre d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire

	Années	Statut	IEF Kédougou	IEF Salémata	IEF Saraya	Région
Moyen	**2020**	Public	12	6	8	26
		Privé	0	0	0	0
		Nb. GP	124	33	50	207
	2021	Public	12	6	8	26
		Privé	0	0	0	0
		Nb. GP	74	31	36	141
Secondaire	**2020**	Public	7	1	2	10
		Privé	5	0	0	5
		Nb. GP	77	10	15	102
		Total	12	1	2	15
	2021	Public	1	1	0	2
		Privé	0	0	0	0
		Nb. GP	14	8		22

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

Graphique XII-3: Répartition des enseignants selon le statut en 2021

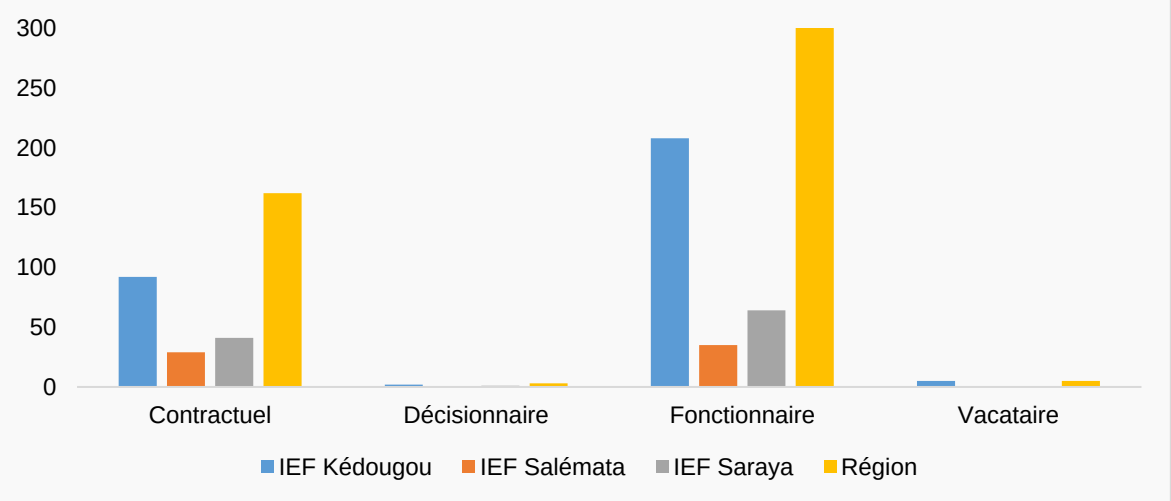

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

Tableau XII.6: Répartition de l'effectif des élèves du moyen secondaire selon le sexe et le statut de l'établissement

Années	Statut	Cycle moyen			Cycle secondaire		
		Filles	Garçons	Total	Filles	Garçons	Total
IEF Kédougou							
2020	Public	2 622	2 959	5 581	505	882	1 387
	Privé	96	116	212	186	248	434
	Total	2 718	3 075	5 793	691	1 130	1 821
2021	Public	2815	3002	5 817	3344	3910	7 254
	Privé	88	81	169	220	238	458
	Total	2 903	3 083	5 986	3 564	4 148	7 712
IEF Salémata							
2020	Public	632	745	1 377	144	239	383
	Total	632	745	1377	144	239	383
2021	Public	599	693	1 292	780	904	1684
	Total	599	693	1292	780	904	1684
IEF Saraya							
2020	Public	677	1455	2 132	60	217	277
	Total	677	1455	2132	60	217	277
2021	Public	835	1560	2 395	913	1786	2699
	Total	835	1560	2 395	913	1786	2699

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

XII.4 Formation professionnelle et technique

La formation professionnelle et technique (FPT) fait référence à un type d'éducation axé sur le développement de compétences pratiques et spécifiques nécessaires à un métier ou à une profession particulière. Contrairement à l'enseignement général, qui se concentre sur les matières académiques et la théorie, la FPT vise à préparer les individus à des carrières spécifiques en leur fournissant les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir dans un domaine professionnel.

Le réseau des établissements dispensant une formation professionnelle et/ou technique est constitué de lycées d'enseignement techniques et de centres de formation professionnelle (CFP) couvrant plusieurs filières dans des secteurs divers et variés. Le nombre de structures de Formation Professionnelle et Technique (FPT) (06) est resté stable en 2021. Selon le statut, les structures publiques représentaient 50,0% du total des structures des FTP. Par rapport au département, Kédougou totalise 05 structures dont 02 publiques et 03 privées. Le département de Salémata compte une structure publique de FPT.

L'effectif du personnel et des élèves de l'enseignement professionnel et technique se situait respectivement à 83 enseignants et 1 207 apprenants en 2021 contre de 77 enseignants et 1255 en 2020. L'analyse de la répartition des élèves selon la filière montre que les « Sciences et Technologies de l'Economie et de la Gestion » (STEG), les « Sciences et Technologies Industrielles pour le Développement Durable » (STIDD), et l'« Electromécanique » sont suivies par respectivement 20,8%, 14,3% et 10,6% de l'effectif total en 2021. Par contre pour l'année 2020, les filières les plus suivies étaient les STEG (17,4%), la « Restauration » (14,7%) et l'« Electromécanique » (10,6%).

Le taux de réussite aux examens de l'enseignement technique est passé de 57,7% en 2020 à 58,7% en 2021, soit une augmentation d'un point de pourcentage, avec une légère diminution du nombre de candidats, passant de 112 en 2020 à 109 en 2021.

Suivant les séries, le taux de réussite au bac de la série Electrotechnique a chuté entre 2020 et 2021, passant de 56,0% à 39,4%. En ce qui concerne la série STEG, le taux de réussite au baccalauréat s'est élevé à 75,9% en 2021, contre 49,0% en 2020, soit une augmentation de 26,9%. Pour la série Fabrication Mécanique, le taux de réussite a diminué de façon significative, passant de 92,0% en 2020 à 38,9% en 2021. En 2021, aucune inscription n'a été enregistrée pour les séries Sciences et Techniques ainsi que pour la série Comptabilité et Gestion. Cependant, en 2020, la série Sciences et Techniques avait 4 candidats, tous ayant réussi leur BAC.

Définitions :

Les centres de formation professionnelle (CFP) sont des établissements éducatifs qui offrent une formation pratique et spécifique dans divers domaines professionnels. Leur objectif principal est de préparer les étudiants à entrer sur le marché du travail avec des compétences pratiques et des connaissances nécessaires pour réussir dans leur domaine d'études.

En savoir plus :

Ministère de l'Education nationale

Inspection d'académie de Kédougou : **Téléphone:** 33 985 18 80, **Web:** www.iakedougou.org, Visiter

Tableaux et Graphiques

Tableau XII.7 : Evolution du nombre d'établissements de l'enseignement technique et professionnel

Circonscription administrative	2020			2021		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Kédougou	2	2	4	2	3	5
Saraya	0	0	0	0	0	0
Salémata	1	0	1	1	0	1
Région de Kédougou	3	2	5	3	3	6

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

Tableau XII.8 : Répartition de l'effectif du personnel et des élèves de l'enseignement technique et professionnel selon la filière en 2021

Filières	Personnel public		Personnel privé		Nombre d'élèves	
	Kédougou	Salémata	Kédougou	Salémata	Kédougou	Salémata
Fabrication mécanique	5	0	0	0	21	0
Electromécanique	0	0	0	0	128	0
Construction mécanique	4	0	0	0	23	0
Structure métallique	6	0	0	0	93	0
Sciences et Technologies de l'Economie et de la Gestion	7	0	0	0	251	0
Science et Techniques Industrielles	9	0	0	0	27	0
Sciences et Technologies de l'Agriculture et de l'Environnement	3	0	0	0	15	0
STIDD(Sciences et Technologies Industrielles pour Le Développement Durable)	9	0	0	0	173	0
Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole	5	0	0	0	65	0
Maintenance Électrique mines	10	0	0	0	24	0
Maintenance Mécanique mines	5	0	0	0	24	0
Dessin bâtiment	2	0	0	0	9	0
Electricité	1	0	0	0	83	0
Mécanique générale	4	0	0	0	23	0
Comptabilité	6	0	0	0	36	0
Agri élevage	0	0	1	0	0	14
Santé hygiène et sécurité	0	0	0	0	0	16
Habillement	0	0	0	0	61	10
Coiffure	2	2	0	0	4	16
Restauration	0	1	0	0	83	8
Total	**78**	**3**	**1**	**0**	**1143**	**64**

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

Tableau XII.9 : Résultats du baccalauréat technique en 2019 et 2020

Séries	Nombre de candidats		Nombre d'admis		Taux de réussite (en %)	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Gestion et Comptabilité	16	0	8	-	50,0%	-
Science et Techniques Industrielles	4	0	4	-	100,0%	-
Fabrication mécanique	13	18	12	7	92,0%	38,9%
Electrotechnique	18	33	10	13	56,0%	39,4%
STEG	61	58	30	44	49,0%	75,9%
Total	**112**	109	64	64	57,1%	58,7%

Source : IA de Kédougou, juillet 2021

XII.5 Analyse financière du secteur de l'éducation

Depuis 2014, le secteur de l'éducation a bénéficié d'un volume d'investissements estimé à 19,13 milliards de FCFA au niveau de la région de Kédougou. Ce montant investi par l'Etat et ses partenaires a concouru à l'amélioration des conditions d'apprentissage. Ce volume d'investissement représente 6,2% du montant total investi dans la région depuis 2014. La part des collectivités territoriales est estimé à 1,78 milliards de FCFA soit 9,3%. L'Etat est le principal bailleur des réalisations dans le secteur de l'éducation avec une contribution de plus de 67,7% des investissements.

L'analyse des dépenses d'investissements des collectivités territoriales (CT) depuis 2014 laisse apparaitre qu'une proportion de 28,4% est allouée au secteur de l'éducation, l'un des domaines de compétence transféré aux collectivité dans le cadre de l'Acte III de la décentralisation.

Pour l'année 2021, la part des dépenses d'investissement prévues des collectivités territoriales destinée au secteur de l'éducation est estimée à 20,8% soit un montant de 940,55 millions de FCFA. Toutefois, le taux d'exécution de ces prévisions est de 31,8%. L'examen des investissements des collectivités territoriales par département fait ressortir qu'en moyenne les dépenses d'investissement prévisionnelles pour le secteur de l'éducation représentaient 24,1% du volume des investissements prévus dans les huit collectivités du département de Kédougou. Pour Salémata et Saraya, elles sont évaluées respectivement à 29,7% et 14,8%. En ce qui concerne le niveau d'exécution de ces prévisions, les collectivités du département de Saraya ont enregistré le taux le plus élevé (39,4%). Les taux d'exécution au niveau des département de Kédougou et Salémata sont respectivement estimés à 28,9% et 26,5%. Selon les collectivités, il apparait que la part des investissements destinée au secteur de l'éducation dans la commune de Ninefecha est évaluée à 5,7%, le plus faible taux enregistré dans la région en 2021. Parallèlement, la commune de fongolimbi a alloué 53,8% de ses dépenses prévisionnelles d'investissement à ce secteur, soit le plus grand taux au niveau régional. Pour les communes de Kédougou, Saraya et Salémata, chefs-lieux de département, les dépenses prévisionnelles pour le secteur de l'éducation représentaient respectivement 11,7%, 11,2% et 10,4%. Le taux médian est estimé à 20,8%.

Définitions :

Le budget des collectivités territoriales, également appelé budget local, désigne le plan financier et budgétaire d'une entité administrative locale, telle qu'une commune, un département ou une région. Ce budget est un document essentiel qui détaille les recettes et les dépenses prévues pour une période donnée, généralement une année fiscale.

Investissements : Une partie du budget est souvent allouée aux investissements visant à financer des projets d'infrastructures, de développement économique ou d'aménagement urbain. Ces investissements visent à améliorer la qualité de vie des habitants et à favoriser le développement économique local.

En savoir plus :

Ministère de l'Education nationale

Inspection d'académie de Kédougou : **Téléphone:** 33 985 18 80, **Web:** www.iakedougou.org, Visiter

Perception de Kédougou : Quartier Gomba, Téléphone : 33 985 10 13

Tableaux et Graphiques

Graphique XII-4 : Part des dépenses des investissements destinés à la santé des CT par circonscription

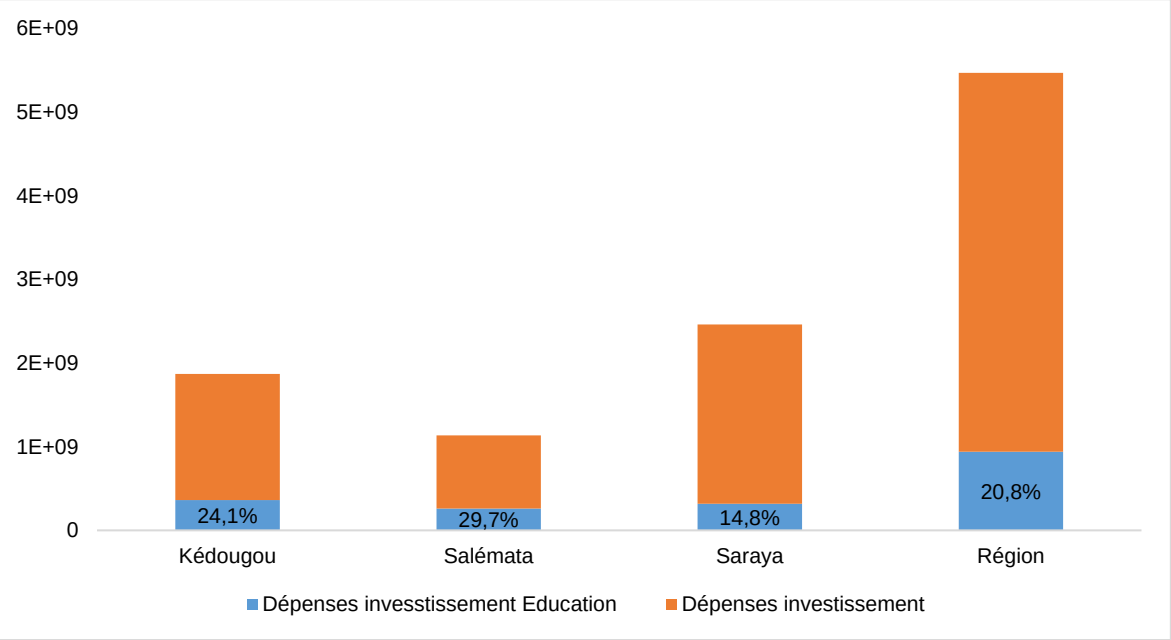

Source : Perception de Kédougou

Graphique XII-5: Niveau d'exécution des dépenses d'investissements du secteur de l'éducation des CT par circonscription

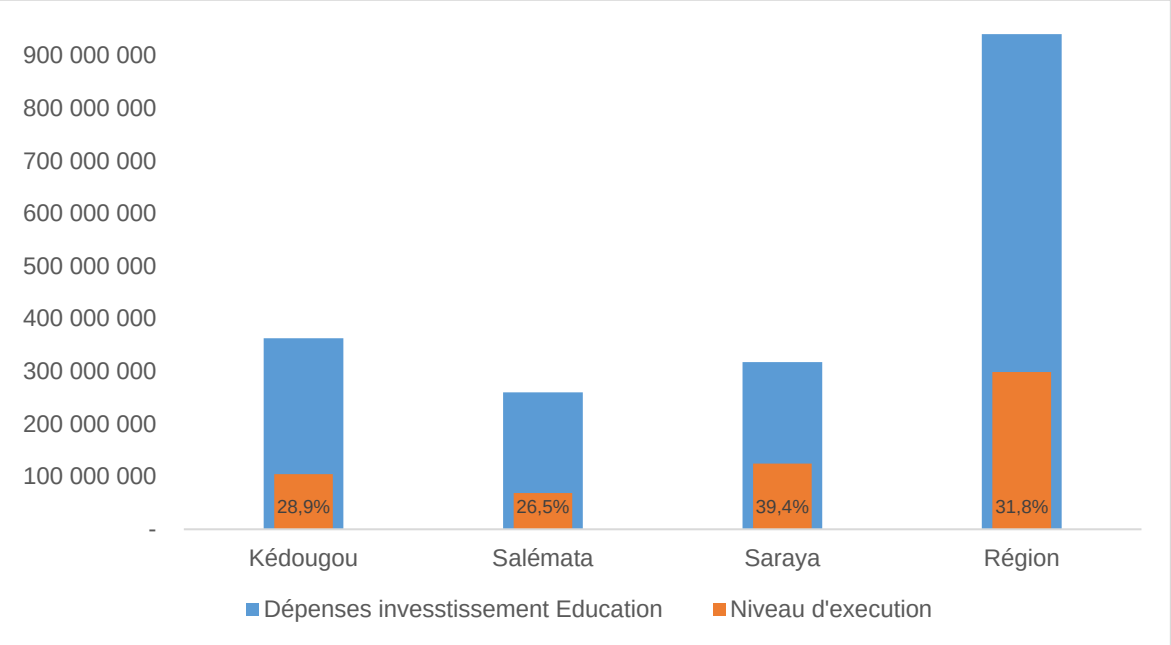

Source : Perception de Kédougou

Chapitre XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

XIII.1 Culture et Loisirs

L'héritage culturel de Kédougou ne se limite pas à l'art, à la musique, et à la danse, mais englobe également des pratiques, des croyances, et des rituels qui jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne, la spiritualité, et la cohésion sociale de cette région.

Malgré ce fort potentiel, la région ne dispose que de 15 infrastructures pour les manifestations culturelles dont la plupart sont localisées dans le département de Kédougou. En effet, il totalise 13 infrastructures dont 4 bibliothèques et centres de documentation, 4 salles de théâtres et aires de spectacles, 2 centres culturels, 2 studios d'enregistrement et 1 musée. Il est suivi par le département de Saraya qui dispose d'une salle de théâtre et aire de spectacle. Par contre, dans le Salémata, il n'existe aucune infrastructure culturelle en dépit de ses nombreuses manifestations culturelles notamment les initiations en pays Bassari.

La région de Kédougou, riche de son patrimoine culturel diversifié grâce à ses nombreuses ethnies, abrite le site historique d'Itato, ancien comptoir de la traite des esclaves. De plus, elle est imprégnée d'un patrimoine culturel immatériel, illustré par 15 expressions et rites culturels.

La région propose une grande diversité d'activités culturelles, notamment les rituels d'initiation chez les Bedik (Iwol, Ethiowar, Dandé) et les Bassari (Ethiolo, Eganga, Koté, etc.). Elle accueille divers événements culturels, tels que la fête du Nionéné à Tomboronkoto, le Festival de Folklore et des produits agricoles à Bandafassi, les journées culturelles de Fongolimbi, et le Festival des Ethnies Minoritaires du Sénégal oriental, organisé par l'Association des Minorités Ethniques (AME).

Malgré son classement par l'UNESCO en tant que Patrimoine mondial de l'Humanité en juin 2012, le Pays Bassari n'a pas encore exploité pleinement son potentiel en tant que destination touristique culturelle et écotouristique. Cet espace, qui englobe Bandafassi (majoritairement habité par les Bédick), Dindéfélo (fief des Peuls) et Salémata (chez les Bassari), abritent un patrimoine culturel exceptionnel. Le Village communautaire de Bandafassi à la responsabilité de gérer et de préserver ce patrimoine culturel du Pays Bassari.

.

Définitions :

Patrimoine Culturel Immatériel : Cette catégorie englobe les éléments culturels qui sont plus abstraits et intangibles. Elle comprend les traditions orales, les coutumes, les savoir-faire artisanaux, la musique, la danse, les rituels, les fêtes, les expressions linguistiques, les connaissances traditionnelles, les pratiques culinaires, et d'autres éléments de la culture qui sont transmis. de génération en génération.

Un comptoir de la traite des esclaves était un établissement commercial ou une base opérationnelle où la traite des esclaves était organisée, facilitée et gérée par des négociants européens et d'autres acteurs impliqués dans le commerce d'esclaves africains vers les Amériques, notamment l' Amérique du Nord, l'Amérique centrale, les Caraïbes et l'Amérique du Sud.

En savoir plus :

Pays Bassari : paysages culturels Bassari, Peul et Bédik

Centre culturel régional de Kédougou, Téléphone. : (221) 33 980 62 66

Tableaux et Graphiques

Tableau XIII.1 : Evolution du nombre d'infrastructures culturelles par circonscription administrative

Infrastructures culturelles	Kédougou			Saraya			Salémata			Région		
	2019	**2020**	**2021**	**2019**	**2020**	**2020**	**2019**	**2020**	**2020**	**2019**	**2020**	**2020**
Bibliothèque et centre de documentation	4	4	4	0	0	0	0	0	0	4	4	4
Centre culturel	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Cinéma	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Théâtre, salle et aire de spectacle	4	4	4	1	1	1	0	0	0	5	5	5
Centre culturel	2	2	2	0	0	0	0	0	0	2	2	2
Musée	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Studio d'enregistrement	2	2	2	0	0	0	0	0	0	2	2	2
Total	**13**	**13**	**13**	**1**	**1**	**1**	**0**	**0**	**0**	**15**	**15**	**16**

Source : Centre culturel de Kédougou, juillet 2021

Tableau XIII.2 : Répertoire du patrimoine culturel immatériel (expressions culturelles et rites)

Expressions culturelles et Rites	Observations
Dioubandé	Tresses traditionnelles Peulh
Gamakan	Le Grand baobab d'Iwol
Koumana (La Dame de Marougou)	Lieu d'offrande et de cérémonies
La Fonderie de Djikoye	Site du savoir-faire traditionnel des forgerons
Le Nianiori	Mythique instrument de musique peulh
Le Beyil	L'univers des masques Bassari
Andend	Ingénieux porte-bébé Bassari
Peera	Cérémonies traditionnelles Peulh
Kourougningou	Pierre sacrée, lieux d'offrandes
Le Loukouta	Danse des masques Peulh
Niagoundé	Evénement marquant la sortie des circoncis peulh
Lépi	tissu traditionnel
Pélel Kindessa	Pierre mystérieuse en forme de malle
Daaka Bandafassi	Lieu de retraite spirituelle des musulmans
Ethiouwar	Village traditionnel bédik et lieu de pèlerinage
Gamond	Fête bédik de bénédiction des travaux champêtres

Source : Centre culturel de Kédougou, juillet 2021

Tableau XIII.3 : Répertoire des activités culturelles de la région

Dates	Activités	Localités	Observations
Novembre/Décembre	Festival des ethnies minoritaires	Bandafassi	Irrégulier
Mars/Avril	Festival de Folklore et des Produits agricoles	Bandafassi	Annuel
Novembre/Décembre	Journées culturelles de Dindéfélo	Dindéfélo	Annuel
Novembre/Décembre	Journées culturelles Diallonké	Fongolimbi	Annuel
Mai	Le Nitche, initiation en pays Bassari	Salémata	Annuel
Avril	Le Nionéné, dans le Niokholo	Tomboronkoto	Annuel
Avril/Mai	Le Manindam, initiation en pays Bédik	Ethiowar	Annuel

Source : Centre culturel de Kédougou, juillet 2021

XIII.2 Jeunesse et Sports

Le bien-être de la jeunesse et la promotion du sport sont des aspects essentiels du progrès d'une nation. Ce chapitre permet d'évaluer les impacts de l'intervention de l'Etat et de ses partenaires au niveau de ces secteurs.

En 2021, la région de Kédougou comptait 21 infrastructures de jeunesse, principalement des foyers des jeunes (FJ). Le nombre de FJ (10) est resté inchangé entre 2020 et 2021. En outre, la région comprend 3 Centres Départementaux d'Éducation Populaire et Sportif (CDEPS) ainsi qu'un Centre Conseil Adolescent (CCA) situé dans le département de Kédougou. Le département de Saraya totalise 15 des 17 foyers des jeunes, grâce au soutien financier des sociétés minières.

Les associations de jeunesse encouragent la participation civique et l'engagement social des jeunes, renforçant ainsi leurs liens communautaires par la promotion de la solidarité, de la collaboration et du soutien mutuel. Entre 2020 et 2021, le nombre d'associations de jeunes répertoriées au niveau régional a diminué de 45, passant de 320 à 275. Cette baisse est principalement due à la dissolution de 52% des associations dans le département de Salémata au cours de cette période. La répartition par circonscription révèle que le département de Saraya compte 65,5% des associations recensées au niveau régional, suivies par Salémata avec 17,5%

L'examen de la répartition des associations par type révèle que 45,1% d'entres elles sont affiliées au mouvement «navétane», 3,6% sont des mouvements de jeunes à caractère national et 51,3% sont classées autres associations déclarées en 2021. En 2020, ces catégories d'associations représentaient respectivement 44,1%, 3,1% et 52,8%.

En ce qui concerne le secteur sportif en 2021, les infrastructures de la région de Kédougou se composaient principalement de 03 stades municipaux situés dans les communes chefs-lieux de département, une situation identique à celle de 2020. En ce qui concerne les disciplines pratiquées dans la région, elles sont au nombre de 11 en 2021, avec une prédominance du football. En 2021, on compte environ 230 associations sportives dans la région, couvrant diverses disciplines, dont le football qui totalise 92,3% de ces associations. Le nombre de licenciés s'élèvait à 10 333, dont 9 888 pour les sports de vacances (Navetanes)

Définitions :

Navétanes : Littéralement « championnat d'hivernage ». Il s'agit de championnats de football organisés par les associations sortives et culturelles (ASC) durant les vacances d'hivernage de juillet à octobre

Le Centre Socio-Educatif (CSE) est un lieu de développement social des personnes et des territoires. C'est un lieu d'initiatives et de construction participative de réponses adaptées aux attentes des personnes et des groupes. Il est ouvert à tous sans distinction d'origines, de sexe, de religion, de ressources.

En savoir plus :

Ministère de la Jeunesse

Tableaux et Graphiques

Tableau XIII.4 : Evolution des infrastructures de jeunesse

Circonscriptions administratives	Année	CDEPS[1]	CSE[2]	EJ[3]	FJ[4]	CCA[5]	Total
Kédougou	2020	1	0	0	2	1	**4**
	2021	1	0	0	2	1	**4**
Salémata	2020	1	0	0	0	0	**1**
	2021	1	0	0	0	0	**1**
Saraya	2020	1	0	0	15	0	**16**
	2021	1	0	0	15	0	**16**
Région de Kédougou	2020	**3**	**0**	**0**	**17**	**1**	**21**
	2021	**3**	**0**	**0**	**17**	**1**	**21**

Source : Inspection régional de la jeunesse, juillet 2021

Tableau XIII.5 : Evolution du nombre d'associations de jeunes selon le type, par circonscription administrative

Circonscriptions administratives	Année	Mouvements de jeunes à caractère national	Associations affiliées au mouvement « navétane [1]»	Autres associations déclarées	Total
Kédougou	2020	5	9	26	40
	2021	5	12	30	47
Salémata	2020	4	47	49	100
	2021	4	27	17	48
Saraya	2020	1	85	94	180
	2021	1	85	94	180
Région de Kédougou	2020	10	141	169	320
	2021	10	124	141	275

Source : Inspection régional de la jeunesse, juillet 2021

Graphique XIII-1 : Répartition des infrastructures sportives selon le type

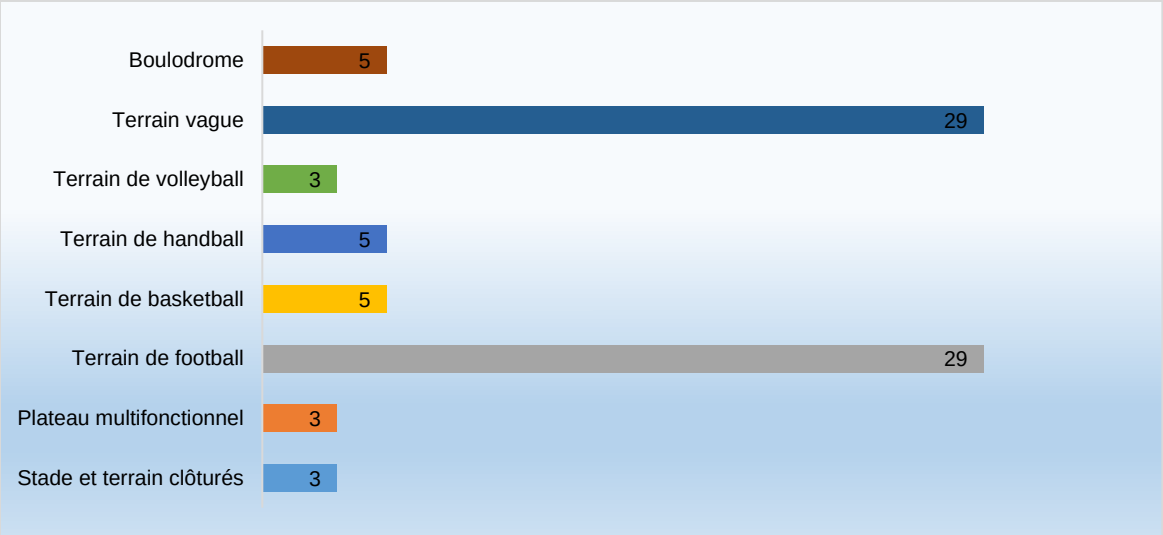

Service régional du sport, juillet 2021

SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES

CHAPITRE XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION

CHAPITRE XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

CHAPITRE XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

Chapitre XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION

XIV.1 Situation des marchés

L'écosystème commercial de Kédougou se caractérise par un nombre restreint de marchés permanents et hebdomadaires, points de convergence des acteurs économiques locaux ou étrangers (en provenance de la Guinée ou du Mali). Ces marchés jouent un rôle essentiel en facilitant les transactions de biens et services au sein de la région.

En 2020 et 2021, le nombre de marchés permanents de la région de Kédougou était de 3, dont 2 localisés dans le département de Kédougou, tandis qu'un autre est situé à Saraya. En parallèle, la région comptait 5 marchés hebdomadaires, cependant, leur répartition n'est pas uniforme ; 4 d'entre eux sont localisés dans le département de Kédougou et un à Salémata.

Entre 2019 et 2020, la région a enregistré une augmentation du nombre de commerçants, passant de 822 à 832, soit une hausse de 1,2%. Cette hausse est principalement due à celle du nombre de détaillants, qui est passé de 804 en 2019 à 814 en 2020. Au cours de cette période, le nombre de grossistes (05) et de demi-grossistes (13) est resté constant. En conséquence, les détaillants dominent le secteur du commerce local, représentant près de 98,0% de l'ensemble des commerçants, tandis que les grossistes ne représentent que 0,6% de l'effectif total.

La gestion des variations de stocks représente une phase essentielle du processus de gestion des flux de marchandises. De 2019 à 2020, les niveaux de stock des denrées de première nécessité ont subi des variations plus ou moins significatives, tirées par les fluctuations de la demande. En 2020, le stock de riz local a atteint une quantité de 3 400 tonnes. En ce qui concerne le sucre en morceaux, il a enregistré une augmentation de 1,2%, passant de 692 tonnes en 2019 à 700 tonnes en 2020. De manière similaire, les réserves de sucre cristallisé ont augmenté de 2,6%, passant de 3 118 tonnes en 2019 à 3 200 tonnes en 2020. En ce qui concerne le gaz butane, le stock de bonbonnes de 6 kg est passé de 15 899 en 2019 à 15 831 en 2020. De plus, les bonbonnes de gaz de 2,7 kg ont connu une augmentation de 2,8%, passant de 41 134 bonbonnes en 2019 à 42 300 bonbonnes en 2020. En ce qui concerne l'huile, les stocks ont augmenté de 9,3%. Plus précisément, le nombre de bouteilles de 20 litres est passé de 70 912 en 2019 à 72 000 en 2020. Quant aux matériaux de construction, les stocks de ciment se sont renchéris de 6,9%, passant de 6 633 tonnes en 2019 à 7 092 tonnes en 2020.

Définitions :

L'écosystème commercial désigne l'ensemble complexe et interconnecté des acteurs, des ressources, des infrastructures et des processus qui contribuent au fonctionnement et à la vitalité d'un secteur commercial donné, d'une région, ou d'une économie dans son ensemble. Cet écosystème englobe divers éléments, tels que les marchés, les entreprises, les fournisseurs, les consommateurs, les réglementations gouvernementales, la logistique, la distribution, les flux de marchandises, et bien d'autres facteurs qui influencent le commerce.

La variation de stock fait référence à la différence ou au changement entre les niveaux de stock à deux moments différents dans le temps, généralement d'une période comptable à une autre. Cette mesure est couramment utilisée en comptabilité et en gestion pour évaluer comment la quantité de biens ou de produits stockés a évolué au fil du temps.

En savoir plus :

Service Régional du Commerce de Kédougou **:** Téléphone **: 33**

Tableaux et Graphiques

Tableau XIV.1: Evolution du nombre de marchés selon le type, par département

Circonscriptions administratives	Année	Marchés permanents	Marchés hebdomadaires	Total
Kédougou	2020	2	4	6
	2021	2	4	6
Saraya	2020	1	0	1
	2021	1	0	1
Salémata	2020	0	1	1
	2021	0	1	1
Région	2020	3	5	8
	2021	3	5	8

Source : Service régional du Commerce

Tableau XIV.2: Evolution du nombre de commerçants selon le type, par département

Circonscriptions administratives	Année	Grossistes	½ Grossistes	Détaillants	Total
Kédougou	2019	5	10	444	459
	2020	5	10	450	465
Saraya	2019	0	0	339	339
	2020	0	0	341	341
Salémata	2019	0	3	21	24
	2020	0	3	23	26
Région	2019	5	13	804	822
	2020	5	13	814	832

Source : Service régional du commerce, 2020

Tableau XIV.3 : Evolution du niveau des stocks des principales denrées

Produits	Unité	Région	
		2019	2020
Riz local	tonne	3389	3400
Sucre en morceaux	tonne	692	700
Sucre Cristallisé	tonne	3118	3200
Lait en Poudre	tonne	-	388
Huile	bouteille 20 l	70912	72000
Ciment	tonne	6633	7092
Gaz Butane de 6 kg	bonbonne	15899	15831
Gaz Butane de 2,7 kg	bonbonne	41134	42300

Source : Service régional du commerce, 2020

XIV.2 Prix à la consommation

La maîtrise de l'inflation est cruciale pour préserver la stabilité économique et le pouvoir d'achat des ménages. La surveillance constante de la dynamique des prix permet d'anticiper les pressions inflationnistes. Dans ce contexte, au Sénégal, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) joue un rôle central en tant qu'outil essentiel pour suivre l'évolution des prix et évaluer l'impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat des consommateurs. L'inflation est un concept économique qui se réfère à la hausse générale et durable des prix des biens et des services dans une économie sur une période de temps prolongée.

En 2021, le Sénégal a enregistré un taux d'inflation de 2,2%. Les hausses de prix les plus prononcées sont enregistrées au niveau des « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+2,9%), des « meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+2,9%), des « biens et services divers » (+2,5%), des services de « transports » (+2,3%), de « restaurants et hôtels » (+2,3%), « d'enseignement » (+1,7%), ainsi que de « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+1,5%)[2]. Egalement, le coût de la construction des logements à usage d'habitation s'est renchéri de 7,5% en 2021. Cette progression est portée par celle des prix des matériaux de construction (+7,7%), du coût de main d'œuvre (7,4%) et la location du matériel (+1,2%)[3].

A l'échelle régionale, les prix de la plupart des denrées essentielles ont connu une augmentation au cours de la période examinée. En effet, en 2021, les prix du sucre en morceaux ont augmenté de 12,5 %, passant de 800 à 900 FCFA par kilogramme. À l'échelle nationale, cette hausse a été plus modérée, avec une augmentation de 0,5 %, portant le prix à 856 FCFA contre 851 FCFA en 2020. En ce qui concerne le sucre en poudre, le prix moyen est resté stable à 650 FCFA en 2021 au niveau régional, comparativement à 636 FCFA au niveau national. Concernant le riz parfumé brisé vendu au détail, les prix ont augmenté de 12,5%, tandis qu'ils ont diminué de 0,3% au niveau national. Le prix moyen par kilogramme de riz parfumé brisé était de 450 FCFA en 2021, contre 434 FCFA au niveau national. De plus, les prix du riz brisé ordinaire ont augmenté de 8,3% en 2021, avec un prix moyen par kilogramme de 325 FCFA au niveau régional comparés à 318 FCFA au niveau national. Par ailleurs, les prix de l'huile ont enregistré une hausse de 20% en 2021, passant de 1 000 à 1 200 FCFA par litre entre 2020 et 2021. Les tarifs du gaz butane ont connu une augmentation au cours de la période examinée. Plus précisément, le prix de la bonbonne de gaz de 6 kg est passé de 3 500 à 3 655 FCFA, ce qui représente une hausse de 4,3 %. À l'échelle nationale, le prix moyen d'une bonbonne de 6 kg était de 2 892 FCFA en 2021.

En ce qui concerne les matériaux de construction, les tarifs du ciment ont enregistré une hausse de 6,8% en 2021. Plus précisément, le prix moyen annuel par tonne de ciment 32,5 R est passé de 73 000 en 2020 à 78 000 FCFA en 2021. À l'échelle nationale, il était de 65 040 FCFA

Définitions :

L'IPC, ou Indice des Prix à la Consommation, est un indicateur économique majeur qui mesure la variation moyenne des prix d'un panier de biens et de services représentatif de la consommation courante d'un ménage moyen.

En savoir plus :

ANSD-Notes sur l'évolution des Prix à la consommation et du Couts de la construction

[2] Note d'analyse de l'évolution annuelle de l'indice harmonise des prix à la consommation (IHPC) en 2021

[3] Note d'analyse sur l'indice du coût de la construction (ICC) du quatrième trimestre 2021 (base 100 T1-2018)

Tableaux et Graphiques

Tableau XIV.4 : Evolution des prix des principales denrées consommées selon le produit, par circonscription administrative

Produits	Unité	Kédougou		Saraya		Salémata		Région	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Riz brisé parfumé	Kg	400	450	400	475	400	475	400	450
Riz brisé non parfumé	Kg	300	325	300	350	300	350	300	325
Riz local	Kg	350	350	350	350	350	350	350	350
Sucre en morceaux	Kg	800	900	800	900	800	900	800	850
Sucre en poudre	Kg	650	650	650	650	650	650	650	650
Lait en poudre	Kg	2800	3000	-	-	-	-	-	-
Huile	litre	1300	1400	-	-	-	-	-	-
Ciment 32,5 R	tonne	73000	78000	73000	78000	73000	78000	73000	78000
Gaz Butane de 6 kg	bouteille	3500	3655	3500	3700	3500	3700	3500	3675
Gaz Butane de 2,7 kg	bouteille	1550	1550	1550	1650	1550	1650	1550	1600

Source : Service régional du commerce, 2021

Graphique XIV-1 : Prix moyens des denrées de première nécessité au niveau régional et national 2021

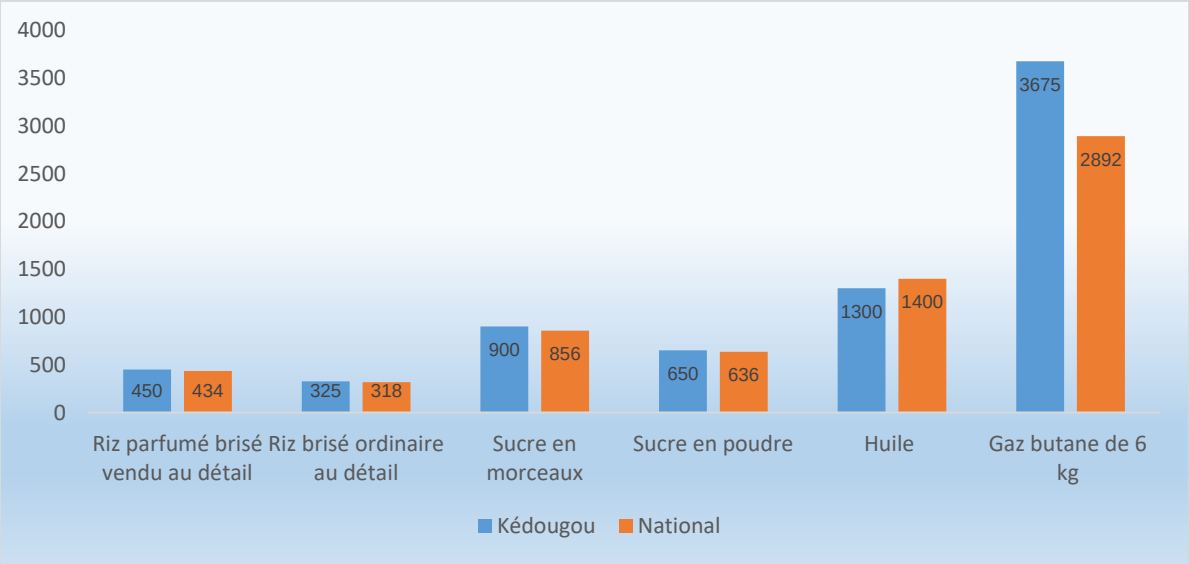

Source : ANSD/DSECN/DSC/BP et Service régional du commerce

Chapitre XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

XV.1 Activités des SFD

Les Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) jouent un rôle essentiel dans le développement économique et la réduction de la pauvreté, en particulier dans les pays en développement.Ils favorisent l'inclusion financière en offrant des services bancaires de base tels que l'épargne, le crédit et les paiements à des segments de la population qui étaient auparavant exclus du système financier traditionnel. Le système financier décentralisé (SFD) de la région de Kédougou a connu des mutations significatives au cours des années 2020 et 2021.

Le sociétariat du SFD de Kédougou se compose 19 711 membre en 2021 contre 22 526 en 2020, démontrant une participation décroissante au cours de la période sous revue. En 2020 et 2021, la région de Kédougou totalise moins de 1,0% du sociétariat national, soit la part la plus faible. En 2021, le sociétariat de la région est composé de 15 665 membres individuels ou physiques (dont 65,3% d'hommes) et de 4 056 membres moraux (personnes morales). En 2020, la proportion des membres individuels du sociétariat de la région était de 83,4%.

L'encours de crédit et d'épargne sont des indicateurs clés de l'activité financière des SFD. À la clôture de l'année 2021, le montant total des prêts s'élèvait à 3,24 milliards de FCFA, tandis que les dépôts ont atteint 2, 91 milliards de FCFA. En comparaison avec leurs niveaux en 2020, les crédit ont connu une diminution de 10,7%, tandis que le volume de l'épargne a augmenté de 2,4%. En 2021, la région détenait 0,7 % de l'épargne totale et 0,6 % du total des crédits au niveau national. En 2021, les crédits sont répartis comme suit : 50,6% de crédits à long terme, 21,0 % de crédits à court terme et 20,2% de crédits à moyen terme. En ce qui concerne l'épargne, elle comprend 28,4% de dépôts à vue, 13,4% de dépôts à terme et 58,2% d'autres types de dépôts.

En 2020, la région de Kédougou comptait 2 Institutions de Microfinance Communautaire et d'Épargne et de Crédit isolées (IMCEC isolées). En 2021, ce nombre a diminué pour atteindre une seule IMCEC isolée. Kédougou compte toujours un seul Système Financier Décentralisé (SFD) affilié en 2021, tout comme en 2020.

Les crédits octroyés par catégorie durant l'année 2021 se répartissent comme suit : les crédits de trésorerie (87,8%), les crédits d'équipement (10,9%), les crédits de consommation (0,7%), les crédits immobiliers (0,4%), et enfin, les autres types de crédits à (0,2%). La valeur totale des crédits est passée de 1,77 milliards de FCFA en 2020 à 1,94 milliards de FCFA en 2021.

Les secteurs du commerce, des restaurants et des hôtels demeurent les principaux bénéficiaires des crédits accordés par le Système Financier Décentralisé (SFD) de Kédougou. En 2021, une somme de 1, 54 milliards de FCFA a été allouée à ce groupe de secteur, représentant ainsi une part substantielle de 79,3% du total des crédits mobilisés. En outre, le secteur des industries manufacturières a bénéficié d'une part significative des crédits, s'élevant à 156,74 millions de FCFA en 2021, soit 8,1 %.

Définitions :

L'encours de crédit se réfère au montant total des prêts ou des emprunts non remboursés qui sont actuellement détenus par une institution financière, comme une banque ou un Système Financier Décentralisé (SFD).

L'encours d'épargne, quant à lui, représente la somme totale d'argent que les clients ont déposée dans une institution financière, comme une banque ou un SFD.

En savoir plus :

DRS-SFD: Données Consolidées par régions 2021

Tableaux et Graphiques

Tableau XV.1: Indicateurs clés des activités des SFD

Indicateurs	2020	2021
Faitière	0	0
SFD affiliés	1	1
IMCEC isolées	2	1
Sociétés commerciales	0	0
Association	0	0
SFD Inscrits	3	2
Sociétariat	22 526	19 711
Homme	12 785	10 230
Femme	6 007	5 425
Personnes morales	3 734	4 056
Encours de crédit	3 633 241 352	3 244 318 416
Court terme	1 071 692 812	681 019 331
Moyen terme	722 155 816	656 173 134
Long terme	1 530 569 652	1 640 247 496
Crédits en souffrances	308 823 072	266 878 455
Encours d'épargne	2 851 865 556	2 919 999 674
Dépôts à vue	1 130 901 359	827 890 107
Dépôts à terme	336 487 490	392 220 236
Autres dépôts	1 384 476 708	1 699 889 331
Emprunts	289 214 729	284 223 655
Court terme	133 070 521	1 260 029
Moyen et long terme	156 144 208	282 963 626

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

Tableau XV.2 : Répartition de la production de crédit selon l'objet et le secteur d'activités

Désignation	2020	2021
Montant des crédits accordés par objet	1 775 081 550	1 944 390 640
Crédits immobiliers	23 424 010	8 660 711
Crédits d'équipement	212 183 800	211 497 512
Crédits à la consommation	11 223 414	14 295 531
Crédits de trésorerie	1 523 040 783	1 706 798 527
Autres	5 209 543	3 138 359
Montant des crédits accordés par secteur d'activités	1 775 081 550	1 944 390 640
Agriculture, sylviculture et pêche	245 118 658	105 362 959
Industries extractives	4106,22352	368085,1164
Industries manufacturées	49 803 259	156 747 107
Bâtiment et travaux publics	46 878 464	37 872 774
Commerce, restaurants, hôtels	1 197 640 982	1 542 580 055
Électricité, gaz, eau	13790,06625	115795,9376
Transports, entrepôts et communications	37 948 711	45 312 063
Assurances, services aux entreprises	75 255 255	548 933
Immobilier	18 931 448	19 897 603
Services divers	103 486 876	35 585 265

Source : Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés

XV.2 Activités postales

A l'échelle du pays, les services postaux sont fournis par deux principaux acteurs. D'une part, l'opérateur public « SN La Poste » qui assure la prestation du service postal universel ainsi que des services financiers. D'autre part, il y a des opérateurs privés autorisés, titulaires de licences, qui offrent une gamme de services, y compris la livraison de colis, le courrier express, etc. En dehors des opérateurs publics et privés légalement établis, des acteurs informels sans licence (transporteurs) sont également impliqués dans ce secteur. C'est dans cet environnement concurrentiel façonné par la transformation numérique et l'évolution des shémas de consommation, que la société nationale « SN La Poste », à travers ses 260[4] bureaux postaux disséménés sur le territoire national opère. Ce chapitre vise à analyser le bilan des activités de la Poste sur la période 2020-2021, en particulier au niveau de la région de Kédougou.

La région de Kédougou est désservie par cinq bureaux postaux dont deux sont localisés dans le département de Kédougou, deux à Saraya et un à Salémata.
En 2021, le montant cumulé des mandats postaux émis dans la région s'est établi à 3,9 milliards de FCFA, ce qui correspond à une augmentation significative par rapport à l'année 2020, qui avait enregistré un montant global de 1,3 milliard, soit une multiplication par trois. L'analyse de la répartition spatiale révéle que le département de Saraya totalise 88,6% des mandats émis à l'échelle régionale en 2021. Cette prédominance est consécutive au montant subtentiel de versements sur les comptes courants postaux, atteignant 3,4 milliards de FCFA, provenant, en grande partie, des clients gros comptes essentiellement constitués de stations de services implantées au niveau dudit département. En parallèle, Kédougou et Salémata ont contribué respectivement à hauteur de 7,5% et 3,9% à l'émission de mandat au niveau régional.
L'examen de la répartition des mandats émis selon la structure de transfert d'argent en 2021 laisse apparaitre une prédominance des versements sur compte courant postal, représentant 92,0%, suivis de western union (3,6%).
Le volume global des mandats payés par les bureaux postaux de la région est évalué à 3,6 milliards de FCFA en 2021, enregistrant une légère augmentation de 0,4% par rapport à 2020. L'analyse de la répartion par département indique que Kédougou totalise 69,7% des mandats payés, suivi de Saraya avec 19,4%. L'examen de la répartition selon le mode de transfert et/ou la nature des mandats payés en 2021 montre 30,8% constituent des transferts via l'opérateur Ria, 15,5% des paiements de Bourses de Sécurité Familiale, 17,9% des retraits sur compte courant postal et 17,8% des transferts via Western Union.
L'analyse de la provenance des mandats payés à l'échelle régionale indique que 59,7% émanent du reste du monde (l'étranger). En ce qui concerne la destination des mandant émis au niveau de la région, il ressort que 94,7% sont destinés à des résidents du pays.

Définitions :

Le service postal universel est un concept qui désigne l'obligation pour un opérateur postal, généralement le service public postal d'un pays, de fournir un ensemble de services postaux de base à tous les citoyens, quelle que soit leur situation géographique, à un tarif abordable.

En savoir plus :

SN La Poste

[4] En 2020

Tableaux et Graphiques

Tableau XV.3 : Evolution du montant (en million de FCFA) des mandats émis par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative

Structures de transfert d'argent	Kédougou		Salémata		Saraya		Région	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Poste-One	34,8	5,3	2,6	0,3	4,3	2,1	41,7	7,7
Versement sur compte CCP	163,4	132,7	144,3	142,4	291,6	3 363,7	599,3	3 638,9
CNE	154,0	71,7	15,8	8,2	35,7	18,1	205,5	98,0
Western Union	219,6	60,6	1,1	0,0	173,1	82,5	393,9	143,1
MoneyGram	4,9	12,4	0,1	0,0	2,4	14,8	7,4	27,2
PosteCash	18,3	0,1	0,0	0,4	2,3	0,0	20,6	0,5
RIA	21,9	9,7	0,0	1,6	4,9	26,4	26,8	37,6
Inscetudian	2,9	4,0	0,0	0,0	0,7	0,3	3,6	4,3
Total	**619,8**	**296,6**	**163,9**	**152,9**	**515,1**	**3 507,9**	**1 298,8**	**3 957,4**

Source : Direction régionale de la Poste de Tambacounda, 2021

Tableau XV.4 : Evolution du montant (en million de FCFA) des mandats payés par la poste selon la structure de transfert d'argent, par circonscription administrative

Structures de transfert d'argent	Kédougou		Salémata		Saraya		Région	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Poste-One	64,8	56,0	6,3	1,6	7,3	10,8	78,4	68,4
Retrait sur compte CCP	492,1	508,4	107,8	73,7	63,5	70,3	663,4	652,4
CNE	113,6	95,2	13,9	8,4	30,7	69,6	158,2	173,2
Western Union	566,9	519,3	59,4	46,8	60,5	82,8	686,8	649,0
MoneyGram	239,0	178,6	13,8	14,3	2,2	16,4	255,0	209,4
Small World	67,1	97,5	0,0	1,2	0,1	1,2	67,3	99,9
PosteCash	27,5	3,1	6,4	0,1	6,4	1,2	40,3	4,4
Bourse Sécurité Familiale	261,3	302,3	97,2	147,7	135,8	117,1	494,3	567,1
Ria	890,5	712,4	84,3	100,5	181,3	311,2	1 156,1	1 124,1
CashMinute	11,9	38,4	0,0	2,4	0,1	4,1	12,0	44,8
BRED	3,0	1,6	0,0	0,0	0,1	23,4	3,2	25,1
MTPAYE	3,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,8	0,0
Bourse Etudiant	4,3	0,0	0,0	0,0	0,8	0,0	5,1	0,0
Subvention COVID	3,1	3,3	0,0	0,0	1,2	0,0	4,3	3,3
OMNEX	7,2	27,4	0,0	0,0	0,1	0,6	7,3	28,0
Total	**2 756,3**	**2 543,6**	**389,0**	**396,7**	**490,0**	**708,8**	**3 635,4**	**3 649,1**

Source : Direction régionale de la Poste de Tambacounda, 2021

Graphique XV-1 : Répartition des mandats émis et payés par la poste selon la provenance et la destination

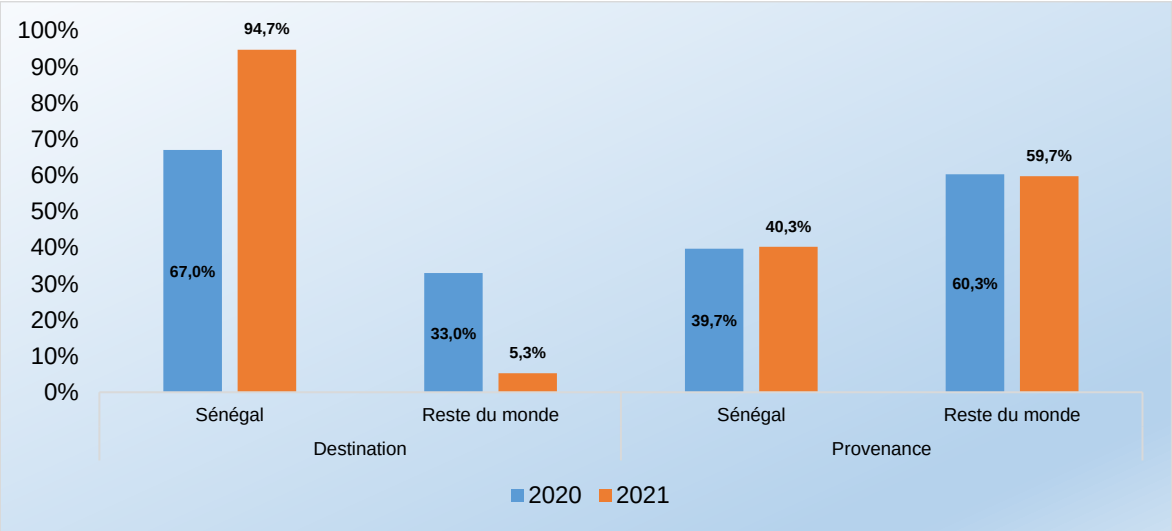

Source : Direction régionale de la Poste de Tambacounda, 2021

Chapitre XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

XVI.1 Recettes des collectivités territoriales

Les collectivités territoriales jouent un rôle essentiel dans le développement local en contribuant à l'amélioration des services publics, à l'infrastructure et au bien-être des citoyens. L'analyse des recettes est cruciale pour comprendre la capacité des collectivités à financer leurs initiatives de développement.

Les collectivités territoriales de la région avait estimé leurs besoins en financement (recettes attendues) pour l'année 2021 à un montant de 8,34 milliards de FCFA. Cependant, les recettes effectivement collectées au cours de l'année budgétaire considérée s'élèvent à environ 6,15 milliards de FCFA, ce qui équivaut à un taux de recouvrement de 73,8%.

L'analyse de la répartition par département révèle que Saraya totalise plus de 44,4% des prévisions à l'échelle régionale, ce qui équivaut à un volume de recettes attendues estimé à 3,70 milliards de FCFA. En plus, le département s'est distingué par sa performance en matière de gestion budgétaire en atteignant un taux de recrouvrement de 87,5%, le plus élevé au niveau régional.

Le département de Kédougou a enregistré des prévisions de recettes d'un montant de 2,94 milliards de FCFA pour l'année 2021. Cependant, les recettes recouvrées ont atteint 1,88 milliard de FCFA, ce qui correspond à un taux de réalisation de 63,9%. Le volume des recettes attendues au nivau du département de Salimata était évalué à 1,69 milliard de FCFA. Cependant le montant des recettes effectivement mobilisées pour le fonctionnement et le financement des services publics au niveau local est d'environ 1,03 milliard de FCFA, ce qui représente un niveau de recouvrement de 60,9%.

Les recettes des collectivités territoriales peuvent être classées en deux catégories principalement : les recettes de fonctionnement et les recettes d'investissement.

En 2021, les recettes de fonctionnement représentaient 60,9% des recettes totales de la région. En volume, elles correspondent à un montant de 3,75 milliards de FCFA.

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées de différentes sources, dont les dotations de l'État. En effet, en 2021, les fonds de dotations alloués par l'Etat aux collectivités locales de Kédougou s'élevaient à 990,84 millions de FCFA, soit 16,1% des recettes des collectivités. En parallèle, le volume des fonds de concours mobilisés au titre de l'année budgétaire 2021 est d'environ 1,06 milliards de FCFA.

Définitions :

Un fonds de dotation est une source de financement destinée à soutenir spécifiquement les investissements et les projets de développement des collectivités territoriales. Il s'agit généralement d'une enveloppe financière allouée par l'État ou une autre institution à une collectivité locale pour financer des projets d'investissement.

Les fonds de concours désignent des ressources financières ou des contributions fournies par une ou plusieurs collectivités territoriales, généralement dans le cadre de partenariats ou de projets intercommunaux.

En savoir plus :

Trésorerie Paierie régionale de Kédougou : Quartier Gomba, Téléphone : 33 985 10 13

Tableaux et Graphiques

Graphique XVI-1 : Répartition des Prévisions et des réalisations de recettes par département en 2021

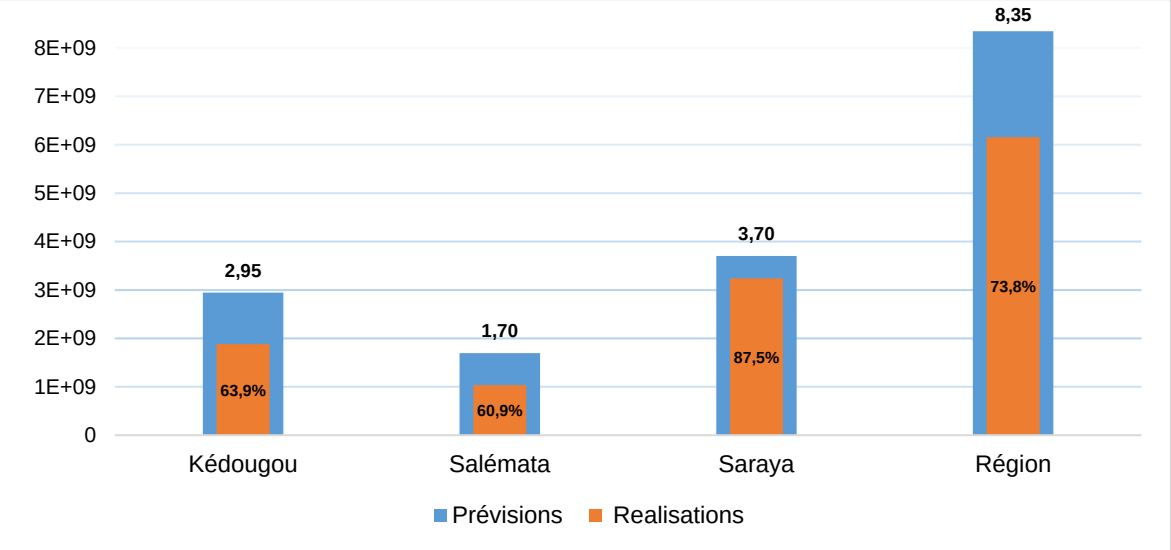

Source : Perception de Kédougou

Tableau XVI.1 : Recettes des collectivités en 2021

Collectivité	Prévisions	Recettes totale	Recettes de Fonctionnement réalisées	Fonds de dotations mobilisés	Fonds de concours mobilisés
Kédougou	963145583	713856616	463761912	102067580	91143460
Tomboronkoto	434346514	178700862	107147790	23567580	55147424
Dindifélo	241756789	112307178	52340596	23567580	56667723
Ninéfécha	169100000	118833471	60589748	23567580	18000000
Bandafassi	330077119	129508833	82719546	24567580	31319466
Dimboli	215499332	163638471	92218245	23567580	68201832
Fongolimbi	164480762	99500595	59651451	23567580	37703100
Salémata	282110726	232201993	92201756	44067580	74735111
Oubadji	138912568	93489477	52864628	23567580	15442920
Kévoye	228142960	99246766	56632944	23567580	19056609
Ethiolo	194386108	101498136	51034611	23567580	45268997
Dar Salam	169102152	105626618	54456710	23567580	35947226
Dakatéli	244650000	103220119	58152081	23567580	30787467
Saraya	260896497	253997403	99967798	44067580	71478961
Sabodala	1827934591	2138066238	1551445673	23567580	52801418
Bembou	298918929	186564073	142439332	23567580	35767357
Khossanto	440000000	69596298	53077140	23567580	15280898
Medina Baffé	285721910	148771529	75925563	23567580	23759256
Missirah Sirimana	228810717	172019813	23567580	23577808	51529661
CD[5] Kédougou	426814153	365694634	200770897	158183333	74419960
CD Salémata	439569275	298829663	153468894	130183333	68976955
CD Saraya	361428361	269907675	166865838	134183333	90520171
Région	**8345805046**	**6155076461**	**3751300733**	**990844247**	**1063955972**

Source : Perception de Kédougou

[5] Conseil Départemental

XVI.2 Dépenses des collectivités territoriales

L'Acte III de la décentralisation a impliqué le transfert de compétences aux collectivités locales, notamment dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle, de la Santé.... Cependant, ces nouvelles dispositions ont eu des impacts sur le volume et la structure des dépenses des collectivités.

Les dépenses des collectivités locales budgétisées au titre de l'année 2021 s'élèvaient à 8,34 milliards de FCFA. Cependant, les dépenses réellement effectuées au cours de l'année budgétaire considérée font environ 4,10 milliards de FCFA, ce qui équivaut à un taux d'exécution 49,2%.

L'analyse de la répartition par département révèle que Saraya totalise plus de 44,4% des prévisions à l'échelle régionale, ce qui équivaut à un volume de dépenses estimé à 3,70 milliards de FCFA. En plus, le département s'est distingué en atteignant le taux d'exécution le plus élevé au niveau régional, soit 54,9%. Cela indique que les collectivités du département sont plus capacitées de mettre en œuvre leurs projets conformément à leurs budgets prévus.

Le département de Kédougou avait prévu des dépenses d'un montant de 2,94 milliards de FCFA pour l'année 2021. Cependant, les dépenses effectives ont atteint 1,39 milliard de FCFA, ce qui correspond à un taux de réalisation de 47,2%. Les dépenses prévues pour le compte de l'année 2021 au nivau du département de Salimata étaient évaluées à 1,69 milliard de FCFA. Néanmoins, les dépenses engagées pour le fonctionnement et le financement des services publics au niveau local est d'environ 684,03 millions de FCFA, ce qui représente un niveau d'exécution de 20,3%.

Dans la nomenclature budgétaire les dépenses des collectivités locales sont scindées principalement en deux types : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement.

En 2021, les dépenses de fonctionnement engagées représentaient 64,4% des dépenses totales au niveau régional. En volume, elles correspondaient à un montant de 2,64 milliards de FCFA. En parallèle, les dépenses d'investissements effectuées pour le financement des projets structurants visant à améliorer les infrastructures et les équipements des collectivités s'élevaient à 1,45 milliards en 2021. L'analyse de la répartition des dépenses d'investissements des collectivités selon les catégories bugétaires laisse entrevoir une prédominance des dépenses éducatives (20,5%), des dépenses sanitaires et sociales (25,7%) et des dépenses d'acquisition d'équipements (12,8%).

Définitions :

Les dépenses de fonctionnement des collectivités locales englobent les coûts liés à la gestion courante et quotidienne de ces entités. Ces dépenses sont essentielles pour assurer le bon fonctionnement des services publics locaux et pour répondre aux besoins de la population

Les dépenses d'investissement des collectivités locales comprennent les coûts liés à des projets à long terme visant à améliorer l'infrastructure, à développer des services publics, à favoriser la croissance économique et à renforcer la qualité de vie dans la région.

En savoir plus :

Trésorerie Paierie régionale de Kédougou : Quartier Gomba, Téléphone : 33 985 10 13

Tableaux et Graphiques

Graphique XVI-2 : Taux d'exécution des dépenses prévues (en milliards de FCFA) par département

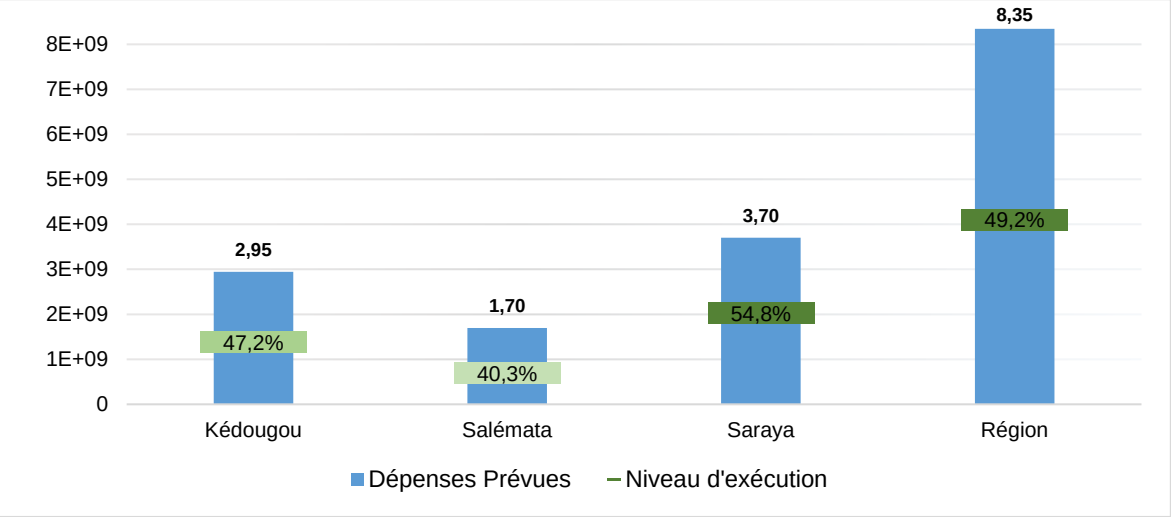

Source : Perception de Kédougou

Tableau XVI.2 : Structure des dépenses des collectivités en 2021

Communes	Dépenses Prévues	Dépenses réalisées	Dépenses d'investissements
Kédougou	963 145 583	566 638 077	358 016 581
Tomboronkoto	434 346 514	115 670 894	334 405 648
Dindifélo	241 756 789	91 266 848	147 500 000
Ninéfécha	169 100 000	100 614 478	88 000 000
Bandafassi	330 077 119	109 622 059	197 940 268
Dimboli	215 499 332	110 918 280	109 969 534
Fongolimbi	164 480 762	62 122 130	83 700 000
Salémata	282 110 726	158 019 981	153 265 126
Oubadji	138 912 568	66 256 174	73 338 079
Kévoye	228 142 960	58 044 738	155 000 000
Ethiolo	194 386 108	69 674 480	113 194 528
Dar Salam	169 102 152	75 649 615	100 605 100
Dakatéli	244 650 000	86 031 140	167 936 000
Saraya	260 896 497	165 977 017	160 638 409
Sabodala	1 827 934 591	1 257 564 584	956 957 938
Bembou	298 918 929	138 161 360	134 500 000
Khossanto	440 000 000	63 234 782	315 000 000
Medina Baffé	285 721 910	116 406 215	180 086 710
Missirah Sirimana	228 810 717	75 643 380	139 258 229
CD Kédougou	426 814 153	233 371 628	189 000 000
CD Salémata	439 569 275	170 358 721	258 493 539
CD Saraya	361 428 361	212 559 790	112 677 991

Source : Perception de Kédougou

SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF

CHAPITRE XVII : ENTREPRISES

CHAPITRE XVIII: AGRICULTURE

CHAPITRE XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

CHAPITRE XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

CHAPITRE XXI : COMMERCE - SERVICES

Chapitre XVII : ENTREPRISES

XVII.1 Formalisation des entreprises

La formalisation des entreprises représente le processus par lequel les entreprises passent de l'économie informelle à l'économie formelle, apportant transparence, régularité et conformité aux activités économiques. L'immatriculation des entreprises est le premier pas essentiel vers la formalisation de l'activité économique.

La région de Kédougou a enregistré 643 immatriculations d'entreprises en 2021. Elles représentent moins de 2,0% des entreprises immatriculées au niveau national. Par rapport à l'année 2020, elles sont ressorties à la hausse. En effet, le nombre d'unités immatriculées a progressé de 123 unités, soit une hausse de 23,7% au cours de la période examinée.

L'analyse du régime juridique des entreprises, révèle que la majorité des unités immatriculées en 2021 sont des entreprises individuelles (56,9%). Elles sont suivies des Groupements d'Intérêt Economique (GIE) (37,3%) et des Sociétés à Responsabilité limitée (SARL) (3,0%). Les Sociétés unipersonnelles à Responsabilité limitée (SUARL) sont représentées à hauteur (1,1%). La hausse observée dans les immatriculations d'entreprises en 2021 est imputable à celles des entreprises individuelles (45,2%), des Groupements d'Intérêt économique (GIE) (108,7%) et des Sociétés à Responsabilité limitée (SARL) (46,2%).

La répartition du nombre d'entreprises immatriculées suivant le secteur d'activité en 2021 fait ressotir une prédominance du « commerce de détail » avec 62,2% des unités immatriculées, suivi de « agriculture, l'élevage, la chasse et les activités de soutien » (14,3%) et « les fabrications de produits alimentaires » (5,1%). Les entreprises qui s'activement dans les « services de soutiens aux industries extractives » (0,2%) sont faiblement représentées malgré le fort potentiel minier de la région.

L'analyse suivant le sexe des propriétaires (chefs) des entreprises immatriculées révèle que 80,5% des unités créées en 2021 sont détenues (dirigées) par les hommes contre 76,2% au cours de l'année précédente.
Selon l'âge, les entreprises immatriculées en 2021 sont majoritairement détenues ou dirigées par des personnes âgées de moins de 35 ans (56,6%). Les propriétaires/chefs, âgés de moins de 65 ans, sont estimés à 99,2%. L'âge moyen et médian des propriétaires/chefs des entreprises se situent respectivement à 36 ans et 33 ans.

La répartition spatiale des unités immatriculées en 2021 montre que le département de Kédougou totalise 588 entreprises, soit plus de 9 unités sur 10 nouvellement créées. Cette situation révèle une concentration des activités économiques dans ledit département. Pour saraya, l'attribution de Numéro d'Identification National des Entreprises et Associations (NINEA) en 2021 a porté sur 55 unités contre 28 en 2020.

Définitions :

Le NINEA, ou Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et des Associations, est un identifiant unique attribué aux entreprises et aux associations au Sénégal. Ce numéro est essentiel pour l'immatriculation et l'identification légale de ces entités dans le pays

Régime Juridique des Entreprises: Cela englobe toutes les lois et réglementations qui régissent la création, l'exploitation, la gestion, et la dissolution des entreprises. Cela inclut le droit des sociétés, le droit commercial, le droit fiscal, le droit du travail, etc.

En savoir plus :

ANSD- Statistiques des Entreprises

Tableaux et Graphiques

Tableau XVII.1 : Répartition des immatriculations suivant le régime juridique

Forme Juridique	2020	2021
Administration Publique	0	1
Association De Droit Commun Non Commercial	0	1
Association Etrangère De Droit Commun	1	1
Entreprise Individuelle	252	366
Etablissement Public Professionnel	1	0
Groupement D'intérêt Economique (GIE	115	240
Operateur Occasionnel	10	7
Organisation Non Gouvernementale (ONG)	1	0
Profession Libérale	0	0
Propriétaires Fonciers	116	1
Société A Responsabilité Limitée (SARL)	13	19
Société Par Actions Simplifiées (SAS)	3	0
Société Unipersonnelle A Responsabilité Limitée (SUARL)	8	7
Total	520	643

Source : ANSD/DSE/ Bureau des Répertoires (BR)

Graphique XVII-1 : Répartition des propriétaires/chefs des unités immatriculées selon le sexe

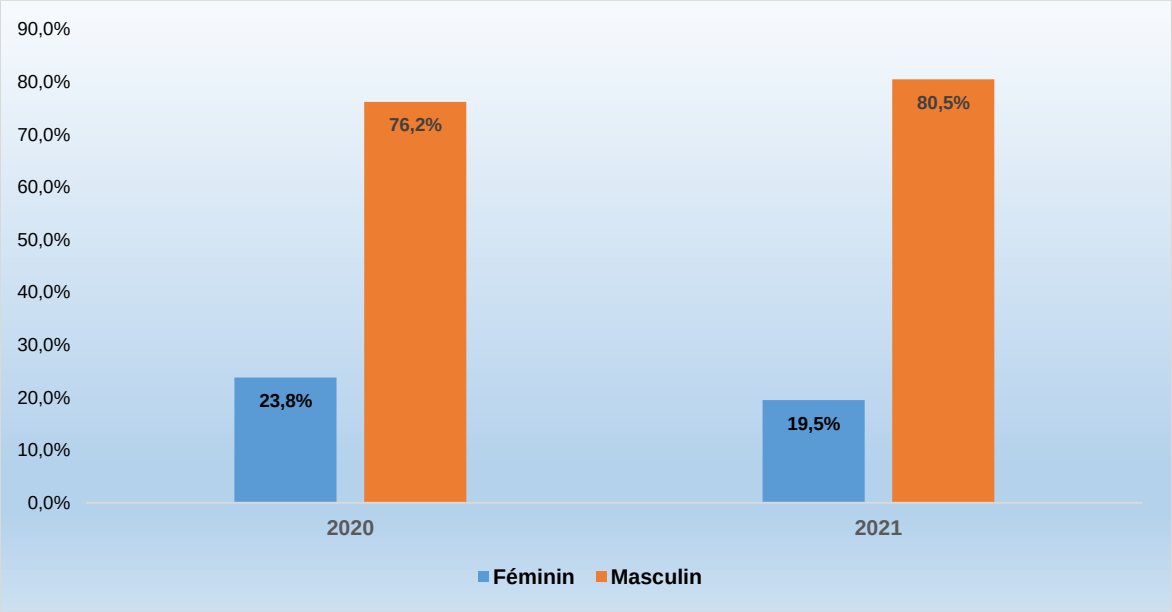

Source : ANSD/DSE/ Bureau des Répertoires (BR)

XVII.2 Caractéristiques des entreprises

Les entreprises jouent un rôle fondamental dans la croissance économique en stimulant l'investissement, la production et l'emploi, ce qui entraîne une augmentation du produit intérieur brut (PIB) d'un pays, la réduction du chômage et favorise la stabilité économique.

L'analyse de la répartition des entreprises suivant la taille laisse entrevoir une prédominance des très petites entreprises. En effet, en 2021, plus de la moitié des entités économiques de la région de Kédougou (57,8%) appartiennaient à cette catégorie. En 2020, cette proportion était évaluée à 60,9%, soit une baisse de 5,1 points de pourcentage au cours de la période sous revue. La proportion des petites entreprises, au même titre que celle des moyennes entreprises, se situait à 20,0% en 2021. En variation annuelle, la part des petites entreprises a chuté de 8,0 points de pourcentage, au moment où le nombre des moyennes entreprises a augmenté de 15,0 points. En 2021, les grandes entreprises ne représentaient que 2,2% des unités économiques.

Le chiffre d'affaires global des entreprises formelles de la région de Kédougou est estimé à 10,96 milliards de FCFA en 2021 contre 9,03 milliards FCFA en 2020, soit une hausse de 21,3%. Suivant le secteur d'activité, le commerce constitue l'activité dominante avec plus de la moitié (56,5%) du chiffre d'affaire global des entreprises. Il est suivi par le secteur des services qui totalise 33,5%. Les BTP et l'industrie ont contribué respectivement à hauteur de 9,1% et 0,9% à la formation du chiffre d'affaire des entreprises locales. En 2020, une tendance similaire a été observée dans la manière dont les différents secteurs ont contribué au chiffre d'affaires. En effet, les contributions des secteurs du commerce, des services, des BTP et de l'industrie étaient estimées à 58,0%, 37,5%, 3,6% et 0,9%.

La valeur ajoutée (VA) représente la richesse créée par une entreprise ou une organisation dans le cadre de ses activités économiques. Elle est calculée en soustrayant le coût des biens et des services consommés pour la production de biens ou de services du chiffre d'affaires total. La Valeur Ajoutée de l'ensemble des entreprises de la région de Kédougou s'élèvait à 860,5 millions de FCFA en 2021, contre 786,9 millions de FCFA en 2020. Les services demeurent le secteur le plus performant en 2021 en termes de création de richesse. En effet, il a généré 67,3% de la VA globale. Il est suivi par les services de commerce (22,7%) et les BTP (10,1%). Les services, en raison de leur taux de valeur ajoutée de 35,3 %, demeurent le moteur de croissance économique et de productivité de la région.

L'Excèdent Brut d'Exploitation (EBE) a diminué de 51,2% de 2020 à 2021. Cette baisse substantielle de l'EBE indique un ralentissement de la rentabilité opérationnelle des entreprises de la région en 2021 par rapport à l'année précédente. Cette situation peut être expliquée par divers facteurs, tels que la hausse des coûts d'exploitation notamment les charges de personnel qui ont augmenté de 23,6%.

Définitions :

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) est un indicateur financier qui représente le résultat de l'exploitation d'une entreprise avant déduction des charges financières (intérêts) et des impôts sur les bénéfices. Il est également connu sous d'autres noms, tels que le "résultat d'exploitation" ou le "résultat opérationnel"

Le taux de valeur ajoutée est un indicateur financier qui mesure la proportion de la valeur ajoutée par une entreprise dans la création de valeur d'un produit ou d'un service. La valeur ajoutée correspond à la différence entre la valeur des biens et services produits par l'entreprise et la valeur des biens et services consommés ou achetés auprès d'autres entreprises pour produire ces biens et services.

En savoir plus :

ANSD-Banque de Données Economiques et Financières (BDEF)

Tableaux et Graphiques

Graphique XVII-2 : Répartition des entreprises par taille (critère : chiffre d'affaires) en 2020 et 2021 dans la région de Kédougou

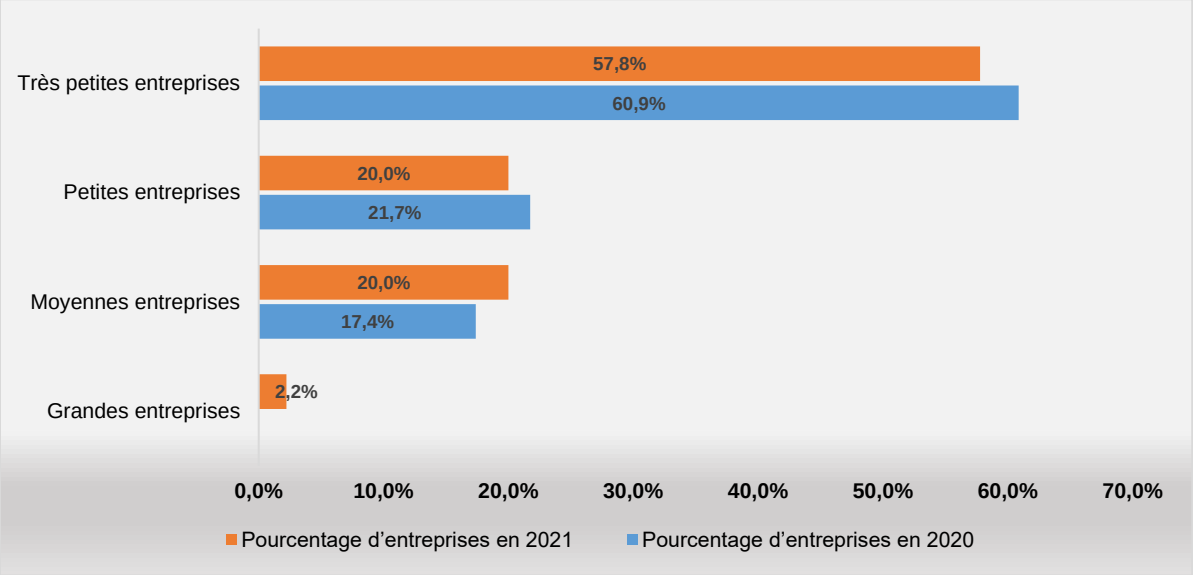

Source : ANSD/DES/Bureau des Statistiques d'Entreprises

Tableau XVII.2: Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité en 2020 et 2021 dans la région de Kédougou

SECTEUR	Charges de personnel		Chiffre d'affaires		Valeur Ajoutée		Excèdent Brut d'exploitation	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
BTP	50,5	50,0	324,1	996,6	77,1	87,1	26,5	37,1
Commerce	81,2	89,8	5 240,7	6 195,9	173,6	195,1	92,3	105,3
Industrie	26,1	20,3	84,8	97,1	21,2	-0,5	-5,0	-20,8
Services	479,4	627,2	3 386,6	3 675,5	515,0	578,8	35,6	-48,6
Total	637,3	787,4	9 036,2	10 965,1	786,9	860,5	149,6	73,0

Source : ANSD/DES/Bureau des Statistiques d'Entreprises

Chapitre XVIII : AGRICULTURE

XVIII.1 Caractéristiques des exploitations

Kédougou demeure une région à vocation agricole grâce à l'abondance de ses ressources en eau et à la disponibilité d'une main-d'œuvre abondante et des terres arables. Près de 70,0% des ménages pratiquent l'activité agricole.

L'analyse de la répartition des chefs de ménage (CM) agricoles montre une prédominance masculine en 2021, avec 86,8% d'hommes. Au niveau national, la part des CM de sexe masculin est de 88,7% au cours de l'année examiné.

La répartition des ménages agricoles selon leur taille indique qu'en moyenne, leur effectif est estimé à environ 10 personnes, ce qui est supérieur au niveau national (9 personnes).

La répartition des responsables de parcelles selon le sexe montre qu'environ 81,6% des responsables de parcelles sont des hommes au niveau régional.

L'indice de remplacement générationnel permet de mesurer la capacité d'une génération à remplacer la génération précédente. Dans le contexte de l'activité agricole, il exprime le rapport entre les exploitants agricoles de moins de 35 ans et ceux de plus de 65 ans. En 2021, cet indice est évalué à 1,0, ce qui indique une stabilité de la population des responsables de parcelles. Au niveau national, il est égal à 0,6, ce qui révèle un faible niveau de remplacement générationel.

L'indice d'entreprenariat féminin dans le contexte de l'activité agricole permet de mesurer le degré de participation des femmes par rapport aux hommes. En 2021, il est évalué à hauteur de 0,2, ce qui suggère un faible niveau de contribution des femmes dans le secteur agricole.

Au titre des caractéristiques des exploitations agricoles, la proportion des ménages qui enregistrent leurs activités dans des carnets ou registres est très faible au niveau régional. En 2021, seuls 0,5% des ménages ont confirmé avoir enregistré leurs activités dans des carnets ou registres . En ce qui concerne le type d'information enregistrée, 66,0% de ces ménages ont affirmé avoir enregistré les informations sur le paiement des travailleurs.

Au niveau régional, l'adhésion des ménages agricoles à une organisation est très faible, avec seulement un ménage sur douze ayant déclaré appartenir à une organisation. En ce qui concerne le type d'organisation, 82,0% de ces ménages ont adhéré à un Groupement d'Intérêt Économique (GIE) et 24,0% à une coopérative de production.

Définitions :

Les exploitations agricoles, également appelées fermes, sont des entreprises ou des unités de production qui se consacrent à la culture de plantes, à l'élevage d'animaux, à la production de denrées alimentaires, ou à d'autres activités liées à l'agriculture. Ces exploitations peuvent varier considérablement en termes de taille, de type de production et de méthodes agricoles utilisées.

Les ménages agricoles sont des ménages qui tirent une partie importante de leurs revenus de l'agriculture. Ils sont principalement engagés dans des activités agricoles telles que la culture de plantes, l'élevage d'animaux, la pêche ou d'autres activités liées à la production alimentaire**.**

En savoir plus :

Données de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA)

Tableaux et Graphiques

Tableau XVIII.1: Taille moyenne des ménages par région

Région	Moyenne	Ecart-type	Borne inf.	Borne sup
Dakar	8,1	0,3	7,6	8,7
Ziguinchor	7,7	0,2	7,3	8,0
Diourbel	9,9	0,2	9,4	10,3
Saint-Louis	7,5	0,1	7,3	7,8
Tambacounda	11,6	0,3	11,0	12,2
Kaolack	10,7	0,2	10,2	11,1
Thiès	10,7	0,3	10,1	11,2
Louga	8,7	0,2	8,3	9,1
Fatick	9,5	0,3	9,0	10,0
Kolda	9,7	0,2	9,3	10,1
Matam	12,0	0,3	11,5	12,6
Kaffrine	10,3	0,2	10,0	10,7
Kédougou	10,2	0,3	9,5	10,8
Sédhiou	11,6	0,3	11,0	12,1
National	9,8	0,1	9,6	9,9

Source : Données Enquête Agricole Annuelle (EAA) 2021-2022, DAPSA

Graphique XVIII-1 : Répartition des ménages selon le sexe du chef de ménage

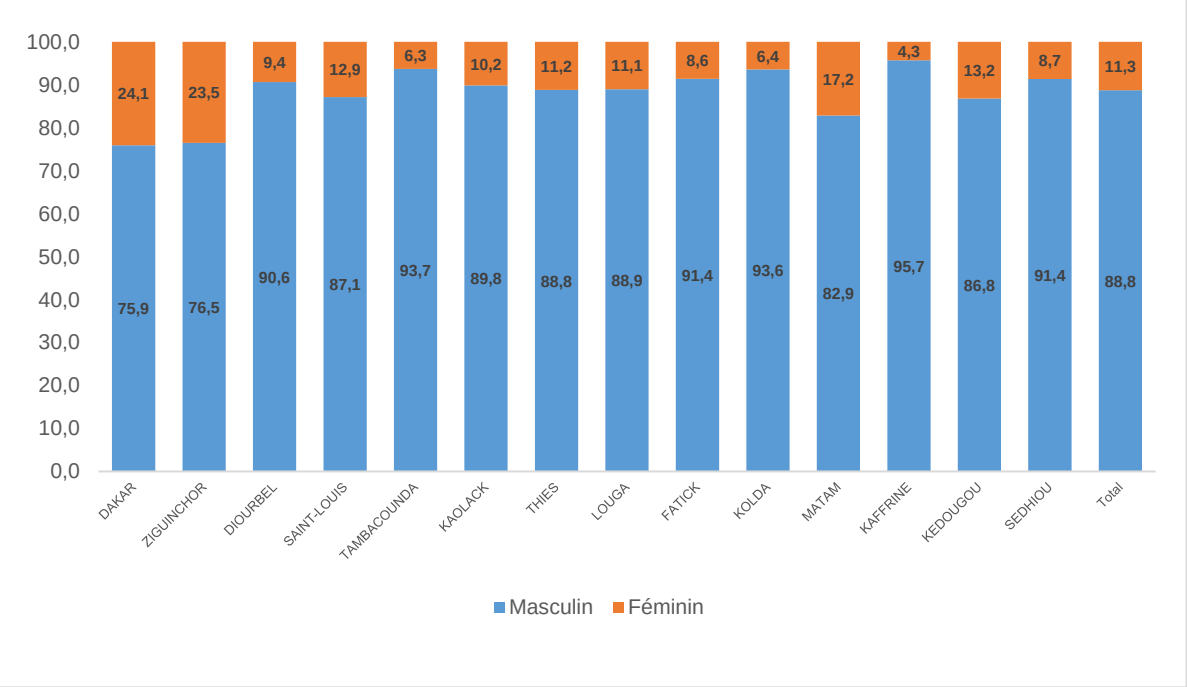

Source : Données Enquête Agricole Annuelle (EAA) 2021-2022, DAPSA

XVIII.2 Production

L'agriculture pratiquée dans la région est principalement axée sur la saison hivernale, ce qui est similaire au reste du pays. Cette forme d'agriculture dépend largement des mesures d'accompagnement de l'État et ses partenaires, telles que la distribution de semences certifiées et la facilitation de l'accès aux autres intrants agricoles.

A l'échelle de la région, 199 tonnes de semences d'arachides ont été reçues en 2021, contre 200 tonnes en 2020. Ainsi, le quota octroyé à la région de Kédougou est resté quasiment stable au cours de la période sous revue. La totalité des semences d'arachides reçues a été vendue, soit un taux de cession de 100,0%. Selon les départements, Kédougou a reçu 47,4% du volume des semences, suivi de Saraya (28,6%). En ce qui concerne le riz, le volume des semences reçu est passé de 280 à 463 tonnes de 2020 à 2021. Les départements de Kédougou et Salémata totalisent respectivement 43,2% et 36,3% des semences de riz en 2021. S'agissant des autres cultures telles que le maïs (55 tonnes), le sorgho (33 tonnes) et le fonio (18 tonnes), le niveau des semences n'a pas connu de variation significative par rapport à 2020.

La quantité de fertilisants reçue au titre de la campagne agricole 2021-2022 a fortement augmenté par rapport à la campagne précédente. En effet, la dotation de la région en engrais 6.20.10 est passée de 98 à 129 tonnes au cours de la période examinée. Le département de Kédougou a bénéficié de 69,0% du quota, suivi de Saraya avec 24,0%. En ce qui concerne l'engrais 15.15.15, la quantité reçue pour la campagne 2021-2022 (255 tonnes) s'est appréciée de 49,9% comparés à son niveau de la campagne précédente. Pour l'urée, la dotation de la région pour la campagne sous revue est de 265 tonnes contre 240 tonnes par rapport à la campagne 2020-2021.

Le volume de la production de riz a considérablement chuté au cours de la période étudiée. En effet, il est passé de 38 279 tonnes à 17 830 tonnes, ce qui correspond à une baisse de 53,4% imputable à la réduction de 34,3% des surfaces cultivées. Les départements de Kédougou et Salémata sont les plus grands producteurs de riz de la région, contribuant respectivement à hauteur de 46,7% et 43,4% à la production locale. Les niveaux de production du sorgho (11 315 tonnes) et du fonio (2 345 tonnes) se sont nettement détériorés par rapport à la campagne précédente. Le maïs est la seule céréale ayant enregistré une hausse de production au cours de la période sous revue. Elle est passée de 34 727 à 49 749 tonnes.
Au titre des cultures industrielles, la production d'arachide s'est bonifiée de 86,7% au cours de la période sous revue, en passant de 12 437 à 23 214 tonnes respectivement pour les campagnes 2020-2021 et 2021-2022. Le département de Kédougou totalise plus de la moitié de la production locale (52,9%), suivi de Saraya avec 38,4%. Le niveau de production du coton a également augmenté de 21,5%.

L'analyse des rendements laisse entrevoir que la productivité de toutes les cultures a connu une amélioration, ce qui explique peut-être, l'offre des semences et des fertilisants de qualité.

Définitions :

Les intrants agricoles sont des ressources, des matériaux ou des produits utilisés dans le processus de production agricole pour améliorer la croissance, la santé et la productivité des cultures ou des animaux d'élevage.

Semences : Il s'agit de variétés de graines sélectionnées pour leurs caractéristiques de croissance, leur résistance aux maladies et leur adaptation aux conditions locales.

Les engrais fournissent des éléments nutritifs essentiels aux plantes, tels que l'azote, le phosphore et le potassium, pour favoriser leur croissance.

En savoir plus :

Données de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA)

Tableaux et Graphiques

Tableau XVIII.2: Evolution des quantités de semences par culture en tonnes

Culture	Campagnes						
	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Arachide	200	187,9	200,4	166,8	200	200	199
Maïs	67	45	95	99	54	54	55
Sorgho	32	52,1	30	29	29,5	30	33
Riz	21	29	37	22	225	280	463
Fonio	95	155	236	250	31	19	18

Source : DRDR région de Kédougou

Tableau XVIII.3 : Evolution des quantités d'engrais

Type d'engrais	Campagne						
	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
6-20-10	76,6	67	96	97	80	98	129
Urée	92,9	26,6	0	71	105,7	240	265
15-15-15	112,4	61	41	55	147	170	254,8

Source : DRDR région de Kédougou

Tableau XVIII.4 : Répartition des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions

Spéculations		Kédougou	Saraya	Salémata	Région
Sorgho	Sup (Ha)	1587	1749	1244	4580
	Rdt (Kg/Ha)	2609	2401	2392	7402
	Prod (T)	4139	4199	2977	11315
Maïs	Sup (Ha)	5505	6365	7370	19240
	Rdt (Kg/Ha)	2501	2976	2312	7789
	Prod (T)	13767	18941	17042	49749
Riz	Sup (Ha)	3706	909	3377	7991
	Rdt (Kg/Ha)	2244	1949	2292	6486
	Prod (T)	8318	1771	7741	17830
Fonio	Sup (Ha)	1299	390	656	2345
	Rdt (Kg/Ha)	1000	1000	1000	3000
	Prod (T)	1299	390	656	2345
Arachide	Sup (Ha)	9167	5381	1456	16004
	Rdt (Kg/Ha)	1340	1658	1379	4377
	Prod(T)	12285	8921	2008	23214
Coton	Sup (Ha)	2594	0	0	2594
	Rdt (Kg/Ha)	1519	0	0	1519
	Prod(T)	3940	0	0	3940
Niébé	Sup (Ha)	545	0	0	545
	Rdt (Kg/Ha)	601	0	0	601
	Prod(T)	328	0	0	328

Source : DRDR région de Kédougou

Chapitre XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

XIX.1 Elevage

L'élevage extensif demeure le type pratiqué par la quasi-totalité des éleveurs de la région, principalement en raison de l'abondance de pâturages riches et variés. En 2021, environ 77,5% des ménages de la région ont été impliqués dans cette pratique d'élevage.

Le cheptel de la région de Kédougou est composé principalement de bovins, ovins et caprins. En 2021, l'effectif des bovins est évalué à 57 155 têtes contre 57 350 têtes en 2020, soit une légère baisse de 0,3% entre ces deux années. Le département de Kédougou totalise la plus grande part de l'effectif des bovins avec 40,2%, suivi de Saraya (34,0%)

Les ovins sont la deuxième espèce la plus importante dans le cheptel de Kédougou. Leur effectif a augmenté entre 2020 et 2021, passant de 21 104 à 22 013 têtes, ce qui correspond à une hausse de 4,3%. Le département de Saraya abrite la majorité des ovins, soit 55,4% de l'effectif total, tandis que Kédougou en concentre 22,5%.

En outre, les caprins sont assez bien représentés dans le cheptel de la région. Leur effectif est passé de 19 552 à 20 358 têtes, soit une augmentation de 4,1%. Le département de Saraya abrite 50,2% des caprins, suivi de Kédougou (26,4%).

Le cheptel de la région compte dans une moindre mesure des asins (945), porcins (188) et des équins (30).

La production de lait est évaluée à 212 262,8 litres en 2021 et 1 153 630 litres en 2020, soit un repli de 81,5%.[6] Le nombre d'animaux vaccinés en 2020 s'élevait à 98 620.

L'effectif de la volaille familiale est évalué à 91 833 en 2021 contre 93 456 en 2020, ce qui correspond à une baisse de 1,8%. Suivant le département 48,6% du volaille est recensé à Kédougou et 31,1% à Saraya. En 2021, le nombre d'œufs produits dans la région est de 214 404 contre 97 081 en 2020[7].

La production de viande a chuté de 2020 à 2021. La quantité de viande abattue est passée de 1 968 à 1 170 tonnes, ce qui correspond à une baisse de 20,9%. La grande majorité de la production de viande provient des bovins, à hauteur de 87,7%. Les proportions de viande provenant de l'abattage des ovins et des caprins sont respectivement de 5,9% et 6,4%. Selon les départements, Saraya et Kédougou totalisent respectivement 48,9% et 49,1% de la production locale.

Définitions :

L'élevage extensif est une méthode d'élevage de bétail qui se caractérise par l'utilisation de vastes étendues de terres où les animaux ont un accès relativement libre à la nourriture, à l'eau et à l'espace

Les bovins sont un groupe de mammifères ruminants appartenant à la famille des Bovidés. Ils sont élevés pour diverses raisons, notamment pour leur viande, leur lait, leur peau et leur force de travail.

Les ovins, communément appelés moutons, sont élevés pour leur viande, leur laine et, dans certaines régions, leur lait.

Les caprins, communément appelés chèvres, sont élevés pour leur viande, leur lait et

En savoir plus :

Données de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA)

[6] EAA 2021-2022

[7] EAA 2021-2022

Tableaux et Graphiques

Tableau XIX.1: Evolution du cheptel et de la volaille

Espèces	Années	Kédougou	Salémata	Saraya	Région
Bovins	2020	23 045	14 815	19 490	**57 350**
	2021	22 967	14 765	19 424	**57 155**
Ovins	2020	4 753	4 650	11 701	**21 104**
	2021	4 958	4 850	12 205	**22 013**
Caprins	2020	5 165	4 591	9 795	**19 552**
	2021	5378	4781	10199	**20 358**
Porcins	2020	191	-	-	**191**
	2021	191	-	-	**188**
Equins	2020	11	-	20	**30**
	2021	-	-	-	**-**
Asins	2020	211	176	559	**945**
	2021	-	-	-	**-**
Volaille familiale	2020	45 465	18 944	29 047	**93 456**
	2021	44 676	18 615	28 543	**91 833**

Source : IRSV Kédougou, 2021

Tableau XIX.2 : Production de viande en tonnes et abats par espèce

Espèces		Kédougou		Saraya		Salémata		Région	
		2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Taureaux	Nb	946	1440	955	2199	41	83	1942	3722
	Poids	85	173	126	244	4	8	214	425
Bœufs	Nb	827	1080	463	289	33	3	1323	1372
	Poids	79	130	55	42	3	0	138	171
Vaches	Nb	2297	2520	2596	2010	179	169	5072	4699
	Poids	161	227	224	178	17	12	402	417
Veaux / vêles	Nb	26	0	172	246	40	4	238	250
	Poids	2	0	12	13	3	0	16	13
Total bovins	Nb	4096	5040	4186	4744	293	259	8575	10043
	Poids	327	529	417	447	27	20	770	1026
Ovins	Nb	1687	1900	3401	3089	315	35	5403	5024
	Poids	25	18	48	50	5	0	79	69
Caprins	Nb	3419	3580	4165	3878	213	396	7797	7854
	Poids	61	27	55	45	3	3	119	75
Total	**Nb**	**9202**	**10520**	**11752**	**11711**	**821**	**690**	**21775**	**22921**
	Poids	**413**	**575**	**520**	**572**	**35**	**23**	**968**	**1170**

Source : IRSV Kédougou, 2021

XIX.2 Sylviculture

La région de Kédougou couvre environ 1 606 514 hectares de terres forestières, soit 95,0% du territoire régional. La végétation comprend plusieurs types de formations, dont les principaux sont : la steppe, la savane, la forêt claire, la forêt galerie, les prairies marécageuses et les boisées. Ce vaste territoire forestier est essentiel pour l'économie régionale et nationale, car jouant un rôle clé dans la production de bois, la préservation de la biodiversité et la régulation du climat.

Les campagnes de reboisement permettent de renforcer la couverture forestière et de lutter contre la déforestation. En 2021, 261,1 ha de terres sont consacrés à des plantations massives (PM) contre 214 ha en 2020. Les plantations linéaires (PL) sont réalisées sur une distance de 77,2 Km en 2021 et 76,4 Km en 2020. En ce concerne les plantations conservatoires et de réhabilitation (PCR), elles couvrent une étendue de 142 ha en 2021 contre 705,6 ha en 2020.

Les pépiniares de la région ont produit une grande variété de plants en 2021, notemment les espèces forestières (424 495), fruitières (28 9072) et ornementales (440 352).

L'analyse de l'évolution de la production en volume du bois d'artisanat montre que celle-ci est passée de 320 pieds en 2020 à 67 pieds en 2021, soit une baisse de 79,1%. La production en valeur est estimée à 7 548 000 FCFA en 2020 et à 1 250 000 FCFA en 2021.

En ce qui concerne le bois de service, le nombre d'unités exploitées est d'environ 16 850 en 2021, contre 40 732 en 2020, ce qui représente un repli de 58,6%. Le revenu généré par l'activité de production de bois de service en 2020 et 2021 est estimé respectivement à 9 049 650 FCFA et 3 425 000 FCFA.

En ce qui concerne les produits forestier non ligneux (PFNL) (cueillette), la production en volume est estimée à 817,6 tonnes en 2021, soit une hausse de 59,8% par rapport à 2020. La valeur marchande de la production est d'environ 13 326 445 FCFA.

L'analyse des résultats des campagnes de chasse laisse entrevoir que le nombre de pièces de gibiers à poils abattus est passé de 61 à 205 de 2020 à 2021. En ce qui concerne les gibiers à plumes, le nombre de pièces abattus est d'environ 2 408 en 2020 et 402 en 2021.

Définitions :

La sylviculture est la science et l'art de cultiver et de gérer les forêts de manière durable pour la production de bois, de fibres, de produits non ligneux et pour la conservation de la biodiversité et d'autres valeurs environnementales

Le terme "**bois de service"** fait référence au bois utilisé pour fabriquer des produits et des objets qui remplissent des fonctions essentielles dans la vie quotidienne ou dans des applications spécifiques.

Le terme **"bois d'artisanat"** fait référence au bois utilisé spécifiquement pour la création d'objets artisanaux, décoratifs ou artistiques. Ces objets sont généralement conçus pour être esthétiques, expressifs et créatifs, plutôt que purement fonctionnels. Le bois d'artisanat est souvent travaillé à la main avec des techniques traditionnelles ou contemporaines pour créer des œuvres d'art uniques.

Les produits forestiers non ligneux (PFNL) sont des produits dérivés des forêts qui ne sont pas du bois proprement dit, mais qui ont une grande valeur économique, écologique et sociale.

En savoir plus :

Données de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA)

Tableaux et Graphiques

Tableau XIX.3 : Production en quantité et en valeur des produits de la sylviculture

Espèces	2020		2021	
	Quantité	Valeur	Quantité	Valeur
Bois d'artisanat (nombre de pieds)	320	7548000	67	1250000
Produits de cueillette (tonnes)	513,1	8468625	817,6	13326445
Bois de service (nombre d'unités exploitées)	40732	9049650	16850	3425000

Source: Inspection Régional des Eaux et Forêts (IREF)

Tableau XIX.4 : Evolution des plantations réalisées par département en 2021

Type de plantation	Kédougou		Salémata		Saraya	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021
PM (ha)	46,34	0,0	53,3	38,6	114,8	222,5
PL (km)	11,42	2,8	42,48	8,0	22,45	66,3
PCR (ha)	65	0,0	172	108,0	468,59	34,0

Source: Inspection Régional des Eaux et Forêts (IREF)

Graphique XIX-1 : Evolution des résultats des campagnes de chasse

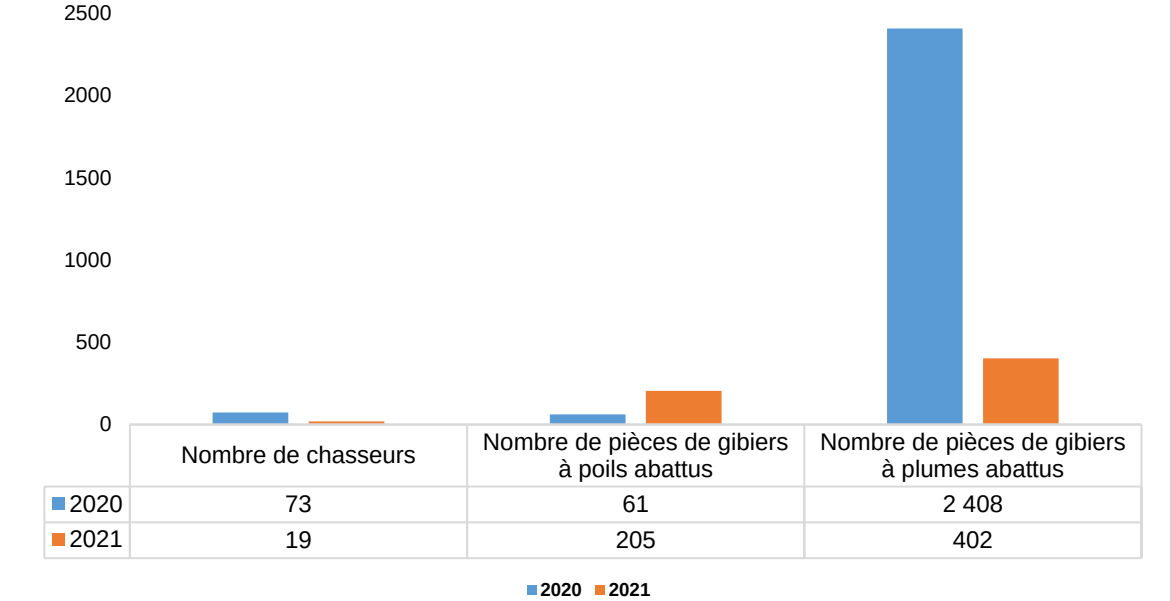

Source: Inspection Régional des Eaux et Forêts (IREF)

XIX.3 Pêche – Aquaculture

La région de Kédougou, grâce à la densité de son réseau hydrographique qui comprend notamment le fleuve Gambie, la falémé et diverses mares, possède un réel potentiel en matière de pêche et d'aquaculture. Selon les résultats de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA) 2021-2022, seule une proportion de 1,0% de la population a pratiqué l'activité de pêche ou d'aquaculture en 2021 dans la région de Kédougou. Ce ratio est de 4,0% au niveau national.

Au titre de la pêche artisanale, la production a enregistré une baisse de 57,8 % en variation annuelle. Les débarquements sont passés de 2 110 tonnes en 2020 à 1 220 tonnes en 2021. La valeur marchande de la production de 2021 est évaluée à 1,30 milliards de FCFA.

La quantité de poisson consommée en 2021 dans la région est d'environ 2 253 tonnes. En 2020, elle était estimé à 3 238, ce qui représente une baisse de 30,4% au cours de la période sous revue. Le volume des débarquements de la pêche artisanale a permis de satisfaire 54,2% des besoins de consommation des ménages en 2021 contre 65,2% en 2020.

Outre la production locale, l'apprivisionnement de la région en poisson provient des débarquements issus du mareyage. Le volume des poissons marayés s'est établi à 1 033 tonnes en 2021 contre 1122 tonnes en 2020, soit une baisse de 15 tonnes. La répartition des produits maréyés par origine indique que plus de la moitié proviennent du département de Mbour.

Définitions :

La pêche artisanale est une méthode de pêche qui implique l'utilisation de petites embarcations, d'équipements simples et de techniques traditionnelles pour capturer du poisson et d'autres organismes marins. Contrairement à la pêche industrielle, qui se caractérise par l'utilisation de gros navires, de filets massifs et de méthodes hautement automatisées, la pêche artisanale est souvent pratiquée par de petites communautés côtières à petite échelle.

Les débarquements de la pêche font référence à la quantité totale de poissons, de fruits de mer et d'autres organismes marins capturés et ramenés à terre par les pêcheurs au cours d'une période donnée.

Le terme **« mareyage »** fait référence à l'ensemble des activités liées à la commercialisation et à la distribution des produits de la mer, en particulier des poissons et des fruits de mer, depuis leur capture jusqu'à leur vente au consommateur final. Le mareyage est une étape essentielle de la chaîne d'approvisionnement des produits de la mer et joue un rôle central dans l'industrie de la pêche et de la mer.

En savoir plus :

Données de l'Enquête Agricole Annuelle (EAA)

Tableaux et Graphiques

Graphique XIX-2 : Evolution des débarquements pêche de capture (en tonnes)

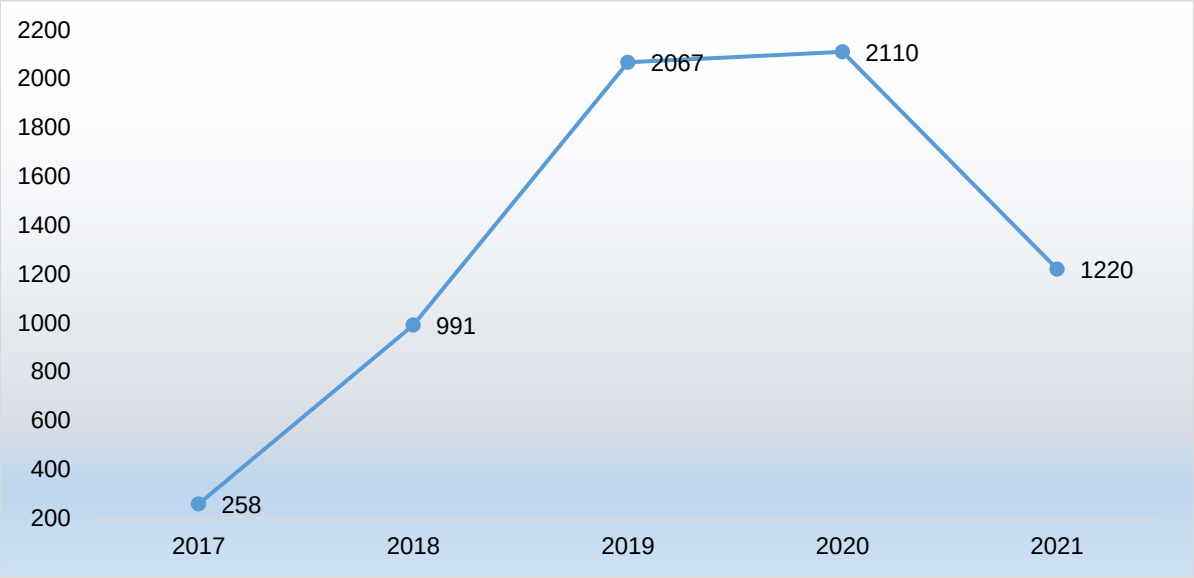

Source : Service régional de la pêche

Tableau XIX.5 : Evolution des captures et de leur destination entre 2018 et 2021

Année	Poissons	Valeur	Consommation (Tonnes)	Mareyage
2018	991	1 418 971 070	2 301	1310
2019	2 067	3 070 810 050	3 537	1470
2020	2 110	3 099 590 435	3 238	1128
2021	1 220	1 302 196 000	2 253	1033

Source : Service régional de la pêche

Chapitre XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

XX.1 Energie

L'Objectif de Développement Durable numéro 7 (ODD 7) vise à garantir l'accès à une énergie propre, fiable, durable et à un coût abordable pour tous. L'État a entrepris plusieurs initiatives alignées sur cet objectif, notamment le renforcement du réseau de production (centrales à charbon) et la réduction des coûts de production d'énergie.

Le volume de la production d'électricité au niveau national est d'environ 5 167,5 GWh en 2021 contre 4 814,5 GWh en 2020, ce qui correspond à une hausse de 7,3% (+352,9 GWh). La production d'énergie par la Senelec est estimée à 1 800,9 GWh, soit 34,8% de l'énergie totale produite (contre 39,7% en 2020). Le reste de la production totale provient des achats d'énergie auprès des producteurs privés (3 366,5 GWh).
La consommation annuelle en énergie au niveau national a atteint 4 191,1 GWh en 2021 contre 3 895,3 GWh en 2020, marquant une croissance de la demande due à l'expansion démographique et économique.
Au niveau nationale, la sénelec déssert 1 965 573 abonnées en 2021 contre 1 754 570 en 2020, ce qui représente une hausse de sa clientèle de 12,0%.

Dans région de Kédougou, la consommation en électricité est estimée à 14 615 702 KWh en 2021, avec une augmentation au fil des années. En 2020, les ventes d'énergie au niveau régional étaient de 9 404 443 KWh. La hausse de la consommation d'électricité est due, en grande partie à la croissance démographique et au développement économique et social de la région. Le prix moyen d'un KWh d'électricité est passé de 114,51 FCFA en 2020 à 111,73 FCFA 2021, ce qui correspond à une baisse nominale de 2,4%.
Suivant les départements, Kédougou totalise 90,7% de la consommation globale en électricité en 2021 contre 93,0% en 2020. Il est suivi par le département de Saraya avec 6,5% en 2021.

Le taux d'électrification rurale a augmenté de manière timide à 6,0% en 2021, ce qui illustre que l'accès à l'électricité au niveau rural demeure un défi dans la région de Kédougou.

Définitions :

SENELEC est le nom de la société nationale d'électricité du Sénégal. Il s'agit de la principale entreprise chargée de la production, de la distribution et de la commercialisation de l'électricité dans le pays.

Le taux d'électrification rurale est une mesure qui indique la proportion de foyers ou de communautés rurales ayant accès à l'électricité dans une région ou un pays donné. Il est généralement exprimé en pourcentage et reflète le niveau de développement de l'infrastructure électrique dans les zones rurales.

En savoir plus :

Rapports annuels de la SENELEC

Tableaux et Graphiques

Graphique XX-1: Evolution de la consommation annuelle d'électricité dans la région de Kédougou

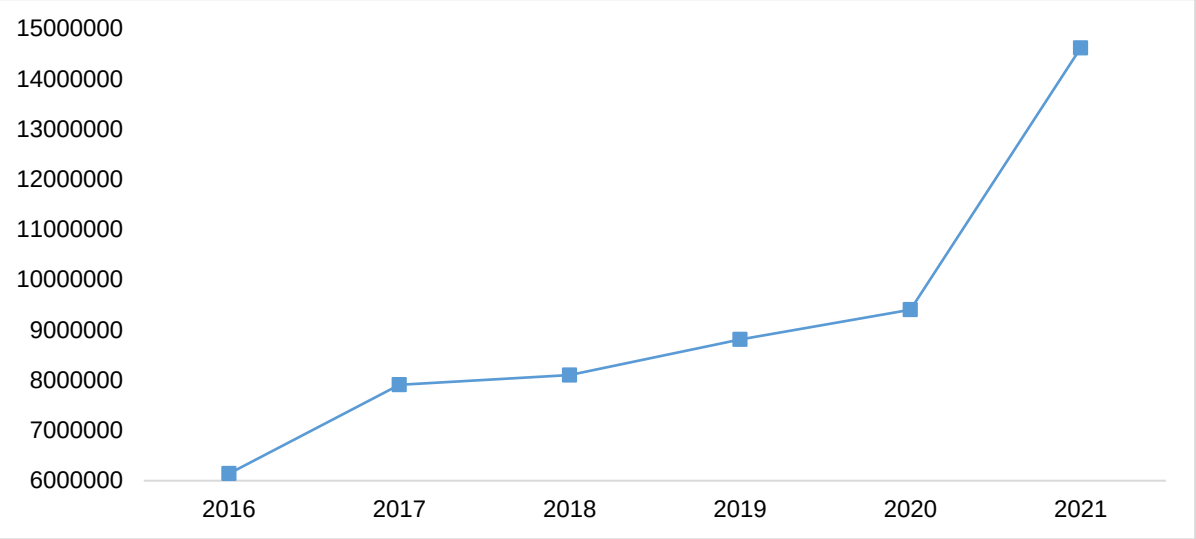

Source : SENELEC, 2021

Tableau XX.1 : Evolution et répartition des ventes d'électricité par département

Département	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Kédougou	5 749 193	7 422 535	7 537 023	8 197 510	8 748 957	13 249 956
Salémata	137 017	196 342	245 925	267 476	285 469	420 316
Saraya	254 140	289 706	318 761	346 695	370 017	945 430

Source : SENELEC, 2021

XX.2 Mines et carrières

Kédougou est la deuxième région minière du Sénégal, après Thiès, et le principal producteur d'or du pays. Pour rappel, l'or constitue, derrière les produits de la pêche, la seconde source de devise monétaire du pays. Les exportations d'or non monétaire du Sénégal ont augmenté de 27,7%, passant de 422,7 en 2020 à 539,8 milliards de FCFA en 2021. En effet, il est le premier produit d'exportation en 2021 avec 18,7% des expéditions totales.

Au titre de la production d'or comptabilisée dans la région de Kédougou, elle est estimée à 16,2 tonnes en 2021 contre 12,4 tonnes en 2020, ce qui représente une hausse de 42,1%.

Outre l'exploitation industrielle, l'orpaillage constitue une forme traditionnelle et informelle d'extraction de l'or. L'Enquête Monographique sur l'Orpaillage (EMOR) de 2017 a permis de dénombrer 6 172 unités de production dans la région. Les communes de Bembou et de Missirah Sirimana totalisent le plus grand nombre d'unités d'orpaillage avec respectivement 2 772 unités (44,9%) et 1 530 (24,8%) unités. La commune de Bandafassi abrite le plus faible nombre avec 276 unités (4,5%). Le nombre de couloir d'orpaillage officiellement octroyés depuis 2016 est resté à 16.

Le secteur extractif de la région comprend en outre l'extraction de matériaux de carrière, notamment le sable et le basalte. En ce qui concerne le sable, la production en 2021 était d'environ 13 364 m³.

La région de Kédougou dispose aussi d'un potentiel géologique assez riche en ressources métalliques, d'importants gisements de marbres et des roches ornementales. Les réserves des gisements de fer et de marbres sont estimées respectivement à plus de 800 millions de tonnes et 348 500 tonnes.

Définitions :

Une devise monétaire, souvent simplement appelé "devise", est une unité d'argent ou de monnaie utilisée comme moyen d'échange dans un pays ou une région donnée. Les instruments sont utilisés pour effectuer des transactions économiques, telles que l'achat de biens et de services, et servent de mesure de la valeur économique. Chaque paye généralement sa propre devise nationale.

Le secteur extractif, également connu sous le nom d'industrie extractive, englobe toutes les activités liées à l'extraction et à la production de ressources naturelles non renouvelables, principalement des minéraux, des métaux, des combustibles fossiles et d'autres matières premières.

En savoir plus :

Rapport ITIE 2021

Tableaux et Graphiques

Tableau XX.2 : Situation des mines et des carrières de la région

Domaines	Type	2019		2020	
		Nombre	Localisation	Nombre	Localisation
Carrières	Sable	0	0	0	0
	Basalte	5	Commune de Tomboronkoto	6	Commune de Tomboronkoto
Mines	Fer	1	Département de Saraya	1	Département de Saraya

Source : Service des Mines Kédougou, 2021

Tableau XX.3: Production des mines et des carrières en quantité et en valeur

TYPE	2020		2021	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur
Sable	ND	ND	13 364 m³	4 009 000 CFCA
Or	12,4 tonnes		16,2 tonnes	512,4 MDS FCFA

Source : Service des Mines et de la Géologie Kédougou, 2021

Graphique XX-2 : Répartition des unités de production de l'extraction traditionnelle du minerai d'or par commune

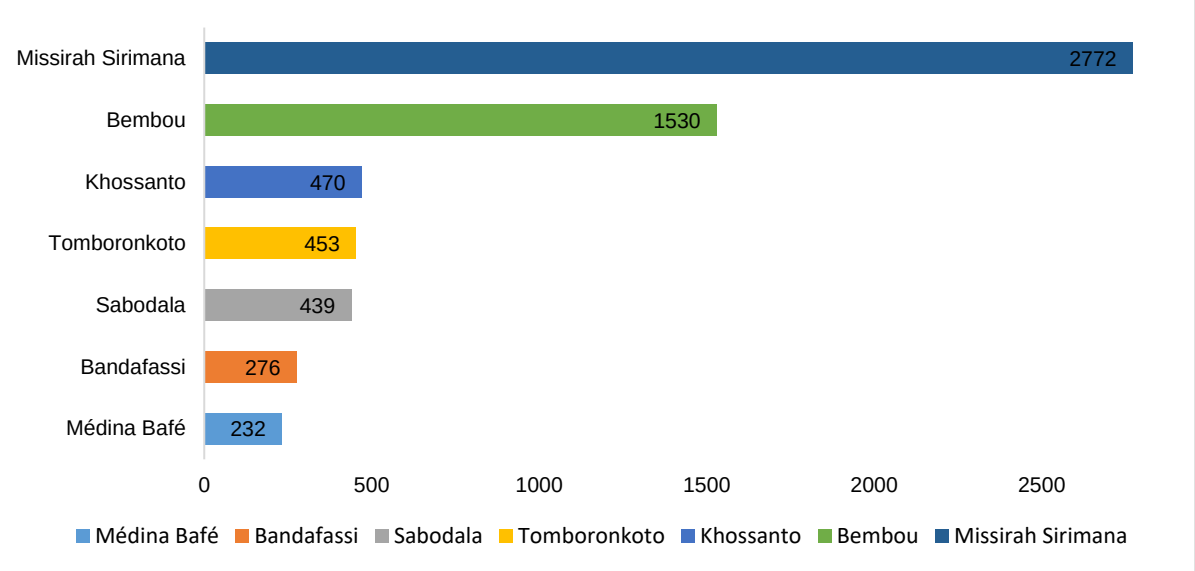

Source : ANSD, EMOR 2017

Chapitre XXI : COMMERCE - SERVICES

XXI.1 Commerce

Le commerce occupe une place centrale dans l'économie, en servant de passerelle essentielle entre la production de biens et services et leur distribution aux consommateurs. Il désigne l'activité d'achat, de vente ou d'échange de biens et de services entre des personnes, des entreprises, des régions ou des pays.

La répartition du nombre d'entreprises locales suivant la branche d'activité laisse entrevoir une prédominance du commerce avec près de 60% des unités économiques de la région. Le commerce demeure également la branche la plus représentée au niveau national avec 52%.

Au titre de l'exercice de 2021, le chiffre d'affaires (CA) global des entreprises formelles de de la région de Kédougou est estimé à 6,19 milliards de FCFA en 2021 contre 5, 24 milliards de FCFA en 2020, soit une hausse de 18,2%. Suivant le secteur d'activité, le commerce constitue l'activité dominante avec plus de la moitié (56,5%) du chiffre d'affaires global des entreprises. En 2020, la contribution du secteur du commerce, était estimée à 58,0%.

La valeur ajoutée (VA) représente la richesse créée par une entreprise ou une organisation dans le cadre de ses activités économiques. Elle est calculée en soustrayant le coût des biens et des services consommés pour la production de biens ou de services du chiffre d'affaires total. La Valeur Ajoutée de l'ensemble des entreprises de la région de Kédougou s'élèvait à 860,5 millions de FCFA en 2021, contre 786,9 millions de FCFA en 2020. Le secteur du commerce a contribué à hauteur de 22,7% en termes de création de richesse dans l'économie locale en 2021. Au cours de l'année précédente, il a généré 22,1% de la VA globale.

En 2021, le secteur du commerce a enregistré le taux de valeur ajoutée le plus faible au niveau régional, soit 15,3%, ce qui indique qu'il est moins efficace dans la création de valeur

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) des entreprises de commerce de la région a progressé de 14% de 2020 à 2021. Cette hausse de l'EBE indique une rentabilité opérationnelle des entreprises de commerce de la région en 2021 par rapport à l'année précédente. Cette situation peut être expliquée par divers facteurs, tels que la réduction des coûts d'exploitation.

Définitions :

Les coûts d'exploitation, également appelés dépenses opérationnelles ou frais d'exploitation, sont les dépenses qu'une entreprise doit engager pour maintenir ses activités commerciales quotidiennes. Ces coûts sont distincts des coûts d'investissement, qui concernent les dépenses liées à l'acquisition d'actifs à long terme tels que des équipements, des bâtiments ou des investissements immobiliers.

Chiffre d'Affaires Il s'agit du montant total des ventes ou des revenus générés par l'entreprise grâce à la vente de biens et de services à ses clients. C'est le revenu brut avant déduction des coûts.

Consommation Interne des biens et services : Cela représente les entrants ou les coûts directs que l'entreprise a engagés pour produire les biens et services. Il comprend les coûts des matières premières, de la main-d'œuvre, de l'énergie, des services, des équipements, etc.

En savoir plus :

Sénégal Portail des données

Données Economiques et Financières (BDEF), ANSD

Tableaux et Graphiques

Tableau XXI.1 : Caractéristiques des entreprises de commerces de Kédougou en 2020 et 2021

Secteur	Charges de personnel		Chiffre d'affaires		Valeur Ajoutée		Excèdent brut d'exploitation	
	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021
Commerce	81,2	89,8	5 240,7	6 195,9	173,6	195,1	92,3	105,3
Total	637,3	787,4	9 036,2	10 965,1	786,9	860,5	149,6	73,0

Source : ANSD/DES/ Bureau des Statistiques Economiques

Graphique XXI-1 : Evolution du taux de valeur ajouté du secteur du commerce et du taux de valeur ajouté moyen des secteurs d'activités

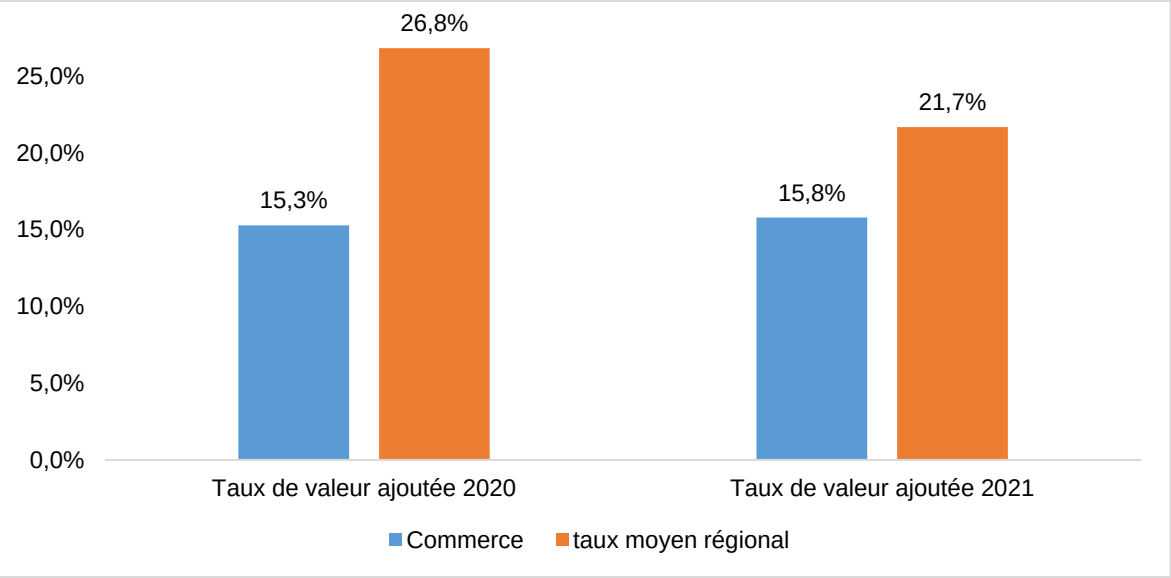

Source : ANSD/DES/ Bureau des Statistiques Economiques

XXI.2 Transport

Le secteur du transport joue un rôle crucial dans la vie économique d'un pays. Il facilite la mobilité des personnes, ainsi que des biens et des services.

Les investissements de l'État dans le secteur des infrastructures routières dans la région de Kédougou depuis 2014 ont permis la construction et la réhabilitation de 139,6 km de routes revêtues, de 70 km de routes non revêtues, ainsi que la construction d'un pont, le tout pour un montant global de 72 milliards 22 millions de FCFA.

En 2021, les réalisations de l'État dans le secteur des infrastructures routières au niveau de la région comprennent principalement la construction de routes revêtues pour un linéaire de 14,5 km, l'entretien d'un linéaire de 10 km de routes revêtues et la réhabilitation 75 km de routes non revêtues[8].

Le parc automobile de la région de Kédougou compte environ 881 véhicules en 2020 contre 643 en 2019, soit une variation de 37,0% entre ces deux années. La répartition des véhicules selon le type laisse entrevoir une prédominance des véhicules à deux roues (43,6%), suivis des véhicules particulières (19,1%). Les autres types de véhicules tels que les tricycles, les camionnettes et les camions représentent respectivement 9,9%, 8,3% et 6,2% du parc automobile de la région

Suivant le département, Kédougou totalise 45,3% du parc automobile, suivi de Saraya avec 39,5% en 2020.

L'analyse selon l'âge montre que 49,0% des voitures particulières ont un âge compris entre 6 et 10 ans, tandis que 33,0% ont plus de 10 ans. En ce qui concerne les camions, ils sont en majorité (67,0%) âgés de plus de 10 ans.

Les immatriculations de véhicules sont passées de 179 en 2019 à 303 en 2020, ce qui représente une hausse de 69,3% entre ces deux années. Selon le type, 16,8% véhicules nouvellement immatriculés sont des camionnettes, 5,0% des voitures particulières et 9,6% des motos à deux roues. Selon l'état des véhicules, 60% des véhicules nouvellement immatriculés en 2019 comme 2020 sont des véhicules d'occasions.

En 2020, les taux de réussite aux examens du code de la route et de conduite ont présenté des variations en fonction du type de véhicule. Pour les véhicules légers, les taux d'admission étaient de 82% et 91%, tandis que pour les poids lourds, ils se chiffraient à 78% et 85%. En ce qui concerne le transport en commun, les taux étaient de 69% et 84%, tandis que pour les deux-roues, ils atteignaient 86% et 88%.

Définitions :

Le terme « parc automobile » fait référence à l'ensemble des véhicules automobiles immatriculés et en circulation dans une région, un pays ou une zone géographique donnée. Il englobe tous les types de véhicules motorisés, tels que les voitures particulières, les camions, les bus, les motos, les véhicules utilitaires, les véhicules électriques, etc. Le parc automobile d'une région est un indicateur important de la mobilité, de l'économie et de l'impact environnemental.

Les routes revêtues, également appelées routes pavées ou routes bitumées, sont des routes qui ont été construites ou revêtues d'une couche de matériau bitumineux, généralement composé d'asphalte ou de béton bitumineux.

En savoir plus :

Sénégal Portail des données

[8] Revue Annuelle Conjointe 2021

Tableaux et Graphiques

Tableau XXI.2: Evolution du parc automobile selon le type de voiture, par circonscription administrative

Type de véhicule	Kédougou		Saraya		Salémata		Région	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Voitures particulières	83	117	20	40	15	11	118	168
Taxis interurbains	13	16	6	12	7	12	26	40
Taxis urbains	5	4	0	0	0	0	5	4
Autocars (+ de 8 places)	14	15	9	6	6	6	29	27
Camionnettes	44	39	13	28	7	6	64	73
Camions	21	25	10	19	4	11	35	55
Tracteurs routiers	16	14	0	6	0	0	16	20
Semi-remorques	14	19	0	4	0	0	14	23
Deux roues (motos)	97	126	136	186	48	72	281	384
Tricycles	26	24	18	47	11	16	55	87
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	333	399	212	348	98	134	643	881

Source : Service régional des transports routiers

Tableau XXI.3: Evolution du nombre de véhicules nouvellement immatriculés selon l'état

Etat des véhicules immatriculés	2019	2020	variation	
			effectifs	Pourcentage
Véhicules neufs	147	163	16	10,9%
Véhicules d'occasion	218	245	27	12,4%
Total	365	408	43	11,8%

Source : service régional des transports routiers

Tableau XXI.4: Evolution du nombre d'inscrits et d'admis aux examens du code de la route et de la conduite selon le type de permis

Type de permis	Année	Code de la route			Conduite		
		Inscrits	Admis	%Admis	Inscrits	Admis	%Admis
Deux roues	2019	21	12	57%	12	8	67%
	2020	28	24	86%	24	21	88%
Véhicules légers	2019	372	265	71%	265	251	95%
	2020	402	329	82%	329	300	91%
Poids lourds	2019	512	428	84%	428	316	74%
	2020	625	486	78%	486	412	85%
Transport en commun	2019	78	43	55%	43	40	93%
	2020	106	73	69%	73	61	84%
Ensemble	2019	983	743	76%	743	615	83%
	2020	1161	912	79%	912	794	87%

Source : service régional des transports routiers

XXI.3 Tourisme

Le secteur du tourisme joue un rôle essentiel dans l'économie nationale en favorisant la croissance économique, la création d'emplois et le développement des destinations touristiques. La stratégie touristique du pays s'aligne avec la vision du Plan Sénégal Émergent (PSE), qui sert de cadre à la politique économique et sociale à moyen et long terme. Son objectif est de favoriser un tourisme éthique, responsable et compétitif, tout en apportant une contribution durable à l'émergence économique du pays

La région possède un fort potentiel attractif pour les touristes, notamment en raison de ses zones aménagées, de ses campements de chasse, de la Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) de la Falémé et de ses paysages pittoresques.

L'offre touristique comprend des hébergements ainsi que des services d'assistance et d'orientation touristique. En 2020, la région dispose de 39 établissements, dont 8 hôtels, 24 campements, 6 auberges et 1 centre d'accueil.

La répartition selon le département montre que 79,5% des réceptifs se trouvent dans le département de Kédougou, dont 6 hôtels,15 campements touristiques et 5 auberges. Il est suivi par le département de Salémata qui totalise 12,8% des établissements.

La capacité d'accueil des établissements est d'environ 394 chambres. La répartition selon le type de réceptif laisse entrevoir que les hôtels totalisent 37,6% des chambres, suivis des campements touristiques (34,0%) et des auberges (16,7%).
La capacité d'hébergement des établissements est mesurée par le nombre de lits. Au total, 657 lits sont recensés au niveau des réceptifs de la région de Kédougou, ainsi réparties : 207 (31,2%) au niveau des hôtels, 161 (41,1%) des campements touristiques, 94 (14,3%) au niveau des auberges et 11 lits dans le centre d'accueil.

Définitions :

Une Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) est une zone géographique spécialement désignée pour la gestion et la régulation de la chasse à des fins de conservation de la faune et de la biodiversité. Les ZIC sont établies dans le but de préserver les populations d'animaux sauvages, de protéger leurs habitats naturels et de promouvoir une utilisation durable des ressources fauniques.

Réceptif : hôtel, auberge, campement : C'est un établissement d'hébergement qui offre des chambres ou des appartements meublés en location. Soit à une clientèle de passage soit à une clientèle qui effectue un séjour caractérisé par une location à la semaine ou un mois qui sauf, exception, n'y élit pas domicile.

En savoir plus :

Service Régional Du Tourisme De Tambacounda, Kédougou, Quartier Liberté de Tambacounda, à proximité de la RTS3

Tableaux et Graphiques

Tableau XXI.5: Evolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative 2020

Réceptifs		Kédougou	Saraya	Salémata	Région
Hôtel	Réceptifs	6	1	1	8
	Chambres	146	16	12	174
	Lits	179	16	12	207
Auberge	Réceptifs	5	1	0	6
	Chambres	67	6	6	79
	Lits	88	6	0	94
Campement Touristique	Réceptifs	15	1	4	20
	Chambres	121	9	31	161
	Lits	207	9	54	270
Campement de chasse	Réceptifs	4	0	0	4
	Chambres	53	0	0	53
	Lits	75	0	0	75
Centre d'accueil	Réceptifs	1	0	0	1
	Chambres	7	0	0	7
	Lits	11	0	0	11
Total	Réceptifs	31	3	5	39
	Chambres	394	31	49	474
	Lits		31	66	657

Source : Service Régional Du Tourisme De Tambacounda, Kédougou

SECTION G. ANNEXES

CHAPITRE XXIV : GLOSSAIRES

CHAPITRE XXV: INDEX MOTS CLES

Chapitre XXII : GLOSSAIRES

Parc national du Niokolo-Koba : est situé dans la région de Kédougou, dans l'extrême sud-est du Sénégal. Il a été créé en 1954 et a été inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco en 1981 en raison de sa biodiversité exceptionnelle et de son importance pour la conservation.

Chômage : Le Bureau international du Travail (BIT) définit le chômage de manière spécifique et précise. Selon le BIT, une personne est considérée comme au chômage si elle est sans emploi, à la recherche active d'un emploi et est disponible à travailler.

Intrants agricoles sont des ressources, des matériaux ou des produits utilisés dans le processus de production agricole pour améliorer la croissance, la santé et la productivité des cultures ou des animaux d'élevage.

A la recherche active d'un emploi et est disponible pour commencer à travailler immédiatement

Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) : est une approche d'intervention sociale qui vise à soutenir et à accompagner les enfants, les adolescents et leurs familles en dehors du cadre de la famille ou de l'institution scolaire. L'AEMO est souvent mise en œuvre par des professionnels du travail social et de la protection de l'enfance.

Auto-constriction : désigne généralement le processus par lequel un individu ou un ménage construit sa propre maison ou sa propre structure

BAC, abréviation de Baccalauréat : est un examen de fin d'études secondaires qui est généralement passé à la fin du lycée. Il varie d'un pays à l'autre, mais il est souvent un examen important pour l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires et peut être requis pour l'admission à l'enseignement supérieur.

BEFM, abréviation de Brevet d'Enseignement Fondamental Moyen : est un examen qui intervient généralement à la fin du cycle moyen ou du collège. Il répertorie les compétences et les connaissances des élèves à ce niveau d'éducation et peut être un préalable pour passer au cycle secondaire ou pour obtenir un certificat de fin d'études de base, selon le système éducatif en vigueur.

Bois d'artisanat : fait référence au bois utilisé spécifiquement pour la création d'objets artisanaux, décoratifs ou artistiques. Ces objets sont généralement conçus pour être esthétiques, expressifs et créatifs, plutôt que purement fonctionnels. Le bois d'artisanat est souvent travaillé à la main avec des techniques traditionnelles ou contemporaines pour créer des œuvres d'art uniques.

Bois de service : fait référence au bois utilisé pour fabriquer des produits et des objets qui remplissent des fonctions essentielles dans la vie quotidienne ou dans des applications spécifiques.

Bovins : sont un groupe de mammifères ruminants appartenant à la famille des Bovidés. Ils sont élevés pour diverses raisons, notamment pour leur viande, leur lait, leur peau et leur force de travail.

Budget des collectivités territoriales, également appelé budget local, désigne le plan financier et budgétaire d'une entité administrative locale, telle qu'une commune, un département ou une région. Ce budget est un document essentiel qui détaille les recettes et les dépenses prévues pour une période donnée, généralement une année fiscale

Cadre Harmonisé : est un outil utilisé pour évaluer l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest. Il permet de classer les zones en fonction de leur niveau d'insécurité alimentaire en utilisant différentes phases (Phase 1 à Phase 5), la Phase 5 représentant la situation d'urgence la plus grave.

Caprins : communément appelés chèvres, sont élevés pour leur viande, leur lait.

Centres de formation professionnelle (CFP) : sont des établissements éducatifs qui offrent une formation pratique et spécifique dans divers domaines professionnels. Leur objectif principal est de préparer les étudiants à entrer sur le marché du travail avec des compétences pratiques et des connaissances nécessaires pour réussir dans leur domaine d'études.

Code du travail : est un ensemble de lois et de réglementations qui régissent les relations entre les employeurs et les travailleurs au sein d'un pays donné. Il vise à protéger les droits et les intérêts des travailleurs, à établir des normes pour les conditions de travail, la rémunération, la sécurité au travail, et à définir les responsabilités et les obligations des employeurs.

Collectivités territoriales, **également appelées collectivités locales :** sont des entités administratives et territoriales qui sont responsables de la gestion et de l'administration des affaires locales au sein d'un pays. Elles jouent un rôle essentiel dans la gouvernance décentralisée et sont souvent responsables de la prestation de services publics de proximité, de la planification

urbaine, du développement économique local, de l'éducation, de la santé, de la culture, de l'environnement et d'autres domaines importants au niveau local.

Consommation intermédiaire des biens et services : Cela représente les entrants ou les coûts directs que l'entreprise a engagés pour produire les biens et services. Il comprend les coûts des matières premières, de la main-d'œuvre, de l'énergie, des services, des équipements, etc.
Coûts d'exploitation : également appelés dépenses opérationnelles ou frais d'exploitation, sont les dépenses qu'une entreprise doit engager pour maintenir ses activités commerciales quotidiennes. Ces coûts sont distincts des coûts d'investissement, qui concernent les dépenses liées à l'acquisition d'actifs à long terme tels que des équipements, des bâtiments ou des investissements immobiliers.
Couverture mobile : fait référence à l'étendue de la zone géographique dans laquelle un réseau de téléphonie mobile spécifique, tel que la 2G, la 3G, la 4G ou la 5G, est disponible pour les utilisateurs. Elle mesure la portée du réseau mobile et la disponibilité du signal dans une région donnée.
Débarquements de la pêche : font référence à la quantité totale de poissons, de fruits de mer et d'autres organismes marins capturés et ramenés à terre par les pêcheurs au cours d'une période donnée.
Densité de population : est un indicateur qui mesure le nombre moyen de personnes vivantes par unité de superficie dans une région donnée, généralement exprimée en habitants par kilomètre carré Elle permet d'évaluer la concentration de la population dans une zone géographique donnée et donne une idée de la pression démographique sur cette zone.
Devise monétaire : souvent simplement appelé devise, elle est une unité d'argent ou de monnaie utilisée comme moyen d'échange dans un pays ou une région donnée. Les instruments sont utilisés pour effectuer des transactions économiques, telles que l'achat de biens et de services, et servent de mesure de la valeur économique. Chaque paye généralement sa propre devise nationale.
Elevage extensif : est une méthode d'élevage de bétail qui se caractérise par l'utilisation de vastes étendues de terres où les animaux ont un accès relativement libre à la nourriture, à l'eau et à l'espace.
Emploi informel : Il s'agit de travaux qui ne sont pas réglementés ou officiellement enregistrés. Les travailleurs informels peuvent exercer des emplois non déclarés, temporaires ou occasionnels, sans contrat de travail formel.
Engrais : ils fournissent des éléments nutritifs essentiels aux plantes, tels que l'azote, le phosphore et le potassium, pour favoriser leur croissance.
Enseignement préscolaire : est un niveau d'éducation qui précède l'enseignement primaire. Il est conçu pour les enfants âgés de 3 à 5 ans. L'objectif principal de l'enseignement préscolaire est de préparer les jeunes enfants à entrer à l'école primaire en leur fournissant des expériences d'apprentissage préliminaires et en développant leurs compétences sociales, émotionnelles et cognitives. Les activités dans l'enseignement préscolaire sont généralement axées sur le jeu, l'exploration et l'apprentissage par le biais d'activités interactives et ludiques. Cette étape de l'éducation vise à favoriser le développement global de l'enfant et à le préparer à une éducation formelle plus structurée à l'école primaire.
Exploitations agricoles, également appelées fermes : sont des entreprises ou des unités de production qui se consacrent à la culture de plantes, à l'élevage d'animaux, à la production de denrées alimentaires, ou à d'autres activités liées à l'agriculture. Ces exploitations peuvent varier considérablement en termes de taille, de type de production et de méthodes agricoles utilisées.
Faune : désigne l'ensemble des animaux vivants dans une région ou un écosystème particulier. Elle englobe une grande variété d'espèces, des plus petites aux plus grandes, terrestres et aquatiques. La faune comprend des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des amphibiens, des poissons, des insectes et bien d'autres organismes.
Flore : fait référence à l'ensemble des plantes, y compris les arbres, les arbustes, les herbes, les fleurs, les algues et autres végétaux, présents dans une zone géographique donnée. La flore joue un rôle essentiel dans la création d'habitats pour la faune et dans la régulation des écosystèmes.
Fonds de concours : désignent des ressources financières ou des contributions fournies par une ou plusieurs collectivités territoriales, généralement dans le cadre de partenariats ou de projets intercommunaux.
Fonds de dotation : est une source de financement destinée à soutenir spécifiquement les investissements et les projets de développement des collectivités territoriales. Il s'agit

généralement d'une enveloppe financière allouée par l'État ou une autre institution à une collectivité locale pour financer des projets d'investissement.

Formation végétale : est une zone spécifique caractérisée par une combinaison particulière de types de plantes. Les formations végétales varient en fonction de facteurs tels que le climat, le sol, la topographie et la géographie. Elles peuvent inclure des forêts, des prairies, des déserts, des marais, des savanes, des tourbières, etc. Chacune de ces formations végétales abrite des communautés spécifiques de faune et de flore adaptées à ses conditions particulières.

Fouta Djalon : est réputé pour ses paysages montagneux spectaculaires et sa topographie accidentée. Les montagnes s'étendent sur une grande partie de la région centrale de la Guinée, créant un système montagneux complexe et diversifié. Les sommets du Fouta Djalon sont souvent recouverts de végétation luxuriante, de forêts tropicales, de rivières et de cascades.

Hameau : est constitué d'une ou de plusieurs concession(s) située(s) dans une aire géographique isolée de son village d'appartenance administrative. Plus précisément, c'est un groupement de quelques habitations situées en dehors de l'agglomération principale d'un village administratif, qui n'a pas de chef reconnu administrativement. Le hameau est toujours rattaché à un village administratif, il a la caractéristique d'être plus ou moins fixe.

Insolation : fait référence à l'exposition à la lumière du soleil reçue par une région, un lieu ou un objet spécifique. Cela peut être mesuré en termes de la quantité de rayonnement solaire reçue par unité de surface pendant une période donnée

Dynamique de la population : fait référence aux changements et aux tendances observées dans la taille, la composition, la répartition géographique et les caractéristiques de la population d'une région, d'un pays ou du monde entier au fil du temps. Il s'agit d'un domaine d'étude clé en démographie et en sciences sociales, et il englobe divers aspects de la population.

Lutte contre les incendies : La lutte contre les incendies est l'une des tâches les plus emblématiques des sapeurs-pompiers. Ils sont formés pour éteindre les incendies, maîtriser les feux de bâtiments, de forêts ou d'autres environnements, et protéger les personnes et les biens.

Main-d'œuvre : est un terme qui fait référence à l'ensemble des travailleurs ou des employés disponibles dans une entreprise, une industrie, un secteur économique ou un pays. Elle englobe toutes les personnes qui participent à la production de biens ou de services, qu'elles soient employées à temps plein, à temps partiel, temporaires ou indépendantes.

Maison d'Arrêt et de Correction (MAC) : reçoit en même temps des détenus provisoires et des condamnés dont la peine n'excède pas un (01) an.

Mortalité infanto-juvénile : fait référence au décès d'enfants âgés de moins de cinq ans. Cet indicateur englobe les décès d'enfants de la naissance jusqu'à leur cinquième anniversaire.

Mortalité maternelle : fait référence au décès de femmes pendant la grossesse, l'accouchement ou dans les 42 jours suivant la fin de la grossesse, quelle qu'en soit la cause.

NINEA, ou Numéro d'Identification Nationale des Entreprises et des Associations : est un identifiant unique attribué aux entreprises et aux associations au Sénégal. Ce numéro est essentiel pour l'immatriculation et l'identification légale de ces entités dans le pays.

ODD 3 : est l'un des 17 objectifs définis par les Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le Développement Durable. L'ODD 3 se concentre spécifiquement sur la santé et le bien-être, et il vise à "garantir une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tout âge". Il comprend plusieurs cibles interconnectées visant à améliorer la santé mondiale de manière holistique.

Ovins : communément appelés moutons, sont élevés pour leur viande, leur laine et, dans certaines régions, leur lait.

Parc automobile : fait référence à l'ensemble des véhicules automobiles immatriculés et en circulation dans une région, un pays ou une zone géographique donnée. Il englobe tous les types de véhicules motorisés, tels que les voitures particulières, les camions, les bus, les motos, les véhicules utilitaires, les véhicules électriques, etc. Le parc automobile d'une région est un indicateur important de la mobilité, de l'économie et de l'impact environnemental.

Patrimoine Culturel Immatériel : Cette catégorie englobe les éléments culturels qui sont plus abstraits et intangibles. Elle comprend les traditions orales, les coutumes, les savoir-faire artisanaux, la musique, la danse, les rituels, les fêtes, les expressions linguistiques, les connaissances traditionnelles, les pratiques culinaires, et d'autres éléments de la culture qui sont transmis de génération en génération.

Pêche artisanale : est une méthode de pêche qui implique l'utilisation de petites embarcations, d'équipements simples et de techniques traditionnelles pour capturer du poisson et d'autres organismes marins. Contrairement à la pêche industrielle, qui se caractérise par l'utilisation de gros navires, de filets massifs et de méthodes hautement automatisées, la pêche artisanale est souvent pratiquée par de petites communautés côtières à petite échelle.

Potabilisation : est le processus par lequel l'eau brute, généralement prélevée à partir de sources naturelles telles que les rivières, les lacs, les puits ou les nappes phréatiques, est transformée en eau potable. L'objectif de la potabilisation est de rendre l'eau propre et sûre à la consommation humaine en éliminant ou en particulier les contaminants, les impuretés et les agents pathogènes qui pourraient rendre l'eau dangereuse pour la santé.

Prévalence du retard de croissance également appelée « retard de croissance staturale » ou « retard de croissance linéaire » : est un indicateur de la malnutrition chronique chez les enfants. Elle mesure le pourcentage d'enfants qui ont une taille (stature) inférieure à ce qui est considéré comme normal pour leur âge.

Programme de Carte d'Egalite des Chances : est un projet instauré par le Chef de l'Etat permettant l'accès des personnes handicapées aux services essentiels.

Pyramide des âges : est un graphique en forme de pyramide qui représente la répartition de la population d'une région, d'un pays ou d'une autre entité géographique par groupes d'âge et par sexe. C'est un outil visuel qui permet de comprendre la structure démographique d'une population à un moment donné.

Rapport de dépendance démographique : est un indicateur démographique qui mesure la proportion de personnes dépendantes (jeunes et personnes âgées) par rapport à la population en âge de travailler (population active). Cet indicateur est généralement exprimé en pourcentage.

Routes revêtues : également appelées routes pavées ou routes bitumées, sont des routes qui ont été construites ou revêtues d'une couche de matériau bitumineux, généralement composé d'asphalte ou de béton bitumineux.

Secours aux victimes : Les sapeurs-pompiers sont également responsables des secours aux victimes, notamment la fourniture de premiers secours, la réanimation cardio-pulmonaire (RCP), la stabilisation des blessures et le transport médical d'urgence vers les établissements de soins de santé appropriés.

Secteur extractif : également connu sous le nom d'industrie extractive, englobe toutes les activités liées à l'extraction et à la production de ressources naturelles non renouvelables, principalement des minéraux, des métaux, des combustibles fossiles et d'autres matières premières.

Semences : Il s'agit de variétés de graines sélectionnées pour leurs caractéristiques de croissance, leur résistance aux maladies et leur adaptation aux conditions locales.

SENELEC : est le nom de la société nationale d'électricité du Sénégal. Il s'agit de la principale entreprise chargée de la production, de la distribution et de la commercialisation de l'électricité dans le pays.

service postal universel : est un concept qui désigne l'obligation pour un opérateur postal, généralement le service public postal d'un pays, de fournir un ensemble de services postaux de base à tous les citoyens, quelle que soit leur situation géographique, à un tarif abordable.

Source d'eau améliorée : est un terme utilisé dans le domaine de l'approvisionnement en eau pour désigner une source d'eau qui a été aménagée ou modifiée pour répondre à des normes sanitaires et de sécurité minimales, de manière à garantir la fourniture d'une eau de meilleure qualité et plus sûre pour la consommation humaine.

Sylviculture : est la science et l'art de cultiver et de gérer les forêts de manière durable pour la production de bois, de fibres, de produits non ligneux et pour la conservation de la biodiversité et d'autres valeurs environnementales

Taux d'abandon : est le pourcentage d'élèves qui quittent l'école avant d'atteindre un certain niveau d'éducation.

Taux d'accès à l'électricité, **également appelé taux d'électrification** : mesure la proportion de la population d'une région, d'un pays ou d'une zone géographique qui a accès à l'électricité. Ce taux est généralement exprimé en pourcentage.

Taux de conciliation : est une mesure statistique qui indique le pourcentage de cas ou de conflits qui ont été résolus ou conciliés avec succès par rapport au nombre total de cas ou de conflits traités ou examinés. Il est souvent utilisé pour évaluer l'efficacité d'un processus de médiation, d'arbitrage ou de résolution des litiges.

Taux de défécation : en plein air désigne la pratique de la défécation (l'élimination des déchets corporels sous forme de matières fécales) en plein air, c'est-à-dire à l'extérieur, sans l'utilisation de toilettes ou d'installations sanitaires adéquates. C'est une pratique insalubre et non hygiénique qui peut avoir des conséquences graves sur la santé publique et l'environnement.

Taux de létalité: est une mesure qui évalue la gravité d'une maladie en mesurant le nombre de décès dus à cette maladie par rapport au nombre total de cas de cette maladie au sein d'une population donnée pendant une période de temps spécifique.

Taux de pénétration du téléphone : est une mesure qui indique le pourcentage de la population d'une région ou d'un pays qui dispose d'un téléphone mobile par rapport au nombre total d'habitants. Il s'agit d'un indicateur clé pour évaluer l'adoption de la téléphonie mobile dans une région donnée.

Taux de promotion : est le pourcentage d'élèves qui passent d'une classe ou d'un niveau à un niveau supérieur à la fin d'une année scolaire donnée. Il indique la proportion d'élèves qui ont réussi à passer à la classe suivante sans avoir redoublé.

Taux de redoublement : est le pourcentage d'élèves qui doivent redoubler une classe ou un niveau à la fin de l'année scolaire. Cela signifie qu'ils n'ont pas réussi à passer à la classe supérieure et doivent refaire la même année.

Taux d'électrification rurale : est une mesure qui indique la proportion de foyers ou de communautés rurales ayant accès à l'électricité dans une région ou un pays donné. Il est généralement exprimé en pourcentage et reflète le niveau de développement de l'infrastructure électrique dans les zones rurales.

TAUX d'emploi : fait référence à la proportion de personnes en âge de travailler au sein d'une population donnée qui a effectivement un emploi rémunéré, que ce soit à temps plein, à temps partiel ou sous d'autres formes d'emploi. Il s'agit d'un indicateur clé pour évaluer l'utilisation de la main-d'œuvre dans une région ou un pays spécifique.

Taux d'inactivité : en économie et en statistiques, fait référence à la proportion de personnes dans une population donnée qui ne sont pas actives sur le marché du travail. Ces personnes ne sont ni employées ni au chômage.

Taux d'occupation carcérale : est une mesure qui indique dans quelle mesure les établissements pénitentiaires, tels que les prisons, sont occupés par des détenus par rapport à leur capacité totale. Il est généralement exprimé en pourcentage.

Taux d'urbanisation : est un indicateur démographique qui mesure la proportion de la population d'une région, d'un pays ou du monde qui vit dans des zones urbaines par rapport à la population totale. Il est généralement exprimé en pourcentage.

Titre de propriété : est un document essentiel pour prouver la propriété légale d'un bien immobilier. Il est souvent utilisé lors de transactions immobilières, telles que la vente, l'achat, la location ou la location-vente d'une propriété, pour établir la légitimité de la transaction et protéger les droits du propriétaire.

Topographie montagneuse: fait référence à un type de relief géographique caractérisé par la présence de montagnes, de collines et de crêtes.

Topographie montagneuse : fait référence à un type de relief géographique caractérisé par la présence de montagnes, de collines et de crêtes.

Type d'infraction : fait référence à la catégorie ou à la nature de l'acte criminel ou illégal commis par une personne. Les types d'infractions varient en fonction de la juridiction et des lois en vigueur, mais ils peuvent être classés en plusieurs catégories générales

Variation de stock : fait référence à la différence ou au changement entre les niveaux de stock à deux moments différents dans le temps, généralement d'une période comptable à une autre. Cette mesure est couramment utilisée en comptabilité et en gestion pour évaluer comment la quantité de biens ou de produits stockés a évolué au fil du temps.

Violence physique : inclut les coups, les blessures corporelles, les agressions physiques et les meurtres motivés par le genre.

Violence psychologique ou émotionnelle : Cela comprend les menaces, l'intimidation, le chantage, la manipulation émotionnelle, la dégradation verbale et la violence

Violence sexuelle : Il s'agit de violences sexuelles, de harcèlement sexuel, de viol, de mariages forcés et d'autres formes de coercition sexuelle.

Violences basées sur le genre (VBG) : désignent un ensemble de violences, de discriminations et d'abus perpétrés contre des individus en raison de leur sexe. Les VBG englobent diverses formes de violence.

Zone d'Intérêt Cynégétique (ZIC) est une zone géographique spécialement désignée pour la gestion et la régulation de la chasse à des fins de conservation de la faune et de la biodiversité. Les ZIC sont établies dans le but de préserver les populations d'animaux sauvages, de protéger leurs habitats naturels et de promouvoir une utilisation durable des ressources fauniques.

Chapitre XXIII : INDEX MOTS CLES

A

Acte III 111
agriculture 122
arachides 122

B

biens 137
BTP 117

C

carrières 134
chefs de ménage 120
cheptel 125
chiffre d'affaires 137
chômage 41
climat 28
collectivités 109
comité 26
Commerce 137
comptabilité 34
conflit 36
coût 117

D

décentralisation 111
densité 14, 129
département 14
dépense 111
déperdition 57
devise 134

E

EBE 117
élevage 125
emploi 34
entreprises 115
exportation 134

F

fécondité 21
fonds 109
forêt 127

G

Groupement d'Intérêt Économique 120

H

hameaux 14
homme 17

I

insolation 28
investissement 109

L

l'auto construction 45
L'espérance de vie 21
locataire 45
logement 45

M

maisons basses 45
ménage 45
ménages agricoles 120
migration 21
milieu de résidence 17
mortalité 21

N

niveau d'instruction 32

O

ODD 45
or 134

P

pays 17
Pêche 129
plateau 24
pluviométrie 28
Production 122
progrès 45
PSE 141

R

recensement 45
recouvrement 109
régime juridique 115
région 134
relief 24
riz122

S

semence 122
sexe 19
SFD 104
Structure 17
Sylviculture 127

T

taux d'activité 32
Tourisme 141
transport 139
travail 36
Travail familial 39

U

urbanisation 14

V

valeur ajoutée 117
Valeur Ajoutée 137
véhicule 139
viande 125

Z

ZIC 141